



# Assemblée générale

Distr. générale  
2 décembre 2022  
Français  
Original : anglais

**Soixante-dix-septième session**  
Point 164 de l'ordre du jour  
**Financement de la Mission des Nations Unies  
au Soudan du Sud**

## **Exécution du budget de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### **Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	5
II. Exécution du mandat . . . . .	5
A. Considérations générales . . . . .	5
B. Utilisation des crédits . . . . .	6
C. Activités d'appui de la mission . . . . .	12
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional . . . . .	14
E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées . . . . .	15
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats . . . . .	15
III. Exécution du budget . . . . .	101
A. Ressources financières . . . . .	101
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources . . . . .	102
C. Évolution des dépenses mensuelles . . . . .	102
D. Autres produits et ajustements, et avances internes . . . . .	103
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome . . . . .	103
F. Activités de fond et autres activités relatives aux programmes . . . . .	104
G. Contributions non budgétisées . . . . .	105



IV. Analyse des écarts . . . . .	105
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre . . . . .	111
VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 76/274 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée . . . . .	112
A. Assemblée générale . . . . .	112
B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires . . . . .	112

## Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022 et l'objectif de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) est mise en évidence dans des tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (protection des civils, surveillance et enquêtes en matière de droits de l'homme, instauration des conditions nécessaires à l'acheminement de l'aide humanitaire, appui à l'exécution de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud et au processus de paix, et appui).

Durant la période considérée, la MINUSS a continué de chercher en priorité à mettre en œuvre la vision stratégique triennale que le Conseil de sécurité avait définie dans sa résolution 2567 (2021) et réaffirmée dans sa résolution 2625 (2022). Plusieurs points essentiels de l'Accord revitalisé, à savoir l'application de dispositions transitoires en matière de sécurité et l'adoption de projets de loi relatifs à l'élaboration de la constitution et aux élections, sont restés en suspens. Néanmoins, des progrès notables ont été observés, avec par exemple l'achèvement de la sélection des forces unifiées nécessaires et la validation par les parties à l'accord de paix de la structure de commandement et de contrôle des forces unifiées. La MINUSS a aidé le Gouvernement à promouvoir la confiance et à créer des conditions propices au consensus politique et à la résolution des tâches en suspens. Conformément à son nouveau mandat électoral, la Mission a commencé à contribuer à la préparation d'élections libres et régulières, en appuyant de façon continue les travaux relatifs à l'élaboration de la constitution, à la mise en place du cadre juridique nécessaire aux élections et à la création de la Commission électorale nationale.

La Mission a engagé des dépenses d'un montant de 1 115 045 600 dollars au cours de l'exercice considéré, ce qui représente un taux d'exécution du budget de 99,9 % (les dépenses de l'exercice 2020/21 s'étaient élevées quant à elles à 1 171 901 300 dollars et le taux d'exécution à 99,4 %).

Le solde inutilisé, qui s'est élevé à 588 300 dollars, est le résultat net des facteurs suivants : a) la sous-utilisation des crédits alloués au titre des militaires et du personnel de police (5,7 millions de dollars), qui tient essentiellement au versement d'une indemnité journalière de subsistance (missions) d'un montant net inférieur aux prévisions, sur la base du barème révisé applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ; b) un dépassement des crédits au titre du personnel civil (4,2 millions de dollars), qui s'explique principalement par des coûts salariaux pour le personnel recruté sur le plan national supérieurs aux prévisions, du fait de l'application du barème révisé des traitements, à compter du 1<sup>er</sup> août 2021 ; c) un dépassement des crédits au titre des dépenses opérationnelles (0,9 million de dollars), qui tient en grande partie à des dépenses de fret et de carburant plus élevées que prévu, lequel a été partiellement compensé par le report de grands projets de construction.

### Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	527 924,6	522 243,0	5 681,6	1,1
Personnel civil	310 436,9	314 657,6	(4 220,7)	(1,4)
Dépenses opérationnelles	277 272,4	278 145,0	(872,6)	(0,3)
<b>Montant brut</b>	<b>1 115 633,9</b>	<b>1 115 045,6</b>	<b>588,3</b>	<b>0,1</b>

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Recettes provenant des contributions du personnel	26 224,1	28 637,2	(2 413,1)	(9,2)
<b>Montant net</b>	<b>1 089 409,8</b>	<b>1 086 408,4</b>	<b>3 001,4</b>	<b>0,3</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>1 115 633,9</b>	<b>1 115 045,6</b>	<b>588,3</b>	<b>0,1</b>

### Exécution du budget : ressources humaines

Catégorie	Effectif approuvé <sup>a</sup>	Effectif réel (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) <sup>b</sup>
Observateurs militaires	242	219	9,5
Contingents	16 758	13 781	17,8
Police des Nations Unies	733	570	22,2
Unités de police constituées	1 280	849	33,7
Personnel recruté sur le plan international	900	838	6,9
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs	165	161	2,4
Agents des services généraux	1 276	1 238	3,0
Volontaires des Nations Unies			
Volontaires recrutés sur le plan international	447	391	12,5
Volontaires recrutés sur le plan national	3	3	–
Emplois de temporaire <sup>c</sup>			
Personnel recruté sur le plan international	16	15	6,3
Personnel fourni par des gouvernements	88	32	63,6

<sup>a</sup> Niveau maximum de l'effectif autorisé.

<sup>b</sup> Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

<sup>c</sup> Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section V du présent rapport.

## I. Introduction

1. Le projet de budget de fonctionnement de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022, que le Secrétaire général a présenté dans son rapport en date du 18 février 2021 (A/75/762), s'élevait à un montant brut de 1 128 148 100 dollars (montant net : 1 101 870 000 dollars). Il devait permettre de financer le déploiement de 242 observateurs militaires, 16 758 membres des contingents, 733 membres de la police des Nations Unies, 1 280 agents d'unités de police constituées, 916 membres du personnel recrutés sur le plan international (dont 16 occupant des emplois de temporaire), 1 447 membres du personnel recruté sur le plan national, 450 Volontaires des Nations Unies et 88 agents fournis par des gouvernements.
2. Dans son rapport en date du 10 mai 2021, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 1 119 083 900 dollars pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022 (A/75/822/Add.12, par. 53).
3. Par sa résolution 75/304, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 1 115 633 900 dollars (montant net : 1 089 409 800 dollars) aux fins du fonctionnement de la Mission pendant l'exercice 2021/22. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

## II. Exécution du mandat

### A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la MINUSS dans sa résolution 1996 (2011) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat correspondant à l'exercice considéré dans ses résolutions 2567 (2021) et 2625 (2022).
5. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à faire avancer une vision stratégique triennale visant à prévenir un retour à la guerre civile au Soudan du Sud, à construire une paix durable aux niveaux local et national, à favoriser une gouvernance inclusive et responsable et à appuyer la tenue d'élections libres, équitables et pacifiques, conformément à l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud.
6. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (protection des civils ; surveillance et enquêtes en matière de droits de l'homme ; instauration des conditions nécessaires à l'acheminement de l'aide humanitaire ; appui à l'exécution de l'Accord revitalisé et au processus de paix ; appui).
7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2021/22, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

## B. Utilisation des crédits

8. Durant la période considérée, la MINUSS a continué de chercher à mettre en œuvre la vision stratégique triennale que le Conseil de sécurité avait définie dans sa résolution 2567 (2021) et réaffirmée dans sa résolution 2625 (2022). Pour ce faire, elle a suivi cinq pistes d'action : soutenir la mise en œuvre des critères de référence convenus au niveau national dans le cadre de l'Accord revitalisé ; renforcer la sécurité globale et contribuer à la création d'un environnement politique sûr et sécurisé ; promouvoir la coexistence pacifique et faciliter la cohésion politique ; soutenir l'état de droit, le principe de responsabilité et l'accès à la justice ; renforcer les partenariats stratégiques. En dépit des progrès notables réalisés par la Mission à cet égard, la période considérée a été marquée par une mise en œuvre inégale de l'Accord revitalisé, plusieurs étapes essentielles, à savoir l'application de dispositions transitoires en matière de sécurité et l'adoption de projets de loi relatifs à l'élaboration de la constitution et aux élections, demeurant en suspens. Les affrontements entre groupes armés, les violences intercommunautaires, la concurrence pour les terres et les ressources, ainsi que les pressions économiques et climatiques s'exerçant sur les moyens de subsistance sont restés caractéristiques de la situation de sécurité, en définitive très volatile. La question du respect des droits humains est par ailleurs restée préoccupante.

9. Bien que la mise en œuvre de l'Accord revitalisé accuse encore un retard considérable, des progrès ont été observés durant la période considérée. La sélection des forces unifiées nécessaires s'est achevée et les parties à l'accord de paix se sont mises d'accord sur la structure de commandement et de contrôle des forces unifiées, ce qui a permis de faire avancer les arrangements en matière de sécurité transitoires. Autre étape importante, les sessions de consultation nationale visant la création de la Commission vérité, réconciliation et apaisement ont débuté.

10. Le 22 février 2022 a marqué le deuxième anniversaire de la formation du Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé. À cette date, les postes exécutifs avaient été pourvus et des institutions gouvernementales essentielles, tant au niveau national qu'au niveau des États, avaient été mises en place. La MINUSS a œuvré à aider le Gouvernement à promouvoir la confiance et à créer des conditions propices au consensus politique et à la résolution des tâches en suspens. La communauté internationale a continué de plaider en faveur d'une mise en œuvre rapide de l'Accord revitalisé, tandis que la MINUSS a, à de nombreuses reprises, facilité la tenue de forums pour la communauté diplomatique, organisé des visites de haut niveau dans des zones de tension et unifié le message de la communauté internationale, ce qui a donné lieu à des déclarations conjointes encourageant les parties à s'engager pour le progrès et permis de mieux cibler les actions menées auprès du Gouvernement, en ce qui concerne notamment les engagements pris par celui-ci en matière de violence infranationale.

11. Tout au long de la période considérée, le cessez-le-feu a été généralement respecté par les parties à l'Accord revitalisé. Cependant, les forces gouvernementales et des groupes non signataires, en particulier le Front de salut national, ont continué de s'affronter en Équatoria-Central et en Équatoria-Occidental, bien qu'à une échelle et une intensité moindres. Les combats ont continué de donner lieu à diverses formes d'atrocités contre les civils, notamment des meurtres, des violences sexuelles liées au conflit, des arrestations arbitraires et des actes de harcèlement, commises tant par une partie que par l'autre.

12. Autres sources d'insécurité, des divisions et des luttes intestines ont agité le Mouvement/l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition, en raison de la détérioration de la confiance au sein du parti, notamment dans l'État du Haut-

Nil. Après la scission du Mouvement/de l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition, qui a mené à la formation de la faction Kit-Gwang au début du mois d'août 2021, les combats entre la faction dissidente et les forces pro-Machar ont alimenté une insécurité localisée, notamment dans le Haut-Nil et le nord de Jongleï. Les tensions se sont également accrues à Maban, en raison de combats opposant le Mouvement/l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition et les milices armées de Maban, tandis qu'ailleurs, l'agitation politique et ethnique a continué de progresser, par exemple à Tamboura, en Équatoria-Occidental, où le conflit politico-ethnique s'est intensifié entre les factions armées pro-Azande et pro-Balanda, ainsi que dans le Haut-Nil, où les communautés Shilluk et Dinka Padang se sont disputé des territoires situés le long de la rive orientale du Nil. Dans le même temps, des progrès, bien que lents, ont été observés dans l'élargissement du processus de paix entamé grâce aux pourparlers de Sant'Egidio en juillet 2021. Deux groupes non signataires ont rejoint le Mécanisme de vérification et de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité, à la suite d'un atelier de 10 jours organisé en juin 2022.

13. Depuis la fin 2021, le nombre de conflits intercommunautaires est en baisse, celui-ci étant passé de 2 273 en 2020/21 à 1 837 en 2021/22, soit une diminution de 24 %. Les cycles d'attaques et de représailles entre communautés ainsi que par-delà les frontières des États et du pays se sont poursuivis, le plus grand nombre de victimes ayant été à déplorer lors : a) d'affrontements liés au bétail survenus à Ouarrap entre les Luanyjang et des jeunes Lou Paher, ainsi qu'entre des unités de désarmement des Forces sud-soudanaises de défense du peuple et des jeunes Rualbet armés ; b) des différends transfrontaliers survenus entre les Dinka Twic de Ouarrap et les Dinka Ngok d'Abyei au sujet de la délimitation des terres et de la propriété foncière. Les razzias de bétail, les représailles et d'autres actes criminels apparentés se sont également poursuivis à Jongleï.

14. Des tensions et des préoccupations du même ordre ont été constatées en Équatoria-Oriental et en Équatoria-Central, où s'opposaient éleveurs de bétail et communautés d'accueil. Bien que le problème des migrations saisonnières des éleveurs de bétail vers les terres agricoles – source de conflits – ne date pas d'hier, la situation s'est aggravée en raison de l'accentuation des tensions entre les éleveurs Dinka Bor et les communautés du comté de Magwe (Équatoria-Oriental), les 24 et 25 février 2022, et de Lobonok, Karpeto et Lokiliri payam (Équatoria-Central), en mars 2022. Les affrontements opposant les communautés agricoles et les éleveurs Dinka Bor ont causé des pertes en vies humaines, la destruction de biens et le déplacement de civils. La situation de sécurité a également été marquée par des conflits intercommunautaires transfrontaliers impliquant des jeunes armés de Mayom, dans le sud de l'État de l'Unité, de Gogrial-Est et de Tonj-Sud, dans l'État de Ouarrap, de Rivière-Jour, dans l'État du Bahr el-Ghazal occidental, de Rumbek-Nord, dans l'État des Lacs, et de Mvolo, dans l'État de l'Équatoria-Occidental.

15. La MINUSS, l'équipe de pays des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales et nationales ont continué d'opérer dans un environnement hautement volatile, le personnel de la Mission et les travailleurs humanitaires étant fréquemment exposés à des actes criminels, tels que des faits de harcèlement et d'intimidation, des embuscades routières, des vols à main armée, des vols et des effractions.

16. Le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire a nettement augmenté, atteignant environ 8,9 millions de personnes, contre 8,3 millions pendant l'exercice précédent, situation due en grande partie à l'insécurité alimentaire, à la violence subnationale et aux chocs climatiques, en particulier les inondations. À la fin du mois de juin 2022, on comptait au total 4,7 millions de déplacés, dont 2 millions

de personnes déplacées à l'intérieur du pays et 2,4 millions de réfugiés dans les pays voisins.

17. Après la reconversion des anciens sites de protection des civils de Bor, Wau, Djouba et Bentiu en camps de déplacés relevant de l'autorité du Gouvernement, la MINUSS a continué d'assurer la protection de 34 529 personnes déplacées, dont 17 740 femmes, dans le site restant de Malakal. Du fait qu'elle a cessé de se concentrer sur la protection statique de ces anciens sites, la Mission a été en mesure d'intensifier et d'élargir ses efforts de protection des civils en répondant efficacement et en temps voulu aux besoins en matière de protection et de sécurité se faisant sentir dans des zones de tension plus éloignées, en échangeant avec la population locale, en appuyant les convois humanitaires et en favorisant une meilleure appréciation de la situation.

18. Durant la période considérée, la MINUSS et le Gouvernement ont continué de faire des progrès considérables dans l'amélioration de la communication et de la coordination en général, l'objectif étant de faciliter les opérations menées par la Mission et, plus particulièrement, d'assurer la liberté de circulation nécessaire aux patrouilles. Le nombre de violations liées à la restriction de la liberté de circulation de la Mission, entravant son personnel et ses opérations, a diminué, grâce à l'élaboration, en juillet 2021, d'un ensemble de directives visant à renforcer cette liberté au moyen du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance et de la force de la Mission. Les directives en question ont été préparées à la suite de réunions de coordination de haut niveau tenues entre la direction de la MINUSS et les principaux services de l'État, avec la participation notamment de représentants des organes de sécurité, en particulier le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance.

19. Dans sa résolution [2625 \(2022\)](#), le Conseil de sécurité a réaffirmé la vision stratégique triennale définie dans la résolution [2567 \(2021\)](#) et élargi le mandat de la Mission pour y inclure tous les aspects de l'appui électoral, conformément à l'Accord revitalisé (l'accent étant tout particulièrement mis sur l'appui au processus d'élaboration de la constitution, sur les dispositions transitoires de sécurité et sur l'établissement d'un cadre réglementaire solide), tout en notant que le soutien apporté par la MINUSS serait évalué et réexaminé en permanence en fonction des progrès accomplis par les autorités sud-soudanaises concernant les points clés du processus de paix.

20. Conformément à la déclaration du Président du Conseil de sécurité ([S/PRST/2021/20](#)) en date du 27 octobre 2021 et au mandat électoral renforcé présenté dans la résolution [2625 \(2022\)](#) du Conseil, une équipe d'assistance électorale a été créée pour mettre en œuvre des activités à l'appui de la feuille de route établie en vue des élections, présentée dans l'Accord revitalisé.

21. Conformément au mandat relatif aux élections susmentionné, la MINUSS a commencé à contribuer à la préparation d'élections libres et régulières, notamment en soutenant le processus d'élaboration de la constitution, la mise en place du cadre juridique nécessaire à la tenue du scrutin et la création d'une commission électorale nationale. Grâce aux opérations qu'elle menait pour accomplir son mandat de protection des civils et des droits humains et d'appui au processus de paix, la Mission a contribué à améliorer l'environnement politique et les conditions de sécurité dans leur ensemble, étant entendu que tout appui électoral supplémentaire devrait faire l'objet d'une demande officielle du Gouvernement sud-soudanais et serait fonction d'une évaluation des progrès réalisés dans la réalisation des points clés, conformément aux paragraphes 6 à 8 de la résolution [2625 \(2022\)](#) du Conseil de sécurité.

22. La vision stratégique triennale de la Mission et le plan en découlant, portant l'un comme l'autre sur la période 2021-2024, ont été élaborés, adoptés et diffusés au cours du second semestre de 2021. Ces deux documents de planification stratégique ont guidé l'élaboration et la révision des plans de travail des sections et des composantes et servi à définir les priorités des bureaux locaux. La MINUSS s'est efforcée d'accroître l'utilisation des données pour mieux évaluer les progrès accomplis dans l'exécution des tâches prescrites et renforcer ses opérations et ses performances, ainsi que pour améliorer la communication d'informations aux organes intergouvernementaux.

23. La mise en œuvre du Système complet de planification et d'évaluation de la performance a continué d'évoluer au cours de la période considérée, l'objectif étant de systématiser la collecte de données en vue d'évaluer l'efficacité de la Mission et de mesurer les retombées de son activité sur le terrain. La MINUSS a mené à bien deux cycles d'étude d'impact. L'étude la plus récente a débuté à la fin de la période 2021/22, sur laquelle elle portait. Y ont pour la première fois été abordés les trois domaines prioritaires du Système complet de planification et d'évaluation de la performance, à savoir le renforcement de la mise en œuvre de l'Accord de paix et du processus de paix, la réduction des violences intercommunautaires et le renforcement de l'obligation de rendre des comptes en cas de violation des droits humains, lesquels relèvent directement du mandat de la Mission. Quant au cycle d'étude précédent, le rapport y relatif a été clôturé en novembre 2021. Au titre de cette étude, des indicateurs quantitatifs et qualitatifs ont été utilisés pour évaluer les progrès accomplis par la Mission s'agissant de contribuer à la mise en œuvre de l'Accord de paix et du processus de paix, et des recommandations opérationnelles visant à renforcer la collecte et l'analyse des données dans le cadre de l'application du Système ont été formulées, lesquelles ont fait l'objet d'un suivi, notamment lors du cycle d'évaluation des performances ultérieur qui a débuté en juin 2022. Durant la période considérée, la Mission a eu recours à plusieurs outils pour améliorer les évaluations de la performance et les études d'impact, s'appuyant notamment sur certains éléments des rapports d'impact issus des évaluations de la performance du Système complet de planification et d'évaluation de la performance pour étayer le rapport d'exécution. La Mission a également utilisé le module Application de pilotage stratégique d'Umoja pour suivre la mise en œuvre de ses activités relatives aux programmes.

24. En outre, la MINUSS a continué de tenir compte des sept domaines de l'Action pour le maintien de la paix Plus dans le cadre de l'exécution de son mandat, en cherchant à assurer la cohérence collective des stratégies politiques ainsi qu'une planification et une coordination intégrées, en renforçant les bons offices et la coordination multilatérale avec les partenaires régionaux, en travaillant efficacement avec les partenaires des Nations Unies dans le respect du principe d'unité d'action, en abordant avec le Gouvernement hôte et ses organes les questions de l'accès au territoire et de l'accord sur le statut des forces, en améliorant la sûreté et la sécurité des soldats de la paix, et en prenant des mesures pour faire progresser les programmes relatifs aux femmes et à la paix et à la sécurité et aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

#### **Pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19)**

25. La pandémie de COVID-19 a continué d'avoir des répercussions sur l'exécution du mandat de la MINUSS. Bien que dans une moindre mesure qu'au cours de la période précédente, la Mission a encore dû s'employer, en trouvant le juste équilibre, à exécuter les tâches prescrites et les activités d'appui primordiales tout en assurant la sûreté et la sécurité du personnel des Nations Unies. Diverses mesures préventives essentielles ont continué d'être appliquées ; la Mission a par exemple continué de veiller au respect des protocoles de distanciation physique et de port du masque, ainsi

que de limiter les réunions en présentiel en tirant pleinement parti des outils de visioconférence et d'autres technologies.

26. Au cours de la période considérée, la Mission, tenant compte des enseignements tirés de la pandémie, est restée prête à faire face à des situations d'urgence médicale et a continué de procéder à des évaluations des risques sanitaires partout dans la zone de mission. Elle a en outre maintenu en service les laboratoires spécialisés dans la COVID-19 de toutes les unités médicales de niveau II et cliniques appartenant aux Nations Unies. Pendant l'exercice, la Mission a conservé la centrale de production d'oxygène qui avait été installée à Djouba pour assurer l'approvisionnement ininterrompu en oxygène de toutes les cliniques, y compris la clinique du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) située à Djouba et sa propre unité de soins intensifs destinée aux malades de la COVID-19, son unité de haute dépendance et ses installations de quarantaine.

### **Activités de fond et autres activités relatives aux programmes**

27. Pendant l'exercice considéré, la Mission a mené les activités ci-après. On trouvera des informations détaillées à cet égard dans les rubriques consacrées aux produits correspondants du cadre de budgétisation axée sur les résultats de la Mission :

a) **Services de détection des mines et de déminage.** Afin d'assurer la sécurité des soldats de la paix, des acteurs humanitaires et des communautés, la Mission a concentré ses activités en matière de lutte contre les mines sur la recherche et la levée des mines terrestres et engins non explosés, sur l'élimination ou la destruction des engins explosifs, sur la sensibilisation des civils au risque des engins explosifs, sur l'exécution d'activités visant à appuyer le Gouvernement et à orienter son action, en sa qualité de partie à la Convention sur les armes à sous-munitions et à d'autres instruments réglementant l'usage d'armes explosives, ainsi que sur la sensibilisation du personnel des Nations Unies et des organismes humanitaires au problème des mines et des restes explosifs de guerre. On trouvera aux paragraphes 60 et 73 du présent rapport de plus amples informations sur les activités relatives aux programmes menées par la Mission ;

b) **Lutte contre la violence au sein de la collectivité (2 projets).** Les activités ont notamment consisté à élaborer un programme à l'échelle de la Mission visant à réduire les violences au niveau communautaire par : i) la fourniture d'un soutien à la Commission nationale de désarmement, démobilisation et réinsertion en matière de collecte et d'analyse des informations et des données nécessaires à la conception d'un projet pilote de lutte contre la violence au sein de la collectivité ; ii) la fourniture d'un soutien aux jeunes à risque en l'absence d'un processus officiel de désarmement, démobilisation et réinsertion dans l'État d'Équatoria-Occidental et l'État des Lacs. Dans le cadre du programme, il a été demandé à des représentants de tous les niveaux de la communauté locale, notamment des représentants des autorités officielles et coutumières, des femmes, des jeunes, des rapatriés et d'anciens membres de groupes armés, de contribuer au recensement des causes profondes de la violence et à l'élaboration de solutions durables pour mettre fin à ce fléau. Le programme, qui a permis de mettre en place des conditions plus propices à des retours sûrs et volontaires, visait, en privant les groupes armés organisés d'un accès facile à de nouvelles recrues, à abattre les obstacles qui entravaient l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables dans les zones les plus exposées aux conflits ;

c) **Renforcement de la confiance (1 projet).** Les activités ont notamment consisté à mener des missions de bons offices au niveau des États et au niveau local, et plus précisément à contribuer aux efforts de rapprochement et de renforcement de la confiance déployés au niveau local, à améliorer les relations entre civils et

militaires et à développer des infrastructures de paix au niveau local. Diverses activités relatives aux programmes ont été mises en œuvre, lesquelles ont ciblé directement 20 151 bénéficiaires dans l'ensemble du pays. Grâce à l'appui apporté aux mécanismes locaux dans le cadre de la gestion de la transhumance, le nombre de cas de vol de bétail a considérablement diminué et les résolutions adoptées à l'issue des conférences tenues avant et après la transhumance ont été mieux respectées. D'autres activités ont contribué à l'atténuation et au règlement des conflits locaux, et d'autres encore ont consisté à aider les institutions infranationales à promouvoir la coexistence pacifique et à favoriser la réconciliation au niveau local ;

d) **Droits de l'homme (5 projets).** Les activités ont notamment consisté à surveiller la situation, à conduire des enquêtes et à établir des rapports concernant les violations des droits humains et les atteintes à ces droits ; à fournir un appui aux institutions nationales des droits humains, aux organisations de la société civile, à l'assemblée législative nationale et aux assemblées législatives des États, aux forces organisées, à la police et à l'administration pénitentiaire, aux ministères concernés au niveau des États et aux mécanismes de justice nationaux, notamment le pouvoir judiciaire, les tribunaux traditionnels et les mécanismes de justice transitionnelle ; à organiser des ateliers et des séances de sensibilisation ; à poursuivre le dialogue avec les parties prenantes afin de plaider en faveur de l'adoption de mesures de prévention et de protection en matière de violence sexuelle liée aux conflits et de violence contre les enfants. Au total, 401 activités de renforcement des capacités et sessions de sensibilisation ont été organisées à l'intention de 13 636 bénéficiaires, dont 4 954 femmes, au sujet de diverses questions relatives aux droits humains ; elles ont notamment permis un dialogue avec les partenaires dans le cadre du forum national des droits humains, du Groupe de travail sur la justice transitionnelle, de la Commission des droits humains du Soudan du Sud, de l'Alliance de la société civile, du Réseau de défense des droits humains au Soudan du Sud, de la South Sudan Law Society et des institutions nationales des droits humains. De plus, 53 ateliers de formation et de sensibilisation à la protection contre les violences sexuelles liées aux conflits ont été organisés ;

e) **État de droit/institutions chargées de la sécurité/réforme du secteur de la sécurité/lutte contre la violence de proximité (2 projets).** Les activités ont notamment consisté à fournir un appui technique au projet de renforcement de la confiance lancé par la Police nationale sud-soudanaise, ainsi qu'à sensibiliser plus de 10 000 policiers et agents des services répressifs au droit international humanitaire, au droit des droits humains et aux procédures d'enquête et de poursuite dans les affaires de violence sexuelle et fondée sur le genre et de violence sexuelle liée aux conflits (voir par. 46 du présent rapport) ; à déployer des spécialistes de la justice et de l'administration pénitentiaire pour appuyer le renforcement de la coopération avec les acteurs de la justice nationale dans les bureaux locaux de la MINUSS à Wau, Kuacjok, Bentiu, Malakal, Rumbek et Aweil ; à contribuer à la mise en place d'audiences foraines civiles et militaires, ainsi que de tribunaux spéciaux pour traiter les crimes survenant dans le contexte de la violence intercommunautaire (voir par. 54 du présent rapport) ; à mener des missions de bons offices et à fournir des conseils techniques aux organismes de sécurité transitoires, notamment au Comité d'examen de la défense stratégique et de la sécurité et à la Commission nationale de désarmement, démobilisation et réinsertion (voir par. 77 du présent rapport) ;

f) **Consolidation de la paix (3 projets).** Les activités ont notamment consisté à établir et à faciliter des dialogues de haut niveau avec les parties à l'Accord revitalisé et les responsables du dialogue national ; à créer et à organiser des forums des partis politiques (voir par. 75 et 76 du présent rapport) et d'autres forums de dialogue sur l'ouverture de l'espace politique destinés aux acteurs de la société civile ; à organiser des forums mensuels avec la communauté diplomatique pour faire

en sorte que l'appui apporté à l'application de l'Accord revitalisé soit coordonné ; à organiser sur Radio Miraya des ateliers et des tables rondes sur la mise en œuvre de l'Accord revitalisé ; à organiser des ateliers sur les femmes et la paix et la sécurité, en mettant l'accent sur la participation des femmes au processus de paix et sur les dispositions de l'Accord revitalisé exigeant la présence de 35 % de femmes à tous les niveaux de gouvernance ; à poursuivre la collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies en vue de déterminer les possibilités de réintégration volontaire des personnes déplacées et d'apporter un soutien à cet effet. Dans le cadre des activités d'appui aux retours, 10 projets mis en œuvre par des organisations non gouvernementales locales ont permis de fournir diverses formations professionnelles, notamment en gestion d'entreprise, à 1 095 personnes de retour et jeunes à risque, dont 765 femmes.

### C. Activités d'appui de la mission

28. Durant l'exercice 2021/22, la Mission a poursuivi ses efforts visant à réduire le plus possible la quantité de munitions inutilisables détenues par les unités militaires et les unités de police. Elle est ainsi parvenue à en éliminer 18,3 tonnes. Afin de maintenir le niveau requis de stock de munitions opérationnelles utilisables, la Mission a procédé au réapprovisionnement en munitions de trois bataillons, d'une unité du génie, d'une unité de police militaire et de deux unités de police constituées. En outre, pour atténuer les dangers allant de pair avec le stockage des munitions, elle a recensé 19 dépôts qui présentaient un risque moyen et nécessitaient d'être remis en état. À la fin de la période à l'examen, 10 sites de stockage de munitions avaient été remis en état et des travaux étaient en cours dans les 9 dépôts restants.

29. Au cours de la période considérée, la Mission a fini de déployer l'outil de planification de la chaîne d'approvisionnement ; elle a par ailleurs mis à jour son plan d'acquisition et l'a présenté, en juin 2022. L'outil de planification de la chaîne d'approvisionnement offre des fonctionnalités avancées de planification de la chaîne d'approvisionnement, ayant trait à l'automatisation, à l'établissement de prévisions basées sur des données, à la fourniture d'informations en temps réel sur les autres modules Umoja, à l'amélioration de l'approvisionnement et à la planification logistique.

30. En ce qui concerne le remplacement progressif prévu de ses infrastructures et de son matériel vétustes, la Mission a remplacé les vieux bâtiments préfabriqués qui étaient utilisés pour l'hébergement de troupes et de membres du personnel civil et elle a amélioré les infrastructures de sécurité des camps, notamment des clôtures d'enceinte et des tours de guet, dans 21 sites. Elle a en outre remis en état les principales voies de ravitaillement dans les 10 bureaux locaux et entretenu les aérodromes et routes se trouvant au sein même des camps. Des services d'entretien et de réparation des infrastructures existantes ainsi que de gestion des installations ont été fournis dans 21 sites.

31. Durant l'exercice 2021/22, la Mission a commencé à utiliser, à titre d'essai, des véhicules amphibies tout-terrain, dont quatre remorques, pour effectuer des patrouilles sur des terrains accidentés ou dans des zones inondées, dans le cadre d'une solution visant à améliorer la mobilité de sa force, laquelle avait été entravée par un manque d'infrastructures en matière de transport. Le déploiement des 15 véhicules tout-terrain loués au Programme alimentaire mondial (PAM) a été légèrement retardé, en raison de perturbations ayant trait à la pandémie de COVID-19 sur la chaîne d'approvisionnement, ainsi que de retards ultérieurs dans le processus de dédouanement. Par conséquent, la période de location de 12 mois a commencé en avril 2022 et devrait se terminer en avril 2023. Une fois la formation des conducteurs

et les autres activités préliminaires terminées, un bataillon déployé à Bor a commencé à effectuer des essais restreints. Par ailleurs, le personnel militaire de la Mission procède actuellement à un essai sur le terrain de plus grande ampleur dans l'État de Jonglé. Les résultats préliminaires sont prometteurs, les véhicules loués au PAM, d'une marque précise, se révélant capables d'opérer sur des terrains accidentés et dans des zones inondées.

32. Durant la période considérée, la Mission a mené à bien deux des huit grands projets de construction qui avaient été approuvés pour la période, à savoir la remise en état de la piste d'atterrissage de Malakal et l'installation de réservoirs d'eau surélevés à Tomping, Malakal et Bentiu. La mise en œuvre des six projets restants, y compris les deux projets d'un coût estimé à 1 million de dollars ou plus, à savoir la construction d'entrepôts en acier laminé à Wau, Bor, Malakal et Bentiu et l'installation de dispositifs électro-solaires portatifs d'appoint à Wau, Bor, Malakal et Bentiu, a été reportée en raison de retards dans la procédure d'appel d'offres. À la fin de l'exercice, les offres reçues concernant la construction d'entrepôts en acier laminé étaient en cours d'évaluation. Quant au projet d'installation de dispositifs électro-solaires portatifs d'appoint, il avait été recommandé de lancer un nouvel appel d'offres, les propositions reçues jusqu'alors étant incomplètes et inadéquates.

33. La Mission a continué de réduire son empreinte écologique au cours de la période considérée grâce à la réalisation de projets visant à gagner en efficacité énergétique et à favoriser une gestion durable de l'eau et des déchets. Grâce à ses efforts d'atténuation des dangers liés aux eaux usées, la Mission est parvenue à éliminer tous les facteurs de risque résiduels importants en 2021. De ce fait, elle a obtenu une note de 74 dans le tableau de bord d'évaluation environnementale de l'administration, contre une note de 70 pour l'exercice précédent. En outre, en 2021/22, la Mission a entrepris les projets suivants : a) la transformation progressive de centrales solaires reliées au réseau en fermes solaires hybrides, à Wau et à la Maison des Nations Unies ; b) la centralisation des installations électriques à la Maison des Nations Unies et à Tomping et la mise en place d'un réseau aérien à moyenne tension ; c) l'acquisition de cinq incinérateurs de 2 000 kg destinés à accroître les capacités des déchetteries dans les bureaux locaux de grande taille ; d) la mise en service d'une station d'épuration fonctionnant selon le principe des boues activées à la Maison des Nations Unies. À la fin de la période à l'examen, la procédure de passation de marché concernant la conception et la construction de systèmes de gestion des eaux usées à Malakal était en cours. Bien que le projet initial portait également sur Bor et Bentiu, celui-ci a été réduit pour n'inclure que Malakal, en raison des inondations survenues et des contraintes logistiques y associées.

34. Dans le cadre de l'initiative qui avait été prise à l'échelle du Secrétariat concernant les mesures d'appui renforcé, la MINUSS a continué de fournir au Bureau de la Coordonnatrice résidente pour le Soudan du Sud une gamme complète de mesures de soutien *in situ*. Conformément à l'accord de niveau de service, entré en vigueur en janvier 2021, la Mission a fourni au Bureau de la Coordonnatrice résidente des services d'appui administratif.

35. Conformément à la recommandation formulée par le Département de l'appui opérationnel à l'intention de toutes les missions de maintien de la paix, qui visait à ce que celles-ci intègrent leur groupe du VIH/sida et le programme d'accompagnement correspondant dans leur section des services médicaux, les activités mandatées par la MINUSS en matière de VIH et de sida ont été intégrées avec succès à celles de la Section des services médicaux, au titre de la gestion globale des maladies infectieuses et chroniques et de la sensibilisation du personnel des Nations Unies à la question de la santé.

## **D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional**

36. Consciente du rôle joué par les partenariats stratégiques dans la réalisation de sa vision stratégique, la MINUSS a collaboré étroitement avec des partenaires opérant dans la région, notamment l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), pour faire avancer le processus de paix et l'application de l'Accord revitalisé. Le Représentant spécial du Secrétaire général s'est régulièrement entretenu avec l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique et le Représentant spécial du Secrétaire général auprès de l'Union africaine, avec lesquels il a coordonné l'appui fourni par l'ONU et les missions de bons offices concernant le processus de paix au Soudan du Sud. Le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine et le Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique ont tiré parti de leurs avantages relatifs et de leur proximité géographique pour s'entretenir régulièrement et en temps opportun avec la Commission de l'Union africaine et le secrétariat de l'IGAD au sujet de questions concernant le Soudan du Sud.

37. La MINUSS a par ailleurs continué de mettre en œuvre des dispositifs de coordination avec d'autres partenaires régionaux, notamment en apportant son soutien à la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), dont le mandat consiste à appuyer le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, y compris grâce à des groupes de travail consacrés à des questions portant sur la logistique, la sécurité, les opérations et la communication et grâce à des vols de passagers spécialement affrétés au départ d'Entebbe (Ouganda) et à destination de Wau via Djouba. Elle a également continué de fournir un appui au bureau de liaison de la FISNUA à Djouba, suivant les besoins.

38. Conformément à un contrat-cadre opérationnel signé le 4 août 2021 par la MINUSS et la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) et approuvé par le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, l'Équipe déontologie et discipline de la MINUSS a apporté son soutien à son pendant de la MINUATS aux fins de la mise en œuvre dans cette dernière de la stratégie à trois volets du Secrétaire général visant à prévenir les fautes professionnelles (prévention, répression et réparation). L'utilité de cet accord, qui a pour objectif de garantir une application plus robuste du principe de responsabilité dans les domaines de la déontologie et la discipline, a été démontrée dans le cadre d'autres arrangements régionaux ayant permis à de petites missions aux capacités limitées de profiter du soutien d'une équipe déontologie et discipline plus importante dans la région.

39. Le Centre de services régional d'Entebbe a continué d'apporter un appui régional, notamment à la MINUSS, dans les domaines suivants : entrée en fonctions et cessation de service des fonctionnaires, prestations et états de paie, règlement des fournisseurs, droits à prestation, voyages, traitement des demandes d'indemnisation, services de caisse, formation, services de conférence, transports et contrôle des mouvements et services informatiques. La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) a continué de fournir des services à la MINUSS, par l'intermédiaire de la Base d'appui d'Entebbe. La MINUSS a par ailleurs continué de faire appel à la Section de l'appui centralisé aux achats d'Entebbe pour rationaliser les services d'achat en Afrique centrale et en Afrique de l'Est par les moyens suivants : gestion régionale des fournisseurs et regroupement des achats au titre des contrats-cadres régionaux.

## **E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées**

40. La MINUSS a continué de travailler en étroite collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies dans les domaines prioritaires communs, conformément à son mandat et au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour la période 2019-2021 (qui avait été reconduit jusqu'en 2022). Le Plan-cadre de coopération a continué de guider les activités menées par l'équipe de pays des Nations Unies au Soudan du Sud en vue d'obtenir des résultats dans quatre domaines prioritaires : a) consolidation de la paix et de la gouvernance ; b) amélioration de la sécurité alimentaire et redressement des économies locales ; c) renforcement des services sociaux ; d) avancement des femmes et des jeunes. La MINUSS a participé à l'élaboration de ce cadre et continuera de collaborer avec les parties concernées pour veiller à la cohérence stratégique et ininterrompue des activités menées dans les domaines prioritaires. Dans le contexte de cet instrument à l'échelle du système, la Mission a poursuivi sa recherche de complémentarité et de points d'entrée permettant de favoriser la synergie en matière de planification conjointe et de coordination avec les partenaires, notamment en faisant le lien entre l'humanitaire, le développement et la paix. La MINUSS a par ailleurs participé à l'élaboration du nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour la période 2023-2025.

41. Au cours de l'exercice considéré, le Représentant spécial du Secrétaire général a présidé les réunions hebdomadaires du conseil de direction, lesquelles rassemblaient tous les responsables des organismes, fonds et programmes des Nations Unies présents au Soudan du Sud. De plus, la Mission a participé aux réunions bimensuelles des équipes de gestion des programmes et de gestion des opérations de l'équipe de pays des Nations Unies et s'est régulièrement entretenue avec le Bureau de la Coordinatrice résidente au sujet des questions de planification stratégique des frontières.

42. Tout au long de l'exercice considéré, la MINUSS a entretenu des contacts réguliers avec les entités des Nations Unies et coopéré avec elles dans leurs domaines d'intérêt commun, notamment dans le cadre du Partenariat pour le relèvement et la résilience et d'autres initiatives conjointes. La coordination approfondie entre la MINUSS et l'équipe de pays pour l'action humanitaire s'est poursuivie sous la direction de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général (Coordinatrice résidente et Coordinatrice de l'action humanitaire) et dans le cadre de réunions hebdomadaires associant tous les partenaires humanitaires, outre les réunions trimestrielles du Comité de haut niveau chargé de superviser les activités humanitaires, coprésidé par le Ministre du cabinet ministériel.

## **F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats**

### **Composante 1 : protection des civils**

43. Au cours de la période considérée, la MINUSS a continué de proposer une action globale en matière de protection des civils, notamment en dialoguant avec les principaux responsables aux niveaux national et infranational, en assurant, par sa présence, la protection des populations, et en menant un large éventail d'activités destinées à lutter contre les principaux facteurs de conflit.

44. Pour répondre aux priorités en matière de protection, la Mission a planifié des patrouilles ciblées et appliqué le concept d'opérations selon un modèle en étoile, qui consiste à utiliser des bases opérationnelles temporaires pour établir un centre protégé à partir duquel les différents piliers de la Mission, sa force et ses partenaires

humanitaires peuvent opérer dans des endroits reculés, où règne souvent l'insécurité. Tout au long de l'exercice 2021/22, 42 bases opérationnelles temporaires, telles que celles établies à Tamboura et à Marial Lou, ont permis à la Mission de maintenir un dialogue soutenu avec la population locale grâce à sa présence prolongée, qui a apporté de meilleures garanties de sécurité que les patrouilles de routine.

45. Les patrouilles terrestres ont également contribué à prévenir efficacement toutes les formes de violence contre les civils et à créer les conditions propices au retour et à la réinstallation sûrs des personnes déplacées, pour celles qui le souhaitent ; des patrouilles aériennes et fluviales ont également été menées dans toute la zone de mission à des fins de reconnaissance et d'évaluation des conditions de sécurité, en vue de protéger les civils. Au cours de la période considérée, la police des Nations Unies a renforcé sa collaboration avec les services de la Police nationale sud-soudanaise, en menant des patrouilles coordonnées et des activités de mobilisation de la population, de renforcement des capacités et de sensibilisation à l'échelle locale, afin de mener une action coordonnée cohérente et efficace pour répondre aux obligations découlant du mandat de protection des civils et mieux cerner la situation actuelle. En partenariat avec les parties prenantes, notamment la Police nationale sud-soudanaise, les autorités locales, les chefs traditionnels, les organisations de la société civile, les institutions religieuses et les associations d'agriculteurs, la police des Nations Unies a également renforcé les programmes de sécurité locale et de prévention de la criminalité en réorganisant ou en créant 157 comités de liaison entre la police et les populations dans l'ensemble du pays. Pour favoriser la prise en main au niveau local et la pérennité de la démarche, des conseillers de la police ont organisé des ateliers à l'intention des membres exécutifs des comités et des officiers de la Police nationale sud-soudanaise.

46. Au cours de la période considérée, la Mission a aidé la Police nationale sud-soudanaise à planifier et à élaborer des documents stratégiques et des instructions permanentes. Elle a également fourni des conseils et une assistance techniques dans le cadre d'initiatives de sensibilisation, dans le but d'accroître le professionnalisme de la police nationale et de renforcer sa capacité à traiter les questions de criminalité et les préoccupations liées à la protection des civils, telles que les enquêtes et les poursuites dans les cas de violence sexuelle et fondée sur le genre.

47. Dans le cadre de son mandat de protection des civils au sens large, la Mission a continué d'exercer ses bons offices, en poursuivant son dialogue politique avec les autorités nationales et infranationales, la société civile et les autres parties prenantes afin de trouver des solutions politiques aux questions liées à la protection des civils. La participation active des personnes nommées à des postes constitutionnels, tels que les gouverneurs, les vice-gouverneurs, les ministres d'État, les commissaires de comté et les membres d'assemblées législatives d'État, auxquels s'ajoutent les autorités traditionnelles, les chefs religieux et de la jeunesse et les responsables locaux, a notamment contribué à la prévention et à la gestion des conflits intercommunautaires et intracommunautaires. À cet égard, la MINUSS a facilité le dialogue entre les Murle de Likuangole et les Lou Nuer du comté d'Akobo, ce qui a permis d'améliorer les relations entre ces groupes, comme en témoigne le fait que les Murle ont autorisé l'ouverture de la route reliant Likuangole à Akobo et que les jeunes d'Akobo ont refusé de soutenir la mobilisation des Lou Nuer pour attaquer les Murle. Elle a en outre collaboré avec des chefs de file de la jeunesse dans l'État de l'Équatoria-Central, ce qui a conduit à la mise en place d'efforts conjoints visant à atténuer les attaques de représailles au lendemain de vols de bétail commis dans la région.

48. De la même manière, les espaces de concertation à Guit, Nhialdiu et Mankien (État de l'Unité), appuyés par la MINUSS, ont aidé les communautés à conclure un

accord prévoyant des plans d'action pour résoudre les conflits intercommunautaires alimentés par une culture de la vengeance. Les jeunes de ces communautés ont pris en charge les discussions sur les possibilités de renforcer le rôle des jeunes dans la gestion des conflits et l'inclusion des jeunes des campements pastoraux et des jeunes nomades qui se déplacent d'un endroit à l'autre avec le bétail à la recherche de pâturages et d'eau, dans les processus de paix. À Yei (Équatoria-Central), les patrouilles périodiques effectuées dans le camp de déplacés d'Al-Jazirah, dans le payam de la ville de Yei, et les discussions régulières tenues avec le Chef suprême du comté de Rivière-Yei et le commandant des Forces sud-soudanaises de défense du peuple ont été fructueuses : les personnes déplacées du camp d'Al-Jazirah ont pu accéder à leurs exploitations agricoles dans le payam de Mukaya. Les Forces sud-soudanaises de défense du peuple ont également encouragé les civils à accéder à leurs exploitations sans crainte et leur ont promis qu'elles assureraient la sécurité dans la zone.

49. Au cours de la période considérée, la MINUSS a poursuivi la mise en œuvre du projet de lutte contre la violence au sein de la collectivité à Jongleï (Zone administrative du Grand Pibor), qu'elle a élaboré en partenariat avec le PAM, l'Organisation mondiale de la Santé, Nonviolent Peaceforce et Vétérinaires sans frontières Allemagne. Dans le cadre du projet, la MINUSS a renforcé les capacités des acteurs formels et informels de l'état de droit et a fourni un espace pour évaluer les lacunes dans l'administration de la justice et les obstacles à la paix.

50. La MINUSS a continué de faciliter la mise en place de programmes et d'activités visant à promouvoir le rôle des femmes dans les processus politiques et de paix. Dans le Bahr el-Ghazal septentrional, deux programmes distincts de renforcement des capacités ciblant les femmes dirigeantes de l'ensemble de l'État ont permis d'améliorer les compétences de ces dernières en matière de gestion des conflits et de promotion de la cohésion sociale, de la résilience des populations locales, du leadership et de la prise de décisions, ainsi que de droits humains. Ces initiatives ont conduit à l'élaboration de plans d'action conjoints portant sur le plaidoyer en faveur du rôle et de la participation des femmes dans la gestion des conflits et les processus politiques. Un atelier similaire a été organisé dans l'État du Bahr el-Ghazal occidental, afin de renforcer les compétences de plaidoyer des femmes dirigeantes et des défenseurs masculins de l'égalité des genres. Les participants ont formulé des mesures pour faire pression à différents niveaux afin d'inciter les dirigeants politiques à appuyer le programme pour les femmes et la paix et la sécurité.

51. Au cours de la période considérée, la MINUSS a exécuté des activités de programme pour 20 151 bénéficiaires directs dans tout le Soudan du Sud, afin de promouvoir les initiatives de paix et le dialogue au niveau infranational. Parmi elles, des ateliers, des réunions de rapprochement, des conférences de paix et des forums de dialogue, dont certains ont eu lieu dans les zones contrôlées par l'opposition et ont été organisés grâce aux ressources allouées aux activités de programme. Ainsi, la MINUSS a prêté son concours à des conférences tenues avant et après la transhumance dans le Bahr el-Ghazal septentrional entre les Dinka Malual et les pasteurs misseriya et rizeigat du Soudan. Les résolutions et les mécanismes de gestion des conflits adoptés lors des conférences tenues avant la transhumance ont permis de renforcer la coopération dans la lutte contre la violence transfrontalière, et au moins 41 violations et incidents ont été résolus lors des conférences tenues après la transhumance dans le respect des normes convenues.

52. Dans ses activités d'appui, la Mission s'est également rapprochée des jeunes des campements pastoraux, ce qui a permis de mieux faire respecter les décisions adoptées lors des conférences organisées avant et après la période de transhumance. La Mission a organisé des forums de dialogue entre civils et militaires qui ont permis

d'améliorer les relations entre forces gouvernementales, groupes de l'opposition et population civile dans les régions de l'Équatoria, de Bahr el-Ghazal et du Haut-Nil et d'assurer une plus grande liberté de circulation. Dans le cadre de l'appui apporté au titre des programmes, elle a œuvré en faveur du dialogue entre les personnes déplacées et les populations d'accueil, ce qui a permis de renforcer la liberté de circulation et la confiance entre ces deux groupes. La MINUSS a collaboré avec des dirigeants influents aux niveaux national et local pour résoudre les conflits intercommunautaires et assurer la protection des civils dans tout le pays.

53. À la fin du mois de juin 2022, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays s'élevait à 2 millions. Au total, 34 529 personnes déplacées vivaient dans des sites de protection des civils à l'intérieur ou à proximité de la base de la MINUSS à Malakal. Dans l'État du Haut-Nil, la dynamique politique ne favorisait pas l'exercice de reconversion du site de protection des civils de Malakal en site ordinaire pour personnes déplacées. Au terme de consultations avec les personnes déplacées, les communautés d'accueil et les autorités de l'État, la Mission a élaboré et mis en œuvre des actions visant à résoudre certains des problèmes qui empêchaient ces personnes de regagner leur foyer, notamment en ce qui concerne la sécurité, le logement, les terres, la propriété et le manque de services.

54. La MINUSS a continué de fournir des conseils techniques et une assistance au renforcement des capacités afin d'aider les autorités à restaurer et à réformer le secteur de la justice et de l'état de droit, notamment en déployant des experts de l'administration pénitentiaire et de la justice dans ses bureaux locaux de Wau, Kuacjok, Bentiu, Malakal, Rumbek et Aweil, afin de renforcer les capacités des acteurs nationaux de la chaîne judiciaire. En coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies, la MINUSS a fourni une assistance technique aux tribunaux itinérants, qui sont financés par le PNUD, à Terekeka, Maban, Ruweng et Kapoeta. La MINUSS a également apporté son soutien à cinq tribunaux spéciaux dans les États du Bahr el-Ghazal occidental, de Ouarrap et des Lacs, en appliquant un modèle prévu par le droit national dans lequel les chefs traditionnels servent de conseillers à un juge statutaire, en vue de traiter les crimes survenant dans un contexte de violence intercommunautaire. Les activités de renforcement des capacités et l'assistance technique fournies au tribunal itinérant spécial conjoint pour les États du Bahr el-Ghazal occidental et de Ouarrap ont permis d'enquêter sur 65 affaires, d'arrêter 32 personnes et de statuer sur 23 affaires impliquant 28 prévenus, dont 3 affaires de violence fondée sur le genre. Les communautés dans lesquelles le tribunal itinérant spécial conjoint a été déployé ont constamment sollicité son retour, estimant que celui-ci apportait la paix et l'application du principe de responsabilité dans les zones frontalières des deux États en offrant un accès à la justice et en réglant les différends dans les meilleurs délais.

55. La MINUSS a continué à participer à des rencontres hebdomadaires de coordination humanitaire aux niveaux national et infranational dans tout le pays, notamment les équipes spéciales chargées de trouver des solutions au niveau national et au niveau des États, l'équipe spéciale réunissant l'équipe de pays pour l'action humanitaire et la MINUSS, les groupes de travail intersectoriels et le groupe de travail technique sur le logement, les terres et la propriété afin de favoriser le retour, en toute sécurité, des personnes déplacées. Dans les États de l'Équatoria-Occidental, de l'Équatoria-Oriental et du Ouarrap, ces rencontres ont permis au Gouvernement de définir des actions à mettre en place à titre prioritaire pour lutter contre la violence dans les communautés touchées, notamment le déploiement de la Police nationale sud-soudanaise et des Forces sud-soudanaises de défense du peuple pour renforcer le climat de confiance et améliorer la sécurité dans les zones de tension que sont Tamboura, Magwe et Tonj-Nord.

56. La MINUSS a aidé les autorités étatiques et locales à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies de retour et de réintégration par zone, des plans qui favorisent les priorités en matière de consolidation de la paix, de développement, de reconstruction et de relèvement des personnes déplacées et de celles qui ont regagné leur foyer, ainsi que la pleine participation de ces dernières aux processus menant aux élections. Elle a également appuyé les initiatives visant à accroître la participation des femmes et des jeunes aux activités de consolidation de la paix, ce qui a favorisé le retour et la réintégration des personnes déplacées et renforcé leurs moyens de subsistance. Ces initiatives, notamment le travail de sensibilisation conjoint et la mise en œuvre, dans le cadre des activités de programme, de 10 projets spécifiques tenant compte des besoins des femmes, des filles, des hommes et des garçons et de leur impact sur ces personnes, ont permis de multiplier les perspectives offertes aux déplacés, à ceux qui sont rentrés chez eux et aux communautés d'accueil, y compris les femmes et les jeunes à risque.

57. La MINUSS a continué de plaider, par l'intermédiaire du Comité des affaires humanitaires de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée et de la Commission de secours et de relèvement, en faveur de la mise en place de six équipes spéciales chargées de trouver des solutions au niveau national et au niveau des États (Équatoria-Central, Lacs, Bahr el-Ghazal septentrional, Haut-Nil, Ouarrap et Équatoria-Occidental) et de la mise en œuvre régulière d'activités en ce sens au niveau national, afin de mieux coordonner les mesures de retour et de réintégration des personnes déplacées et de renforcer les capacités de mise en œuvre des dispositions du chapitre III de l'Accord revitalisé dans les 10 États. Elle a animé des discussions de groupe aux côtés d'acteurs de premier plan, notamment des dirigeants, des anciens et des administrateurs de payams, sur les besoins en matière de retours durables dans les payams de Malek, de Nyang, de Yirol et d'Akot (État des Lacs) et de Mayom (État de l'Unité). Les conseils techniques et le soutien au renforcement des capacités des institutions étatiques apportés par la Mission ont permis d'offrir des solutions de retour à 51 personnes à Pochala et à 800 personnes à Baidit, dans le Jangleï. Au total, 250 personnes ont bénéficié d'une aide pour regagner Diem Jalab (comté de Raga, Bahr el-Ghazal occidental). À Wau, la MINUSS a soutenu les efforts déployés par le Gouvernement pour dresser un état des lieux des perspectives et des défis liés au retour, à la réintégration et au relèvement des personnes déplacées dans le comté de Raga, afin d'éclairer la mise en place de plans de soutien intégrés par zone.

58. La MINUSS a continué de collaborer étroitement avec l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires humanitaires pour mieux faire connaître les cadres juridiques régissant les litiges relatifs au logement, aux terres et à la propriété au niveau infranational, notamment en organisant une table ronde avec les principales parties prenantes sur le projet de loi foncière de l'Équatoria-Central, en collaboration avec la Commission foncière de l'État. Au niveau national, la Mission, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a aidé le Ministère des terres, du logement et du développement urbain à organiser un séminaire-retraite technique en avril 2022, en vue de finaliser le projet de politique foncière à Wau, dans le Bahr el-Ghazal occidental. À la fin de la période considérée, la politique foncière, qui vise à régir les mécanismes de résolution pacifique des litiges relatifs au logement, à la terre et à la propriété, était en attente d'introduction à l'Assemblée législative nationale provisoire reconstituée.

59. Les projets à effet rapide sont restés importants dans l'action de la Mission auprès des populations locales et le renforcement des capacités institutionnelles des acteurs locaux. La MINUSS a continué de privilégier les projets axés sur la santé, l'eau et l'assainissement, l'éducation, l'égalité des genres, la consolidation de la paix, l'état de droit et les installations judiciaires, et a mis en œuvre un total de 50 projets

à effet rapide au cours de la période considérée, dont 5 visaient directement les femmes, tous les autres intégrant les questions de genre et une approche sensible à la dimension de genre.

60. Grâce à ses activités de déminage, la Mission a été en mesure de détruire des engins explosifs, notamment des mines terrestres, ce qui a permis de créer un environnement plus sûr pour les civils. En outre, une formation sur les risques liés aux engins explosifs a été dispensée à plus de 300 000 civils, dont environ 850 réfugiés et 1 000 personnes déplacées résidant dans le camp de réfugiés de Doro et le site de protection des civils de Malakal (Haut-Nil), en prévision de leur retour dans leur région d'origine. Au total, 91 % des bénéficiaires des séances de sensibilisation au risque des engins explosifs ont démontré une amélioration de leurs connaissances des pratiques sûres et des pratiques dangereuses. Les opérations de repérage et de déminage visant à faciliter le retour et la réinstallation sûrs et volontaires des personnes déplacées ou de retour chez elles se sont poursuivies à Bentiu (État de l'Unité), à Canal et à Khor Fulus (État de Jongleï) et à Maban (État du Haut-Nil). La MINUSS a également inspecté et déminé des voies routières et effectué des escortes et des vérifications d'itinéraires pour renforcer la liberté de circulation de ses patrouilles et des intervenants humanitaires.

---

### Réalisation escomptée 1.1 : Renforcement de la protection des civils par l'action et la mobilisation politiques

---

#### *Indicateurs de succès prévus*

#### *Indicateurs de succès effectifs*

1.1.1 Augmentation du nombre d'initiatives prises par les autorités du pays, des États et des comtés ainsi que par des acteurs non étatiques pour protéger les civils (2019/20 : 161 ; 2020/21 : 148 ; 2021/22 : 155)

Au total, 165 initiatives ont été prises par les autorités du pays, des États et des comtés ainsi que par des acteurs non étatiques pour protéger les civils dans les domaines prioritaires que sont la gestion des conflits, la réconciliation, la cohésion sociale et l'appui à la mise en œuvre de l'accord de paix. Ces activités avaient pour objectif de faire reculer les conflits intercommunautaires et de promouvoir le dialogue, de permettre aux autorités étatiques de mieux réguler la migration transfrontalière du bétail, de favoriser le rapprochement au niveau local et d'instaurer la confiance entre les autorités et les populations de l'opposition, d'améliorer les relations entre civils et militaires et de créer des structures de paix sur le plan local. Les conférences tenues avant et après la transhumance ont contribué à une réduction considérable du nombre de cas de vol de bétail et de violence liée à la transhumance dans certaines zones et à mieux faire respecter les résolutions adoptées à l'issue des conférences de paix. Parmi les initiatives figuraient également des activités liées au rapprochement au niveau local et un dialogue entre les civils et les militaires, qui ont abouti à un renforcement de la liberté de circulation, des échanges économiques et de l'accès humanitaire

Le nombre d'initiatives a été plus élevé que prévu car la mise en œuvre de l'Accord revitalisé a créé un climat plus propice (initiatives de rapprochement au niveau local et meilleur accès aux zones contrôlées par l'opposition)

1.1.2 Communication avec les autorités du pays et des États, les populations locales et la société civile en vue de régler les problèmes touchant la

Au total, 2 083 réunions ont été organisées avec les autorités du pays et des États, les populations locales et la société civile en vue de régler les problèmes touchant la

protection des civils (2019/20 : 1 502 réunions ; 2020/21 : 838 réunions ; 2021/22 : 770 réunions)

protection des civils. La MINUSS a travaillé avec de nombreuses parties prenantes aux fins de l'exécution de ses programmes, en vue de garantir le renforcement des capacités, l'appropriation par la population locale et la durabilité des interventions. Elle a ainsi notamment collaboré avec des gouverneurs des États et des membres de cabinet, des autorités locales et traditionnelles, des représentants et des dirigeants des communautés en conflit, des femmes, des jeunes (urbains et ruraux, y compris ceux des campements pastoraux), des acteurs de la société civile, des parlementaires nationaux, des organisations confessionnelles, des forces organisées, des représentants et des dirigeants de parties à l'accord de paix, des comités chargés des questions liées à la transhumance, des professionnels des médias, des artistes et des dirigeants locaux influents basés à Djouba

Le nombre de réunions a été plus élevé que prévu car la mise en œuvre de l'Accord revitalisé a créé un climat plus propice (initiatives de rapprochement au niveau local, meilleur accès aux zones contrôlées par l'opposition et mesures visant à lutter contre les conflits communautaires)

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Missions de bons offices menées à l'appui de l'action entreprise à l'échelon fédéral par le Gouvernement provisoire d'union nationale pour conserver et assumer sa responsabilité de protection des civils	Oui	Dialogue régulier avec les principales parties prenantes nationales, notamment le Président, le Premier Vice-Président, les principaux ministres, le Chef des Forces de défense et les conseillers spéciaux du Président
Sensibilisation au mandat et aux activités de la Mission pour ce qui est de la protection des civils et du retour de plein gré et sans risque des déplacés : organisation de 12 réunions consultatives avec des représentants de l'Assemblée législative nationale provisoire, notamment le Président et les Vice-Présidents de l'Assemblée, les chefs des groupes parlementaires et les membres des commissions parlementaires au niveau national, et organisation de 600 rencontres avec les autorités des États et des comtés, les forces de sécurité, des acteurs non étatiques et les principaux dirigeants communautaires et guides d'opinion, dont des femmes et des jeunes, notamment dans les zones de retour	71	Réunions consultatives ont été organisées, dont 67 réunions avec des représentants parlementaires, notamment le Président et le Vice-Président de l'Assemblée, les chefs des groupes parlementaires, les représentantes du groupe parlementaire des femmes et le Président du Conseil des États de l'Assemblée législative nationale provisoire reconstituée ; 4 réunions avec des représentants parlementaires dans les États de l'Unité, de Jongleï, du Bahr el-Ghazal septentrional et du Bahr el-Ghazal occidental. Cette démarche s'est inscrite dans le cadre des efforts de renforcement des capacités visant à familiariser les législateurs avec les fonctions qui leur avaient été assignées  Le nombre de réunions est plus élevé que prévu en raison de la nécessité de fournir un appui et un suivi des progrès accomplis aux membres nouvellement désignés de l'Assemblée législative nationale provisoire reconstituée

290 Rencontres ont été organisées aux niveaux national et local en vue de promouvoir la protection des civils et le retour des personnes déplacées dans le pays. On compte parmi les initiatives majeures la promotion de la coexistence pacifique, l'appui au processus de paix, des évaluations et des stratégies ayant pour objectif de faciliter le retour des personnes déplacées et de préparer les communautés vivant dans les lieux de retour potentiels à accueillir les rapatriés (Équatoria-Central, Équatoria-Oriental, Équatoria-Occidental, Jongleï, Bahr el-Ghazal septentrional et Bahr el-Ghazal occidental, Unité, Haut-Nil et Ouarrap), ainsi que des partenariats stratégiques et des activités de sensibilisation dans la région de l'Unité visant à résoudre les conflits locaux et transfrontaliers et à contribuer à la paix de manière à instaurer des conditions favorables au retour des personnes déplacées. Ces rencontres ont notamment pris la forme de réunions avec le Ministère de la consolidation de la paix, la Commission pour la résolution des conflits et la réconciliation et la Commission pour la paix et la réconciliation du Soudan du Sud

Le nombre de rencontres est moins élevé que prévu en raison des restrictions de la circulation découlant des inondations survenues notamment dans les États de l'Unité et du Haut-Nil, ainsi que dans la région de Jongleï

Appui à l'élaboration de stratégies locales de protection des civils axées sur la gestion des conflits, la réconciliation et la cohésion sociale : 22 rencontres avec les autorités des États, des représentants de la société civile et des dirigeants locaux, ainsi qu'avec d'éventuels auteurs de troubles

440 Rencontres ont été organisées au sujet des problèmes liés aux relations entre civils et militaires, des conflits communautaires et des conflits transfrontaliers dans les États de l'Équatoria-Oriental, de l'Équatoria-Occidental, des Lacs, de Jongleï, du Bahr el-Ghazal septentrional, du Bahr el-Ghazal occidental, de l'Unité, du Haut-Nil et de Ouarrap. Ces rencontres ont contribué à accroître la liberté de circulation des civils et à gérer pacifiquement la transhumance transfrontalière des éleveurs nomades et à atténuer la violence liée aux vols de bétail et aux meurtres commis par vengeance ; à faciliter la libre circulation du bétail afin qu'il puisse paître et le partage des ressources naturelles ; à renforcer les capacités des participants, notamment des organisations de la société civile, des chefs traditionnels, des collectivités locales, des jeunes et des femmes,

Appui aux civils dans les zones sujettes à des heurts et les zones de retour et aux déplacés présents sur les sites d'accueil situés à proximité des bases de la MINUSS et d'autres sites, ainsi que dans des centres d'accueil, afin de régler les différends intercommunautaires : tenue de 10 ateliers mettant l'accent sur la participation des femmes et des jeunes au dialogue en faveur de la paix

Contribution à la recherche de solutions non violentes visant à réduire les tensions et à régler les conflits : organisation de rencontres mensuelles avec des représentants du Gouvernement provisoire d'union nationale, des partis politiques, des parlementaires, des cabinets du Président et des Vice-Présidents, des ministères concernés et du groupe parlementaire des femmes, ainsi qu'avec des éléments intéressés de l'opposition

Fourniture d'un appui au renforcement du dialogue entre le Gouvernement, l'opposition, la société civile, les acteurs armés non étatiques, les groupes armés et les communautés : organisation de 20 réunions de sensibilisation, en collaboration avec des partenaires, afin d'aider les parties à faire face efficacement aux problèmes qui se posent et à mettre au point des initiatives conjointes de protection des civils

en matière de gestion des conflits, grâce au partage d'informations sur l'alerte et les interventions rapides

Le nombre de rencontres a été plus élevé que prévu car les restrictions établies en raison de la pandémie de COVID-19 ont été assouplies et les avancées enregistrées dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé ont créé un climat plus propice (initiatives de rapprochement au niveau local, meilleur accès aux zones auparavant contrôlées par l'opposition et mesures visant à contrer les conflits communautaires)

10 Ateliers ont été organisés dans différents États dans l'objectif de régler les conflits intercommunautaires et de protéger les civils dans les zones sujettes à des conflits ou les zones de rapatriement. Dans les États de l'Équatoria-Oriental, de l'Équatoria-Occidental et de l'Équatoria-Central, de Jongleï, de l'Unité, du Haut-Nil, de Ouarrap et du Bahr el-Ghazal occidental, des ateliers organisés pour faciliter la coexistence pacifique entre les personnes déplacées dans les sites de protection des civils ont abouti à la mise en place de mécanismes non violents de règlement des conflits et à l'amélioration des relations entre les personnes déplacées

60 Réunions ont été organisées avec l'exécutif et diverses parties prenantes afin d'encourager la recherche de solutions non violentes aux tensions par l'intermédiaire d'une participation sans exclusive aux initiatives politiques ; elles ont notamment eu lieu avec les bureaux des Vice-Présidents, les ministères concernés, les sous-secrétaires et les représentantes des organisations de femmes

137 Réunions de sensibilisation ont été organisées avec les autorités gouvernementales, l'opposition et les communautés, y compris les personnes déplacées, afin de renforcer le dialogue et de mettre au point des initiatives conjointes de protection des civils dans les États de l'Équatoria-Oriental, de l'Équatoria-Central et de l'Équatoria-Occidental, des Lacs, de Jongleï, du Bahr el-Ghazal septentrional, du Bahr el-Ghazal occidental, de l'Unité, du Haut-Nil et de Ouarrap. Elles ont parfois pris la forme de dialogues entre civils et militaires destinés à renforcer les relations intercommunautaires et promouvoir la cohésion sociale

- Le nombre de réunions a été plus élevé que prévu car l'organisation d'activités par les groupes locaux et les avancées enregistrées dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé ont créé un climat plus propice (initiatives de rapprochement au niveau local, meilleur accès aux zones contrôlées par l'opposition et mesures visant à contrer les conflits communautaires)
- Tenue, au niveau national, de 4 ateliers consultatifs et, au niveau infranational, de 10 ateliers consultatifs avec les autorités publiques, notamment des spécialistes de la sécurité et de l'état de droit, et les acteurs de la société civile, avec les objectifs suivants : instaurer un climat de sécurité pour les femmes et les filles ; mener des initiatives visant à réduire le risque de violence sexuelle et fondée sur le genre ; accroître le nombre d'activités liées aux moyens de subsistance entreprises par des femmes et examiner les valeurs et les normes relatives au genre, dans le cadre de l'application de la stratégie de prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre de la MINUSS
- 14 Ateliers consultatifs ont été organisés, dont 4 au niveau national et 10 au niveau infranational. Il s'agissait notamment de dialogues avec des artisanes de la paix afin d'organiser des forums nationaux de dirigeantes sur la participation des femmes, de réunions de hauts responsables avec des ministres, des membres d'organisations de la société civile, des partis politiques et du milieu universitaire, en coordination avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes). En outre, une campagne de sensibilisation à la violence sexuelle et fondée sur le genre a été organisée en collaboration avec une organisation de la société civile, afin de créer un climat de sûreté pour les femmes et les filles en abordant les dangers de la violence sexuelle et fondée sur le genre et les pratiques culturelles néfastes. La MINUSS a continué à informer les femmes et les jeunes des procédures judiciaires afin que les survivantes et survivants de violences sexuelles et fondées sur le genre puissent obtenir réparation
- Fourniture d'un appui et d'avis d'ordre technique aux Forces sud-soudanaises de défense du peuple, à la Police nationale sud-soudanaise et à d'autres parties au conflit aux fins de l'exécution d'ordres et de plans d'action concernant la violence sexuelle liée aux conflits, conformément aux engagements officiels qui ont été pris, notamment l'application du plan de mise en œuvre énoncé dans le Communiqué conjoint du Gouvernement sud-soudanais et de l'Organisation des Nations Unies sur la lutte contre les violences sexuelles liées à des conflits, publié en octobre 2014, ainsi que du communiqué publié unilatéralement, en décembre 2014, par le Président et commandant en chef du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition
- Oui Avec l'assistance technique de la MINUSS, le Ministère de la défense et des anciens combattants et le Conseil de défense conjoint ont lancé en novembre 2021 le Comité mixte d'application chargé de suivre la mise en œuvre du plan d'action à l'intention des forces armées concernant la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits au Soudan du Sud, qui est un mécanisme essentiel pour évaluer les efforts déployés par le Gouvernement pour prévenir et réprimer les violences sexuelles liées aux conflits. En outre, un atelier de 2 jours destiné à 30 fonctionnaires supérieurs de la Police nationale sud-soudanaise a été organisé en juin 2022 pour faire le point sur les progrès accomplis et les lacunes restant à combler dans la mise en œuvre du plan d'action de la Police pour 2021-2023 visant à lutter contre les violences sexuelles liées aux conflits. La MINUSS a initié la mise en place

Dialogue avec les comités de haut niveau et les comités techniques et fourniture d'un appui et d'avis d'ordre technique à ces comités : organisation de 2 réunions ministérielles de haut niveau et de 12 réunions des comités techniques nationaux sur les questions de protection de l'enfance aux fins de l'exécution du plan d'action global visant à prévenir et combattre les violations à l'égard des enfants au Soudan du Sud

Organisation d'une conférence nationale sur les enfants touchés par un conflit armé afin de trouver des solutions communes avec diverses parties prenantes pour une meilleure protection des enfants et de déterminer des mesures de prévention durables

Organisation d'une campagne nationale de communication visant à promouvoir les objectifs et les activités de la Mission en matière de protection des civils par : a) la production de 160 supports multimédias, y compris des bulletins d'information

d'une équipe spécialisée dans les violences sexuelles liées aux conflits au sein de la direction de la justice militaire des Forces soudanaises de défense du peuple, qui a été créée par une ordonnance publiée en juin 2022. L'équipe est chargée d'enquêter sur les allégations de violences sexuelles liées aux conflits et d'en poursuivre les auteurs

- 5 Réunions de coordination au niveau national ont été organisées en mai 2022 avec les membres du comité ministériel de haut niveau pour faciliter l'organisation de la conférence nationale sur la protection des enfants

Le nombre de réunions est plus élevé que prévu en raison de l'intensification des efforts de coordination en vue de la préparation de la conférence nationale sur les enfants touchés par les conflits armés

- 34 Réunions de comités techniques au niveau des États ont été organisées, avec l'appui technique de la Mission, pour coordonner les activités liées à la mise en œuvre du plan d'action global visant à prévenir et combattre les violations à l'égard des enfants au Soudan du Sud

Le nombre de réunions est plus élevé que prévu du fait d'une meilleure appropriation du processus de mise en œuvre du plan d'action par les parties prenantes nationales

- Oui L'équipe spéciale de pays des Nations Unies chargée de la surveillance et de l'information a aidé le Gouvernement et d'autres parties à organiser une conférence nationale sur la protection des enfants du 24 au 26 mai 2022, à l'issue de laquelle 15 résolutions et 22 recommandations ont été formulées au sujet du renforcement de la protection de l'enfance au Soudan du Sud. Celles-ci appelaient notamment le Gouvernement à augmenter les allocations budgétaires et à renforcer les dispositifs d'application du principe de responsabilité en matière de protection de l'enfance. Un total de 125 participants, dont 43 femmes, provenant de 10 États et de 2 régions administratives (Ruweng et Pibor) ont assisté à la conférence

- 616 Produits multimédias ont été diffusés, dont 234 bulletins d'information et reportages numériques, 50 reportages audiovisuels, 220 posts sur les médias sociaux, et 70 albums photo et 42 albums Flickr. En outre, des

numériques et des reportages audiovisuels, des albums photos et des interventions dans les médias sociaux (notamment celles qui font connaître les activités des éléments en uniforme et favorisent l'instauration d'un climat de sécurité plus propice au retour et à la réinsertion volontaires des déplacés), qui seront diffusés sur les plateformes numériques du Siège et de la MINUSS et auprès d'organes de presse externes ; b) la conception et l'organisation de 60 manifestations ou activités de consolidation de la paix dans tout le Soudan du Sud, au niveau des collectivités, sur les plateformes en ligne ou à la radio ; c) 6 conférences de presse de la MINUSS ; d) la diffusion d'émissions sur les initiatives menées en faveur de la paix, y compris un programme hebdomadaire d'une heure sur Radio Miraya consacré aux artisans de la paix

campagnes ont été menées sur les médias sociaux à l'occasion de la Journée des Nations Unies et de la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies, placées sous le thème de la jeunesse, la paix et la sécurité

Le nombre de produits multimédias a été plus élevé que prévu en raison de l'action globale de la Mission visant à mieux faire connaître les activités de la Mission en matière de protection des civils, de consolidation de la paix et d'atténuation et de résolution des conflits

- 62 Activités de consolidation de la paix visant à faire connaître le mandat de protection des civils de la Mission ont eu lieu dans 11 sites de la Mission
- 7 Conférences de presse ont été organisées par le Représentant spécial du Secrétaire général au sujet de la protection des civils, des opérations de maintien de la paix et de questions connexes, notamment la violence intercommunautaire, les progrès et les défis liés à l'Accord revitalisé, les droits humains et la situation humanitaire
- 24 Communiqués de presse à l'intention des médias locaux et internationaux ont été publiés et de nombreuses interviews ont été accordées aux médias pour promouvoir la consolidation de la paix
- 48 Bulletins d'information radiophoniques, axés sur les initiatives de paix, ont été diffusés
- 9 Épisodes d'une émission d'actualité nationale ont été diffusés, notamment sur le dialogue intercommunautaire, les mesures de coexistence pacifique et les conférences tenues avant la transhumance
- 3 Programmes hebdomadaires d'une heure consacrés aux artisans de la paix ont été diffusés, bien que d'autres épisodes aient dû être repoussés en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les ressources humaines et de la nécessité de consacrer les programmes à la sensibilisation à la prévention de la pandémie et aux mesures prises pour y faire face

---

**Réalisation escomptée 1.2 : Amélioration de la protection des civils menacés de violences physiques, quelle qu'en soit l'origine, en particulier des femmes et des enfants**


---

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

1.2.1 Réduction du nombre de victimes civiles au Soudan du Sud (2019/20 : 4 759 ; 2020/21 : 4 225 ; 2021/22 : 3 500)

Le nombre total de victimes s'est élevé à 4 567 personnes, dont 3 459 morts et 1 108 blessés

Le nombre élevé de victimes est le résultat de conflits politiques locaux et de violences infranationales ou localisées dans de nombreuses régions du Soudan du Sud, notamment de violences communautaires et de vols de bétail

1.2.2 Nombre de mécanismes de protection des femmes, des enfants et des jeunes contre la violence liée à des conflits et la violence fondée sur le genre (2019/20 : 3 ; 2020/21 : 5 ; 2021/22 : 3)

Il existait 3 mécanismes de protection des femmes, des enfants et des jeunes contre la violence liée à des conflits et la violence fondée sur le genre : les arrangements de suivi, d'analyse et de communication de l'information, le cadre de consultation mixte sur la violence sexuelle liée aux conflits et le mécanisme de suivi et de communication de l'information

1.2.3 Activités de levé, puis de neutralisation et d'élimination de mines terrestres et engins non explosés susceptibles de constituer une menace pour les civils, dans des zones situées à l'intérieur et aux alentours des bases de la MINUSS ou dans d'autres secteurs (2019/20 : 2 824 ; 2020/21 : 1 411 ; 2021/22 : 1 000)

1 418 zones contaminées par des mines terrestres et des engins non explosés ont été déminées à l'intérieur et aux alentours des bases de la MINUSS et dans les régions où ces engins constituaient une menace pour les civils

*Produits prévus*

*Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui, non  
ou nombre*

*Observations*

Gestion des dispositifs opérationnels d'alerte rapide, d'analyse et d'intervention tenant compte des questions de genre et associant toutes les composantes concernées de la Mission

Oui La MINUSS a continué de recenser et de surveiller les indicateurs de conflits potentiels au moyen de points de situation intégrés, de réunions et de mécanismes ad hoc portant sur les zones sensibles. Les bureaux de mission ont produit des rapports hebdomadaires d'alerte rapide qui ont aidé les composantes et bureaux à élaborer la méthode de raisonnement tactique et la planification connexe. La Mission a élargi et renforcé ses mécanismes de collecte d'informations et d'intervention en adoptant une approche à l'échelle de l'ensemble des Nations Unies pour mieux apprécier la situation, prendre des décisions éclairées en matière d'alerte rapide et faciliter la planification tournée vers l'avenir

Fourniture d'un appui afin de répertorier les risques et menaces et d'améliorer ainsi les dispositifs d'alerte et d'intervention rapides et d'appréciation de la situation, l'objectif étant de protéger les populations civiles, notamment les femmes et les enfants : exécution de 150 missions conjointes avec

567 Missions conjointes ont été menées dans les zones touchées par des conflits et les sites de réinstallation du pays afin de répertorier les risques, notamment par la collecte de données et d'informations et le suivi auprès des différentes parties prenantes et populations

des partenaires nationaux et internationaux, le cas échéant, dans les zones touchées par le conflit et dans les sites de réinstallation

locales. Des missions ont également été menées dans des zones reculées, y compris dans des zones contrôlées par l'opposition et dans des zones transfrontalières, à l'appui d'initiatives locales de lutte contre les vols de bétail et la violence liée à la transhumance dans les États du Bahr el-Ghazal occidental, de l'Unité, de l'Équatoria-Occidental, de l'Équatoria-Central, de Jongleï, de Ouarrap, des Lacs et dans la Zone administrative du Grand Pibor. Elles ont permis d'atténuer les tensions découlant des différends frontaliers dans les États de l'Équatoria-Oriental, du Bahr el-Ghazal septentrional, de Jongleï, de Ouarrap et du Bahr el-Ghazal occidental, ce qui a contribué au retour volontaire et en toute sécurité de certaines personnes déplacées dans l'Équatoria-Occidental, amélioré les relations entre civils et militaires et facilité l'acheminement de l'aide humanitaire dans l'Équatoria-Central, la surveillance des incidents liés aux mouvements de bétail et à la destruction des terres agricoles dans l'État de Ouarrap et le retour pacifique des personnes déplacées. Dans le cadre de ces efforts, la MINUSS a établi des contacts avec les principaux responsables des réseaux locaux, notamment les femmes, les coordonnateurs du processus de paix, les chefs spirituels et les jeunes, dont certains ont été formés à fournir en temps réel des informations d'alerte rapide permettant des interventions sans délai

Le nombre de missions a été plus élevé que prévu car les avancées enregistrées dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé ont créé un climat plus propice (initiatives de rapprochement au niveau local, meilleur accès aux zones contrôlées par l'opposition et mesures visant à contrer l'intensification des conflits communautaires)

3 744 jours-personne de patrouilles d'unités pour protéger les civils vivant dans les zones concernées en prévenant toute forme de violence, l'objectif étant d'instaurer des conditions propices au retour et à la réinstallation volontaires et sûrs des personnes déplacées et des réfugiés, en effectuant des patrouilles mobiles en étoile (13 compagnies enregistrant 24 jours de patrouille mobile par mois pendant 12 mois)

360 jours de patrouilles aériennes de reconnaissance et d'évaluation des conditions de sécurité ayant pour objet de protéger les civils, dans toute la zone

9 030 Jours-personne de patrouille mobile

Le nombre de patrouilles plus élevé que prévu s'explique par l'évolution des conditions de sécurité, qui a nécessité de renforcer la protection

854 Jours de patrouilles aériennes

Le nombre de jours de patrouilles aériennes plus élevé que prévu s'explique par l'évolution

de la Mission (30 jours de patrouille aérienne par mois pendant 12 mois)

1 200 jours-personne de patrouilles d'unités menées par des observateurs militaires opérant en équipes intégrées (10 jours-personne de patrouille pour chacun des 10 bureaux locaux pendant 12 mois) dans le but de prévenir toute forme de violence contre les civils, en particulier les femmes et les filles, d'engager le dialogue avec la population locale, les autorités locales et les services en uniforme, et de recueillir des informations qui puissent être mises à profit pour les systèmes d'alerte rapide utilisés lors des interventions menées pour protéger les civils et prévenir les violences sexuelles et fondées sur le genre, notamment les violences sexuelles liées à des conflits

180 jours de patrouilles effectuées par l'unité fluviale pour améliorer la protection des civils le long du Nil Blanc en assurant la protection et le transport des patrouilles intégrées de la MINUSS et en menant des opérations de recherche et sauvetage, d'évacuation sanitaire et d'assistance (10 patrouilles ordinaires par mois pendant 12 mois et 10 patrouilles par mois pendant 6 mois durant la saison des pluies)

Mise en œuvre de 15 projets à impact rapide visant à atténuer les problèmes de protection dans les zones à forte prévalence de violence intercommunautaire et les zones de déplacement, en apportant un appui à la réhabilitation et à la reconstruction des institutions sud-soudanaises garantes de l'état de droit afin de favoriser la coexistence pacifique et de renforcer la responsabilité

des conditions de sécurité dans la zone de la Mission, qui a nécessité davantage de missions de reconnaissance aérienne afin de mieux comprendre la situation, et une protection renforcée, ainsi que par la réception d'un plus grand nombre de garanties en matière de sécurité aérienne

3 978 Jours-personne de patrouille

Le nombre de patrouilles est plus élevé que prévu en raison de l'évolution des conditions de sécurité, qui a obligé les équipes d'observateurs militaires à effectuer davantage de patrouilles pour recueillir des informations pour l'alerte rapide

150 Jours-personne de patrouille

Le nombre de patrouilles est moins élevé que prévu en raison de la hiérarchisation des ressources en fonction de l'évolution des conditions de sécurité et du manque de capacité fluviale de la Mission

21 Projets à impact rapide ont été mis en œuvre, à savoir : a) 1 prison construite en Équatoria-Occidentale et 1 mur d'enceinte édifié dans une prison de l'État de Ouarrap, afin de faciliter la chaîne judiciaire et de faire en sorte que les conditions de vie des détenus soient conformes aux normes internationales en matière de droits humains ; b) 6 tribunaux construits ou rénovés à Aweil (Bahr el-Ghazal septentrional), à Rumbek (État des Lacs), à Lainya (Équatoria-Centrale), à Narous et Magwe (Équatoria-Orientale) et à Maridi (Équatoria-Occidentale), et 1 bureau du procureur construit à Rumbek (État des Lacs), afin d'améliorer l'accès des civils à la justice ; c) 12 postes de police construits dans les États de l'Équatoria-Centrale, de l'Équatoria-Orientale, de Ouarrap, du Haut-Nil, de l'Équatoria-Occidentale, du Bahr el-Ghazal septentrional, du Bahr el-Ghazal occidental et de Jongleï, afin de favoriser l'accès à l'état de droit et à un environnement protecteur pour les

En coordination avec les organismes humanitaires, fourniture d'avis et d'un appui sur le plan technique pour atténuer les problèmes de protection : évaluation des besoins de protection et facilitation de 6 dialogues avec les collectivités, y compris les organisations de femmes, et les autorités des États, afin de renforcer la capacité de celles-ci de protéger les civils

populations touchées par des conflits intercommunautaires ou des vols de bétail

Le nombre de projets est plus élevé que prévu car les comités chargés de l'élaboration des subventions aux communautés ont accordé la priorité aux installations liées à l'état de droit

- 463 Évaluations de la protection des civils ont été menées dans 196 localités du Soudan du Sud, où les consultations effectuées auprès des personnes déplacées et des communautés d'accueil ont permis à la Mission de mieux connaître les alertes précoces et les lacunes en matière de services qui entravent le retour des personnes déplacées et des réfugiés, d'identifier les menaces pour la protection et les points chauds de la criminalité, y compris dans les sites ayant été reconvertis, et de planifier la mise en place d'interventions intégrées, notamment en permettant aux acteurs humanitaires de fournir des services aux civils qui en ont besoin dans des lieux difficiles d'accès

Des réunions régulières de coordination de la sécurité rassemblant la police des Nations Unies et les membres de la Police nationale sud-soudanaise stationnés dans 7 postes de police installés dans les sites ont été organisées pour atténuer et résoudre les risques de protection et la criminalité, au moyen de patrouilles coordonnées chargées de rassurer la population et de mener des opérations de dissuasion

- 11 Ateliers ont été organisés dans d'anciens sites de protection des civils à Bentiu, Bor et Djouba afin de discuter, avec des représentants des personnes déplacées et des autorités locales, y compris la Commission de secours et de relèvement et la Police nationale sud-soudanaise, des approches locales visant à créer un environnement protecteur dans ces sites
- 18 Ateliers ont été organisés en collaboration avec des acteurs humanitaires pour renforcer la capacité du Gouvernement à mieux s'acquitter de sa responsabilité première de protéger les civils. Ces ateliers ont permis de renforcer les capacités de 1 102 représentants des communautés de personnes déplacées et des autorités locales, dont 295 femmes, afin d'améliorer la coexistence pacifique entre les communautés de personnes déplacées en renforçant le climat de confiance, de faciliter

Coordination avec les groupes et organismes humanitaires pour faciliter l'échange et la diffusion d'informations et la collecte d'éléments sur la reconversion des sites de protection des civils

Fourniture d'un appui au Comité de vérification conjoint pour la vérification et le contrôle des casernes, des centres de formation et des établissements militaires dans l'ensemble du pays afin de repérer, d'examiner, d'enregistrer et de libérer les enfants associés aux Forces sud-soudanaises de défense du peuple, à l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition et à d'autres groupes armés : organisation de 20 missions de sensibilisation à la protection de l'enfance

le dialogue direct entre la police nationale et les communautés, notamment avec les groupes de surveillance locaux opérant dans les anciens sites de protection des civils, et de soutenir les efforts de sensibilisation visant à améliorer l'intervention des autorités locales en cas de menaces contre la protection des civils à l'intérieur et à proximité des anciens sites de protection des civils et dans les zones de retour de l'ensemble du Soudan du Sud

Le nombre d'évaluations et d'ateliers est plus élevé que prévu en raison de l'augmentation des demandes de soutien de la part des autorités et des communautés locales, à des fins de renforcement des capacités en matière de protection des civils

Oui La MINUSS a facilité les échanges entre les organismes humanitaires, les personnes déplacées, les communautés d'accueil et les autorités de l'État afin de renforcer la confiance des communautés et de faire en sorte que les plans de la MINUSS visant à transformer le dernier site de protection des civils à Malakal en site ordinaire pour les personnes déplacées soient mieux compris. Ces discussions ont permis de recenser les principaux obstacles au retour des personnes déplacées à Malakal, notamment la sécurité, le logement, les terres et la propriété, ainsi que le manque de services et de solutions durables. Au niveau national, la MINUSS a contribué à la diffusion d'un message commun à l'ensemble de la Mission et de l'équipe de pays pour l'aide humanitaire indiquant que le site de protection des civils de Malakal n'était pas fermé et s'opposant à l'expulsion forcée d'environ 7 500 personnes déplacées résidant à Mahad, dans la ville de Djouba

4 Missions de vérification, de contrôle et de sensibilisation ont été menées par le Comité de vérification conjoint dans des casernes, des zones de cantonnement et des centres de formation militaires. Elles ont permis de repérer, d'enregistrer et de libérer 25 enfants (tous des garçons) qui avaient rejoint les rangs des Forces sud-soudanaises de défense du peuple, de l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition et des forces du général de division James Nando

Le nombre de missions a été moins élevé que prévu en raison du nombre inférieur aux prévisions d'allégations complexes signalées,

- car le nombre de voyages sur le terrain que le Comité de vérification conjoint effectuée dépend du nombre d'allégations complexes reçues qui nécessitent le déploiement, dans les différents États, de membres/personnel du Comité depuis Djouba
- Repérage et déminage de 1 000 zones contaminées ou présumées telles et enlèvement ou destruction de 20 000 engins explosifs, dont des mines terrestres, dans les zones où ces pièces constituent une menace pour les civils
- 1 418 Zones présumées contaminées ou connues comme telles ont été repérées et déminées
- Le nombre plus élevé que prévu de zones repérées et déminées s'explique par l'amélioration de l'accessibilité aux zones dangereuses, la Mission ayant ouvert les principales voies routières
- 18 690 Pièces présentant un risque d'explosion, dont 352 mines terrestres, 1 285 bombes à sous-munitions et 17 053 munitions d'artillerie non explosées, dégradées ou abandonnées, ont été enlevées ou détruites dans le cadre de diverses activités (neutralisation des explosifs et munitions, dépollution de zones et déminage, relevés techniques et non techniques). De plus, 444 999 cartouches d'armes légères ont été détruites
- Le nombre de pièces enlevées ou détruites a été moins élevé que prévu car les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police ont moins souvent demandé que leurs munitions inutilisables soient détruites, et les institutions gouvernementales à différents niveaux ont exprimé des objections ou soulevé des préoccupations
- En outre, la Mission a déminé les bâtiments des unités de police qu'il a été proposé de mettre à la disposition de la police des Nations Unies à Malakal (Haut-Nil), le site susceptible de servir de base opérationnelle temporaire à Lainya (Équatoria-Oriental), le site susceptible de servir à l'expansion de la base opérationnelle de la société Akobo, dans l'État de Jongleï, et la base opérationnelle temporaire de Pageri (Équatoria-Oriental), qui doit servir de point d'entrée pour les personnes en provenance de l'Ouganda
- Sensibilisation d'urgence de 150 000 civils, dont des femmes, au danger que présentent les mines en vue de renforcer la sécurité de la population locale en rendant celle-ci mieux à même de détecter, d'atténuer et de signaler des risques associés aux engins explosifs, y compris les armes légères et de petit calibre et les munitions d'armes légères, et organisation de campagnes d'information sur le
- 314 665 Personnes (107 063 garçons, 96 403 filles, 48 812 hommes et 62 387 femmes) ont été sensibilisées au danger que présentaient les engins explosifs, et ce afin de renforcer la sécurité de la population locale et de faire changer les comportements
- Ce chiffre plus élevé que prévu s'explique par l'assouplissement des restrictions liées à la

modèle de la Journée internationale pour la sensibilisation au problème des mines et l'assistance à la lutte antimines

pandémie de COVID-19, qui a permis à la Mission d'atteindre un plus grand nombre de personnes

- 83 000 Personnes ont entendu les messages portant sur la sécurité, diffusés par la station de radio de la Mission ainsi que par les médias nationaux et internationaux ; ces messages ont également été publiés par la MINUSS sur ses plateformes numériques et distribués à des partenaires de presse extérieurs
- 9 Activités de sensibilisation ont été menées à diverses occasions, notamment la Journée mondiale de l'aide humanitaire (août 2021), la Journée des Nations Unies (octobre 2021), la Journée internationale des femmes (mars 2021), la Journée internationale pour la sensibilisation au problème des mines et l'assistance à la lutte antimines (avril 2022) et la Journée du système d'information géographique (novembre 2021)

1 460 jours-équipes de cynodétection d'explosifs (jusqu'à 4 équipes déployées quotidiennement dans 3 sites principaux), pour effectuer, au niveau des points d'entrée des principaux sites de la MINUSS, notamment les sites de protection des civils, des contrôles et fouilles visant à détecter les munitions d'armes légères et les explosifs

1 377 Jours-équipes de cynodétection

Le nombre de jours-équipes de cynodétection est moins élevé que prévu en raison de l'arrêt imprévu des opérations pendant plusieurs jours et par la diminution des demandes ponctuelles de détection d'explosifs

175 200 jours-personne de patrouilles d'unités de police constituées (10 personnes par patrouille, 3 patrouilles par section, 4 sections par unité de police constituée, 4 unités de police constituées, pendant 365 jours), afin de renforcer la confiance, de mener des patrouilles coordonnées avec la Police nationale sud-soudanaise dans les camps de déplacés, les lieux de retour des déplacés et les zones de violence sexuelle et fondée sur le genre, d'apprécier la situation et de faire face aux situations de troubles publics à l'intérieur et aux alentours des sites de protection des civils de la MINUSS, des zones exemptes d'armes et des camps de déplacés, et notamment d'assurer la sécurité des agents humanitaires

173 618 Jours-personne de patrouilles d'unités de police constituées ont été utilisés afin d'assurer l'ordre public et la sécurité dans les sites de protection des civils et les camps de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Leurs activités ont consisté à prévenir les problèmes de sécurité et à intervenir, à prêter leur soutien aux policiers hors unités constituées en participant à une série de patrouilles et d'autres opérations et à s'assurer que des équipes d'intervention rapide d'unités de police formées extrêmement bien préparées étaient disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, afin de permettre des interventions rapides et préventives pour faire face aux menaces à court terme

Le nombre de jours-personne de patrouilles d'unités de police constituées est moins élevé que prévu en raison de la conversion des heures de patrouille de 2 unités de police constituées en tâches de garde pour sécuriser les bases de la MINUSS à Tamping et de la Maison des Nations Unies pendant l'action syndicale des gardes de sécurité privés en mai-juin 2022, et des inondations survenues à

94 900 jours-personne de patrouilles de policiers hors unités constituées aux alentours des anciens sites de protection des civils de la MINUSS et dans les camps de déplacés et d'autres zones de forte concentration de déplacés (2 policiers hors unités constituées par patrouille, 13 patrouilles par jour, aux 10 bureaux locaux, pendant 365 jours) afin de renforcer la confiance, de mener des patrouilles coordonnées avec la Police nationale sud-soudanaise dans les camps de déplacés, les lieux de retour des déplacés et les zones de violence sexuelle et fondée sur le genre, de maintenir une présence policière et d'entretenir des relations avec la population locale, de mener des patrouilles conjointes avec d'autres composantes de la Mission et de suivre et signaler les menaces à la sécurité et les violations des droits humains

En collaboration avec les partenaires concernés sur les sites d'accueil des déplacés situés à proximité des bases de la MINUSS à Djouba, Bor, Bentiu, Malakal et Wau, organisation de séances de formation à l'intention de 1 000 membres et chefs de groupes de surveillance locaux, dont des femmes, aux fins suivantes : contribuer à la prévention de la criminalité et à l'amélioration de la sécurité locale et des relations intercommunautaires, et soutenir les mécanismes communautaires informels d'atténuation et de règlement des différends

Élaboration d'un programme applicable à l'échelle de la Mission qui vise à réduire la violence de proximité, notamment la violence sexuelle et fondée sur le genre perpétrée contre des femmes et des enfants, avec la participation active des femmes ; ce programme comprend la sensibilisation, l'information, la promotion du principe de responsabilité et d'espaces de dialogue, le renforcement des infrastructures et des capacités de paix, ainsi que l'appui aux activités de subsistance

Bentiu et à Malakal, qui ont interrompu la conduite des patrouilles prévues

93 305 Jours-personne de patrouilles de policiers hors unités constituées ont été effectués grâce à la conduite de patrouilles de renforcement de la confiance, de haute visibilité, de longue durée et de courte durée, de patrouilles aériennes dynamiques intégrées et de patrouilles coordonnées et à des mesures opérationnelles complémentaires, au partage de moyens avec la Police nationale sud-soudanaise et à d'autres activités de police de proximité effectuées par les forces de l'ordre à proximité, autour et au-delà des sites reconvertis pour la protection des civils, dans les points chauds de la criminalité ou de la violence sexuelle et fondée sur le genre et dans les zones de retour des personnes déplacées

Le nombre de jours-personne de patrouilles de policiers hors unités constituées est inférieur aux prévisions car la Mission n'a pas été en mesure de déployer l'intégralité du personnel de police des Nations Unies autorisé au cours de l'exercice, en raison de problèmes logistiques et de restrictions liées à la pandémie de COVID-19

1 552 Membres et dirigeants des groupes de surveillance locaux du site de protection des civils de Malakal et du site de protection des civils ayant été reconverti, soit 873 hommes et 679 femmes, ont participé à des activités de formation, à des ateliers et à des activités de sensibilisation sur la prévention de la criminalité, la réduction de la violence locale, la sécurité et les relations au sein de la collectivité et les mécanismes de résolution des différends

Ce chiffre plus élevé que prévu s'explique par l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, qui a permis à la Mission d'atteindre un plus grand nombre de participants

Oui 9 évaluations ciblées des besoins visant à mobiliser les principales parties prenantes de la justice formelle et informelle ont été élaborées, 3 conférences sur l'état de droit et l'application du principe de responsabilité ont été organisées à Bor, Pibor et Akobo, et 1 atelier sur la prévention, les enquêtes et les poursuites concernant les crimes de violence sexuelle et fondée sur le genre a été mis en place et a rassemblé des acteurs de la justice

et aux initiatives professionnelles, grâce à la collaboration et aux partenariats avec l'équipe de pays des Nations Unies

formelle (police, procureurs, prisons et système judiciaire), des représentants des administrations locales (administrateurs de payam) et des dirigeants communautaires, dans le cadre du projet de réduction de la violence locale actuellement mené dans l'État de Jonglei et dans la Zone administrative du Grand Pibor. Ces activités ont renforcé les capacités des acteurs formels et informels de l'état de droit et ont permis de créer un espace pour évaluer les lacunes dans l'administration de la justice et les obstacles à la paix. En outre, 3 projets de réduction de la violence locale ont été mis en œuvre dans les États de l'Équatoria-Occidental et des Lacs afin d'autonomiser les jeunes et les femmes qui sont victimes du conflit armé et manquent de perspectives économiques et de faire évoluer leur mentalité

**Réalisation escomptée 1.3** : Instauration de conditions de sécurité propices au retour et à la réintégration, de plein gré et en toute sécurité, des déplacés et des réfugiés

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

1.3.1 Pas d'augmentation du nombre des déplacés et réfugiés (2019/20 : 3,9 millions ; 2020/21 : 3,8 millions ; 2021/22 : 3,8 millions)

En juin 2022, le nombre total de personnes déplacées à l'intérieur du pays et de réfugiés sud-soudanais était de 4,4 millions, soit une augmentation de 560 000 personnes depuis juin 2021, dont 2,0 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays et 2,4 millions de Sud-Soudanais vivant comme réfugiés dans les pays voisins

Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays et de réfugiés a été plus élevé que prévu en raison des conflits intercommunautaires en cours, exacerbés par plus de trois ans d'inondations persistantes dans la plupart des régions du pays, qui ont entraîné des pertes ou une absence de récoltes saisonnières ainsi que des pertes de bétail

1.3.2 Estimation du nombre de rapatriés au Soudan du Sud, selon la Commission nationale de secours et de relèvement et d'autres entités des Nations Unies (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : 280 778 ; 2021/22 : 1 000 000)

Selon la Matrice de suivi des déplacements de l'Organisation internationale pour les migrations, quelque 111 248 personnes sont retournées dans leur région d'origine au cours de l'exercice considéré

Le nombre de rapatriés plus faible que prévu s'explique principalement par les inondations et l'accroissement de la violence infranationale au Soudan du Sud, qui ont empêché des retours durables, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays

1.3.3 Atténuation de la menace posée par les mines terrestres et les engins non explosés grâce aux levés et aux opérations de déminage auxquels il est procédé pour instaurer des conditions de sécurité plus propices au retour et à la réinstallation de plein gré des déplacés et des réfugiés (2019/20 :

Une surface de 7,1 millions de m<sup>2</sup> de terres a été déminée et restituée aux communautés, ce qui a permis à la population locale et au personnel humanitaire de se déplacer en toute sécurité et favorisé la reprise des activités de développement et l'acheminement de l'aide humanitaire Ces activités de déminage ont facilité le retour volontaire et en toute sécurité des personnes

8 millions de m<sup>2</sup> remis à disposition ; 2020/21 : 7,6 millions de m<sup>2</sup> ; 2021/22 : 6 millions de m<sup>2</sup>)

déplacées et des réfugiés dans l'État de Jongleï (Canal, Pigi et Khor Fulus) et dans l'État du Haut-Nil (Maban), comme l'avait demandé le Fonds des Nations Unies pour l'enfance concernant 11 714 rapatriés

La superficie déminée est plus élevée que prévu en raison de l'amélioration de l'accessibilité et de l'ouverture de nouvelles routes

1.3.4 Nombre de mécanismes d'appui au règlement pacifique des litiges concernant le logement, la terre et la propriété afin d'encourager les retours volontaires et sûrs, l'accent étant mis sur la promotion des droits des femmes à la terre et à la propriété (2019/20 : 0 ; 2020/21 : 0 ; 2021/22 : 2)

Aucun mécanisme n'a été mis en place pour favoriser le règlement pacifique des litiges concernant le logement, les terres et la propriété. L'Assemblée législative nationale provisoire a été reconstituée ; toutefois, en raison des retards pris dans la création de comités spécialisés et de la priorité accordée à d'autres projets de loi, la politique foncière, visant à régir les mécanismes de règlement pacifique des litiges en matière de logement, de terres et de propriété, n'a pas été adoptée. Cependant, le Ministère des terres, du logement et du développement urbain a pris des mesures pour faire avancer le processus au cours de la période considérée et a notamment organisé des ateliers techniques visant à établir la version définitive du projet de politique foncière pour 2022

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Organisation et exécution de 25 missions conjointes visant à évaluer les situations de conflit dans les zones de retour envisagées et tenue de 10 ateliers sur la gestion des conflits, la sensibilisation et le renforcement de la confiance avec les populations présentes dans les zones de retour afin d'appuyer le règlement des conflits entre communautés d'accueil et personnes de retour, notamment dans les zones contrôlées par l'opposition	190	Missions conjointes ont été organisées pour évaluer et régler les conflits entre les communautés d'accueil et les personnes de retour et les déplacés dans les États de l'Unité, du Haut-Nil, de Jongleï, du Bahr el-Ghazal septentrional, du Bahr el-Ghazal occidental, de l'Équatoria-Central, de l'Équatoria-Oriental et de l'Équatoria-Occidental. Dans le Bahr el-Ghazal septentrional, des échanges réguliers avec les jeunes et les femmes ont abouti à la création d'un réseau de jeunes pour la paix et d'un réseau de femmes pour la paix, qui ont joué un rôle déterminant dans l'instauration d'un dialogue visant à lutter contre la culture de la violence dans la région. Les missions sur le terrain dans le sud de l'Équatoria-Central ont contribué à améliorer les relations entre civils et militaires, en plus de fournir une aide humanitaire aux civils. La MINUSS a également facilité l'organisation d'un forum sur les relations entre civils et militaires dans le comté de Lainya, où les civils et les militaires ont pu trouver un terrain d'entente pour se réunir, discuter et améliorer leur compréhension des questions qui les concernent, recenser les principaux facteurs déclencheurs de conflits et réfléchir à la marche à suivre. Des missions intégrées sur le

terrain à Khor el-Gana, Abou Chakka, Mboro, Sopo, Timsaha, Boro Medina, Doulou et Raga ont contribué au retour sûr et volontaire des personnes déplacées vers les sites de retour dans le Bahr el-Ghazal occidental, tandis que les missions intégrées de rotation sur le terrain à Tamboura et dans les alentours dans l'Équatoria-Occidental ont permis de rétablir la paix et de renforcer la confiance en vue du retour des personnes déplacées à la suite des violences entre groupes armés pro-Azande et pro-Balanda

Le nombre de missions a été plus élevé que prévu car les avancées enregistrées dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé ont créé un climat plus propice (initiatives de rapprochement au niveau local, meilleur accès aux zones contrôlées par l'opposition et mesures visant à contrer l'intensification des conflits communautaires)

- 10 Ateliers portant sur la gestion des conflits entre les communautés d'accueil et les déplacés ont été organisés en vue de favoriser les retours. Une série de dialogues interethniques a été mise sur pied dans les sites de protection des civils à l'intention des personnes déplacées et des tables rondes ont réuni communautés d'accueil et personnes déplacées dans l'Équatoria-Central, l'Équatoria-Oriental, l'Équatoria-Occidental, Ouarrap et le Haut-Nil, l'objectif étant d'instaurer une confiance réciproque. Entre autres effets, ces initiatives ont renforcé la confiance au sein de la population du Haut-Nil, ce qui a permis aux civils de circuler librement. Dans l'État de Ouarrap, la Mission a prêté son concours à un espace de dialogue où le Gouverneur de l'État, les chefs et les dirigeants communautaires de Tonj-Est, Tonj-Nord et Tonj-Sud ont discuté des moyens de remédier à l'aggravation des conflits intercommunautaires et des mesures ont été adoptées pour améliorer la situation dans les comtés. Ces échanges ont également contribué à la consolidation de la stabilité et au retour d'un nombre important de personnes déplacées et de réfugiés dans l'État de Ouarrap

En coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies, l'équipe de pays pour l'action humanitaire, le Gouvernement et les autres partenaires concernés, appui aux autorités nationales compétentes en vue de l'établissement de partenariats visant à la mise au point, au niveau des États, de 10 plans de retour et

- Oui Grâce aux échanges tenus dans divers forums de coordination des parties prenantes et de planification, et à la fourniture d'un soutien au programme de partenariat pour le relèvement et la résilience, la Mission a appuyé les priorités collectives de l'équipe de pays des

de relèvement privilégiant la remise en état et le rétablissement des services de base, et donnant aux populations déplacées, y compris les femmes et les jeunes vulnérables vivant dans les zones de retour, un meilleur accès aux moyens de subsistance

Nations Unies concernant les activités de relèvement rapide et de renforcement de la résilience, afin de favoriser le retour et la réintégration des personnes déplacées dans l'Équatoria-Oriental, l'Équatoria-Occidental, le Bahr el-Ghazal septentrional et le Bahr el-Ghazal occidental. L'objectif était de promouvoir l'élaboration de plans régionaux et d'en faire une priorité, et de faire office de secrétariat pour les groupes de référence régionaux du programme de partenariat pour le relèvement et la résilience, afin d'organiser et de mener à bien plusieurs activités dans les 4 zones pilotes (Torit, Aweil, Wau et Yambio)

- 10 Séances visant à renforcer la capacité des associations communautaires nationales à mettre en œuvre des projets à effet rapide ont été organisées dans les États de l'Équatoria-Central, de l'Équatoria-Oriental, de Jongleï, des Lacs, du Bahr el-Ghazal septentrional, du Haut-Nil, du Bahr el-Ghazal occidental et de l'Équatoria-Occidental, au cours desquelles 168 participants, dont 42 représentantes d'organisations non gouvernementales nationales, ont été initiés aux protocoles de mise en œuvre et de gestion de ces projets
- 13 Ateliers de formation visant à renforcer la capacité du Gouvernement à assurer la coordination et la cohérence de la mise en œuvre du cadre et du plan d'action nationaux relatifs aux retours ont été organisés à Nimule (Équatoria-Oriental), Bargel, Cueibet et Rumbek (Lacs), Gok Machar et Nyamlell (Bahr el-Ghazal septentrional), Mankien et Bentiu (Unité), Kodok (Haut-Nil), Bisselia (Bahr el-Ghazal occidental) et Aroyo et Yambio (Équatoria-Occidental), à l'intention de 547 personnes déplacées, dont 157 femmes, et de fonctionnaires des autorités locales, notamment de la Commission de secours et de relèvement et de la Police nationale sud-soudanaise. Ces ateliers ont renforcé la confiance ainsi que la détermination des autorités locales à instaurer un climat de sécurité qui favorise les retours

En coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies, l'équipe de pays pour l'action humanitaire, le Gouvernement et d'autres partenaires concernés, appui au retour ou à la réinstallation volontaires en toute sécurité des personnes déplacées

- Oui 7 séances ont été organisées à travers le pays avec les autorités locales et les membres et dirigeants des communautés, en collaboration avec les acteurs humanitaires, afin de prendre connaissance des défis qui empêchent un retour et une réintégration durables, ce qui a permis de sensibiliser davantage les parties prenantes et d'organiser des patrouilles

intégrées et le déploiement temporaire des forces de la MINUSS dans les zones de tension d'endroits désignés comme prioritaires dans les États de l'Équatoria-Central, de l'Équatoria-Oriental, de Jongleï, des Lacs, de l'Équatoria-Occidental, de l'Unité et du Bahr el-Ghazal occidental. Au niveau national, la MINUSS a préconisé la promotion d'initiatives conjointes visant à appuyer les retours à Magwe, dans l'État de l'Équatoria-Oriental, Tonj-Nord, dans l'État de Ouarrap, Raga, dans l'État du Bahr el-Ghazal occidental, et Tamboura, dans l'État de l'Équatoria-Occidental. En outre, la MINUSS a animé des discussions de groupe avec 182 informateurs principaux, dont 79 dirigeants, anciens et administrateurs de payams, sur les besoins en matière de retours durables dans les payams de Malek, de Nyang, de Yirol et d'Akot dans l'État des Lacs et de Mayom dans l'État de l'Unité

Aide à l'organisation de 10 réunions consultatives tenant compte des questions de genre entre les autorités locales, les communautés d'accueil, les populations de retour et les organisations de femmes, afin de faire face aux problèmes qui surviennent au moment du retour et de la réinsertion ; organisation, par exemple, de visites de reconnaissance, de réunions-débats et de discussions de groupe

- 10 Consultations ont été organisées avec les autorités des États et des comtés dans tout le pays afin de leur rappeler leur obligation de créer un environnement protecteur pour favoriser le retour des civils dans la zone de leur choix

Dans le cadre de ces consultations, un dialogue a été établi avec les dirigeantes communautaires des sites pour les déplacés à Djouba et à Bentiu, ainsi qu'avec des représentantes de femmes dans plusieurs payams des États de l'Équatoria-Central, de l'Équatoria-Oriental, des Lacs, de l'Équatoria-Occidental, de l'Unité et de Ouarrap, en raison de la multiplication des informations faisant état d'actes de violence sexuelle et fondée sur le genre, qui ont guidé les mesures prises par la Mission, y compris les patrouilles régulières et le soutien aux initiatives de sensibilisation pour faire face aux risques en matière de protection auxquels sont confrontées les femmes et les filles

Exécution de 35 projets à effet rapide visant à améliorer les infrastructures essentielles dans les zones de retour en vue de faciliter le retour de plein gré et en toute sécurité et la réinsertion des déplacés et des populations vulnérables, et à accroître la résilience des communautés afin d'éviter d'autres déplacements, compte dûment tenu des besoins particuliers des femmes

- 29 Projets à effet rapide ont été mis en œuvre pour améliorer les infrastructures de base, renforcer un climat de protection et faciliter l'accès aux services et à la justice dans les zones de retour, en ciblant en particulier les questions liées aux installations de santé, d'eau, d'éducation et d'état de droit, comme suit :

- a) 3 écoles primaires rénovées à Kerripi (Équatoria-Oriental), Ajiep (Ouarrap) et Ngolimbo (Bahr el-Ghazal occidental), 5 écoles primaires construites à Rial Dit (Ouarrap), Daa Dakolo (Équatoria-Occidental), Liethnom (Bahr el-Ghazal septentrional), Gaetan (Bahr el-Ghazal occidental) et Buremaku (Équatoria-Occidental), 2 établissements secondaires construits à Abara (Équatoria-Oriental) et Kedibo (Équatoria-Occidental) et 2 salles de classe construites à Agor (Bahr el-Ghazal septentrional) et Itti (Jongleï) ;
- b) 1 centre de soins de santé primaires construit à Pageri (Équatoria-Oriental), 1 centre de soins de santé primaires construit à Duk Fadiat (Jongleï) et 1 centre de soins de santé primaires construit à Kongo Ulasei (Bahr el-Ghazal occidental), 2 centres de soins de santé primaires construits à Kpatanayo (Équatoria-Occidental) et à Mangar-Tong (Bahr el-Ghazal septentrional), 2 maternités construites à Landili (Équatoria-Occidental) et à Moli Tokuru (Équatoria-Oriental), 1 service de consultations externes construit à l'hôpital civil de Kapoeta (Équatoria-Oriental) et 1 institut des sciences de la santé construit à Aweil (Bahr el-Ghazal septentrional) ;
- c) 2 centres d'autonomisation des femmes construits à Terekeka dans l'État de l'Équatoria-Central et à Raga dans l'État du Bahr el-Ghazal occidental et 1 marché de légumes pour femmes construit à Pochala dans l'État de Jongleï ;
- d) 2 trous de sondage installés à Kwarijik dans l'État de l'Équatoria-Central et à Gogrial-Ouest dans l'État de Ouarrap ;
- e) 1 station de radio réhabilitée à Bentiu dans l'État de l'Unité ;
- f) 1 pont construit à Yubu dans l'Équatoria-Occidental ;
- g) 1 immeuble de bureaux de la Commission de secours et de relèvement rénové à Djouba dans l'État de l'Équatoria-Central

Le nombre de projets a été inférieur aux prévisions car la priorité a été donnée aux services nécessaires par les comités chargés de l'élaboration des subventions aux communautés, tandis que le nombre

Activités de levé et de déminage menées sur 6 millions de m<sup>2</sup> afin de permettre aux populations d'y circuler librement et de s'y réinstaller de plein gré et en toute sécurité

Fourniture d'une assistance et de conseils techniques à l'appareil judiciaire national afin de promouvoir l'application du principe de responsabilité : renforcement des liens qui existent entre les différents éléments du système de justice, et appui aux audiences foraines et aux effectifs du secteur judiciaire qui ont été spécialement chargés d'enquêter sur les cas de violence sexuelle et fondée sur le genre et d'autres violations graves des droits humains et d'en poursuivre les auteurs

Fourniture d'un appui, dans tous les bureaux locaux, en application de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, à la mise en œuvre du projet de renforcement de la confiance mené par la Police nationale sud-soudanaise : tenue de 70 séminaires et ateliers de sensibilisation ayant trait à la police de proximité, aux droits de la personne, à l'instauration de la confiance et à la création de conditions propices au retour et à la réinstallation de plein gré des déplacés, à l'intention de la Police nationale sud-soudanaise, des responsables communautaires, des organisations de la société civile et de représentantes des femmes

d'installations liées à l'état de droit recensées a été supérieur aux prévisions

Oui 7,1 millions de m<sup>2</sup> ont fait l'objet d'activités de levé et de déminage et ont été restitués aux populations locales pour qu'elles puissent y circuler librement et s'y réinstaller de plein gré et en toute sécurité, dont 212 zones agricoles, 9 marchés, 15 cliniques, 10 écoles et 32 sources d'eau naturelles pour l'irrigation, le but étant de favoriser la reprise des activités de subsistance

Oui Au moyen de : a) l'organisation de 1 atelier de 2 jours à l'intention 15 participants, dont 11 femmes, en collaboration avec les autorités judiciaires nationales, des avocats et des groupes de la société civile pour discuter du projet de loi contre la violence fondée sur le genre au Soudan du Sud et de l'ajout potentiel de dispositions relatives à la violence sexuelle liée aux conflits dans le cadre juridique national ; b) l'organisation de 9 séances de formation, ainsi que de la fourniture d'une assistance technique à l'ensemble des acteurs du secteur national de la justice afin de renforcer leurs compétence et d'améliorer les enquêtes, les poursuites et les procès ainsi que l'administration de la justice ; c) la fourniture d'une assistance juridique technique au tribunal itinérant soutenu par le PNUD à Terekeka, Maban, Ruweng et Kapoeta, qui ont traité 206 affaires impliquant 248 prévenus ; d) la fourniture d'un soutien aux tribunaux spéciaux de Tonj, dans l'État de Ouarrap, et de Rumbek, Yirol et Cueibet, dans l'État des Lacs, qui ont statué sur 215 affaires impliquant 311 prévenus.

82 Activités de formation et de sensibilisation ont été menées pour un total de 6 184 participants, dont 3 794 femmes, à l'intention des fonctionnaires de la Police nationale sud-soudanaise et des membres de la communauté, pour améliorer leurs capacités et leur sensibilisation en matière de sécurité, de police de proximité, de droits humains et de renforcement de la confiance, afin de remplir leurs fonctions de protection de la vie et des biens de manière impartiale, efficace et effective, ainsi que de maintenir la sécurité publique, en particulier dans les zones à forte concentration de personnes déplacées, telles que les sites de protection des civils, les camps de personnes déplacées et les zones de retour identifiées

- Fourniture d'un appui, d'une assistance et d'avis techniques à la Police nationale sud-soudanaise : organisation de stages de formation à l'intention de 4 000 agentes et agents de police destinés à être déployés dans des commissariats de police sur l'ensemble du territoire sud-soudanais, l'objectif étant de les doter de compétences en matière de protection des civils, de compétences techniques de base en matière de maintien de l'ordre et de les familiariser avec les normes internationalement acceptées dans ce domaine, notamment pour ce qui est de la prévention des violences sexuelles et fondées sur le genre et des interventions dans ce domaine, de la conduite d'enquêtes, de la prise en compte de la problématique femmes-hommes dans le cadre du maintien de l'ordre et de la participation des femmes aux services de police, dans le strict respect de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme ; organisation, dans tous les bureaux locaux, d'ateliers de sensibilisation d'une semaine à l'intention de la Police nationale et des autres organes chargés de faire respecter la loi pour perfectionner leur connaissance des droits de la personne et du droit international humanitaire, notamment pour ce qui est de la gestion des cas de violences sexuelles et fondées sur le genre et de violences sexuelles liées à des conflits, et pour garantir le bon fonctionnement des commissariats dans les zones de retour et les zones de forte concentration de déplacés (55 ateliers)
- Fourniture d'une assistance technique et de coordination aux autorités nationales afin de faire connaître les réformes visant à protéger les droits au logement, à la terre et à la propriété et renforcer les cadres juridiques permettant de résoudre pacifiquement les litiges fonciers, rendre opérationnels les droits fonciers des femmes et aider les personnes déplacées à protéger et à réaffirmer leurs droits au logement, à la terre et à la propriété
- Ce résultat, supérieur aux prévisions, s'explique par la nécessité de renforcer la confiance entre la population et la Police nationale sud-soudanaise, en particulier à la suite de la reconversion des sites de protection des civils de la MINUSS
- 10 097 Membres de la Police nationale sud-soudanaise, dont 4 322 femmes, ont bénéficié d'une assistance technique et de conseils, ainsi que de séances de renforcement des capacités visant à améliorer les performances professionnelles et l'intégrité des agentes et agents de police, en particulier sur les questions liées aux droits humains, à la violence sexuelle et fondée sur le genre et à la violence sexuelle liée aux conflits, ainsi qu'à accroître le nombre de femmes parmi les agents de police dans tous les commissariats. L'assistance et les avis techniques fournis ont permis d'améliorer la capacité de la Police nationale sud-soudanaise à mener des enquêtes indépendantes sur les cas de violence sexuelle et fondée sur le genre et de violence sexuelle liée aux conflits, conformément à la législation sud-soudanaise et aux normes internationales relatives aux droits humains, ainsi que de favoriser la prise en main locale et la capacité des instructeurs de police à dispenser des formations normalisées à leurs homologues dans tout le pays
- Ce chiffre plus élevé que prévu s'explique par l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, qui a permis à la Mission d'atteindre un plus grand nombre de participants
- Oui En collaboration avec la FAO, la MINUSS a aidé le Ministère des terres, du logement et du développement urbain à organiser un séminaire-retraite technique en 2022, en vue de finaliser le projet de politique foncière à Wau, dans le Bahr el-Ghazal occidental. À la fin de la période considérée, la politique foncière, qui vise à régir les mécanismes de règlement pacifique des litiges relatifs au logement, à la terre et à la propriété, était encore en attente d'introduction à l'Assemblée législative nationale provisoire reconstituée
- Malgré le retard pris dans l'adoption de la politique foncière, la MINUSS a appuyé, conjointement avec la Commission foncière de l'Équatoria-Central, une table ronde sur le projet de loi foncière de l'Équatoria-Central

Fourniture de conseils et d'un appui techniques aux institutions nationales chargées de l'état de droit, de la justice et de l'administration pénitentiaire afin de renforcer progressivement leur présence et leurs capacités dans les zones de retour et les zones de forte concentration de déplacés, l'objectif étant d'aider à créer un environnement protecteur pour les civils et de faciliter le retour volontaire, dans la sécurité et la dignité, des déplacés, y compris des femmes et des filles

avec des parties prenantes clés de l'État, où les litiges fonciers continuent d'être une préoccupation majeure en matière de protection

Oui Des conseils et un appui techniques ont été fournis aux institutions nationales chargées de l'état de droit, de la justice et de l'administration pénitentiaire au niveau infranational, afin de renforcer leurs capacités et leur présence. Plus précisément, la MINUSS a aidé les acteurs de l'état de droit de Wau à lancer la mise en place du premier tribunal de circuit à Raga, dans le Bahr el-Ghazal occidental, où le système judiciaire officiel n'avait pas traité d'affaire pénale depuis six ans. Pendant le déploiement, le tribunal a statué sur 8 affaires impliquant 9 défendeurs, dont 7 affaires de viol. En outre, la MINUSS a contribué à la formation de 23 chefs coutumiers, dont 2 femmes, et de fonctionnaires de l'administration pénitentiaire. Afin de renforcer la responsabilité de l'administration pénitentiaire du Soudan du Sud, la MINUSS a imprimé et distribué des formulaires dans les établissements pénitentiaires du pays. Pour garantir une utilisation correcte de ces formulaires et améliorer la gestion des dossiers, la MINUSS a organisé des séances de formation sur la gestion des dossiers à l'intention du personnel de l'administration pénitentiaire à Kuacjok. La MINUSS a également organisé une formation aux droits humains, notamment sur la violence sexuelle et fondée sur le genre, à l'intention de 88 membres du personnel de l'administration pénitentiaire, dont 33 femmes, dans l'État du Bahr el-Ghazal occidental ; de 5 membres du personnel, dont 3 femmes, dans l'État de Ouarrap ; de 30 membres du personnel, dont 5 femmes, dans l'État du Bahr el-Ghazal septentrional

La MINUSS a également organisé 2 séances de formation intégrée à l'intention des procureurs et enquêteurs de police dans les États du Bahr el-Ghazal occidental et du Bahr el-Ghazal septentrional. Elles ont été suivies par un total de 48 membres du personnel chargé de l'état de droit, dont 12 femmes. Ces séances de formation visaient à renforcer les capacités des acteurs de la justice en matière de préparation des affaires avant les audiences, ainsi que de collecte, de traitement et

**Réalisation escomptée 1.4** : Amélioration de la coexistence pacifique, de la réconciliation et de la cohésion sociale au niveau local*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

1.4.1 Diminution du nombre des conflits intracommunautaires et intercommunautaires signalés (2019/20 : 577 ; 2020/21 : 849 ; 2021/22 : 130)

105 conflits intracommunautaires et intercommunautaires ont été signalés pendant l'exercice, contre 849 pendant l'exercice précédent. Malgré les violences enregistrées, les engagements politiques de la MINUSS à tous les niveaux ont permis de prévenir de nouvelles violences, comme on a pu le constater à Jongleï et dans la Zone administrative de Pibor, ainsi que dans le sud des États de l'Unité et de Ouarrap. Le nombre de meurtres commis durant ces conflits a été inférieur d'environ 30 % au nombre de meurtres signalés au cours de l'exercice 2020/21. La diminution importante du nombre d'actes de violence communautaire tient également à la mise en place des organes du Gouvernement provisoire d'union nationale au niveau infranational, ainsi qu'aux programmes et activités ultérieurs entrepris par le Gouvernement, la MINUSS et d'autres partenaires de paix

1.4.2 Augmentation du nombre des initiatives de réconciliation prises au niveau infranational (2019/20 : 140 ; 2020/21 : 24 ; 2021/22 : 95)

47 initiatives de réconciliation ont été entreprises au niveau infranational par des acteurs locaux dans les 10 États, notamment l'initiative de dialogue visant à établir des liens entre les femmes de l'État de l'Unité et de la Zone administrative de Ruweng ; l'initiative relative aux structures dirigeantes des chefs traditionnels murle et aux autorités de la Zone administrative du Grand Pibor pour traiter la question des jeunes armés ; l'amélioration des relations entre civils et militaires en Équatoria-Central ; un forum de paix intercomtés, des dialogues militaires et un forum de paix communautaire dans le Haut-Nil, qui ont conduit à un accroissement de la circulation des civils. Ces initiatives ont également permis aux comtés de se coordonner en vue de la création d'un mécanisme d'alerte rapide. En outre, dans l'État du Bahr el-Ghazal occidental, la Mission a facilité le dialogue intercommunautaire entre les communautés ndogo, golo et bai à Bisselia, dans le comté de Wau, et la communauté luo à Kayango, dans le comté de la Rivière-Jour, ce qui a permis d'atténuer les tensions latentes liées à un différend frontalier et de rétablir les relations sociales entre ces groupes

Le nombre moins élevé que prévu d'initiatives de réconciliation tient à la mise en œuvre d'accords antérieurs qui s'est poursuivie pendant la période à l'examen, et à la réduction générale des incidents liés à des conflits intercommunautaires

1.4.3 Augmentation du nombre des accords de paix conclus localement (2019/20 : 75 ; 2020/21 : 32 ; 2021/22 : 35)

41 accords de paix ont été enregistrés localement à la suite de manifestations organisées en faveur de la paix, telles que des conférences de paix, des dialogues et des conférences sur les migrations. Les conflits liés à la transhumance se sont largement atténués grâce aux dialogues, aux forums et aux conférences de paix (conférence avant la transhumance à Ouarrap et conférence annuelle à Marial-Bai), notamment à la suite des résolutions issues des conférences tenues après la transhumance de 2022 entre les Dinka et les Misseriya et entre les Dinka Malual et les Rizeigat, et les conférences transfrontalières tenues avant et après la transhumance entre la communauté d'accueil dinka malual et les pasteurs misseriya dans le Bahr el-Ghazal septentrional. Des accords visant à faire cesser les hostilités liées aux conflits intercommunautaires ont également été conclus dans le cadre de divers forums et de grandes conférences de paix tenus dans l'Équatoria-Central, l'Équatoria-Oriental, le Bahr el-Ghazal septentrional, l'Unité, le Haut-Nil et Ouarrap

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<p>Échanges réguliers avec les parties prenantes au niveau local : conduite, dans tout le Soudan du Sud, de 150 missions d'évaluation conjointes qui permettraient de mieux comprendre la dynamique locale (y compris la dimension genre) des conflits et faciliteraient la fourniture d'une assistance et de bons offices au bénéfice des initiatives de paix menées localement, notamment celles lancées par des femmes</p>	<p>405</p>	<p>Missions d'évaluation ont été organisées dans tout le pays en vue d'échanger avec les parties prenantes au niveau local et ainsi de mieux faire comprendre la dynamique locale des conflits et d'apporter un concours aux initiatives de paix menées localement. Les activités menées dans le cadre de ces missions visaient notamment à faire connaître l'Accord revitalisé, à promouvoir une résolution pacifique des litiges frontaliers et fonciers, à travailler avec les autorités locales et les responsables communautaires et à œuvrer dans les zones contrôlées par l'opposition pour briser le cycle des meurtres de vengeance et encourager les communautés à soutenir les comités mixtes qui avaient été formés à partir de forums de réconciliation préexistants. La plupart de ces échanges ont eu lieu dans les États de Jongleï, des Lacs, de Ouarrap et de l'Unité, touchés par des conflits internes et frontaliers</p> <p>Le nombre de missions a été plus élevé que prévu car les avancées enregistrées dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé ont créé un climat plus propice (initiatives de rapprochement au niveau local, meilleur accès aux zones contrôlées par l'opposition et mesures visant à contrer l'intensification des conflits communautaires, en particulier dans la</p>

Fourniture d'un appui aux initiatives locales axées sur la concertation et la réconciliation intercommunautaires : tenue de 30 séances de sensibilisation et de 20 ateliers sur la gestion des conflits visant à encourager les populations locales, notamment les femmes et les jeunes, et les autorités à apaiser les tensions intercommunautaires et les violences liées à des querelles anciennes et à prévenir les vols de bétail et les meurtres commis en représailles

Tenue de 20 ateliers de renforcement des capacités en matière de gestion des conflits et de médiation visant à mieux faire comprendre aux intervenants locaux, dont les autorités gouvernementales, les dirigeants communautaires, les jeunes, les organisations de femmes, les acteurs de la société civile et les autorités traditionnelles, les rôles et responsabilités respectifs du Gouvernement et des populations locales en matière de prévention,

zone englobant les trois États des Lacs, de Ouarrap et de l'Unité)

- 30 Séances de sensibilisation ont été organisées dans tous les États en vue de faciliter la participation politique et les initiatives de réconciliation au niveau local. Ces activités ont notamment pris la forme de réunions et d'espaces de sensibilisation organisés avec les autorités (tant du Gouvernement que de l'opposition) à l'appui des engagements politiques et des initiatives de réconciliation au niveau local. Les échanges et réunions de sensibilisation tenus par la MINUSS avec les chefs traditionnels et les chefs religieux, le commissaire du comté de Lainya, les parlementaires, les ministres et les représentants du Gouvernement de l'État de l'Équatoria-Central ont permis d'apaiser les tensions entre les chefs locaux et le commissaire du comté de Lainya concernant les combats entre les Forces sud-soudanaises de défense du peuple et le Front de salut national et l'invasion des pasteurs moundari après les forums tenus en janvier et avril 2022
- 20 Ateliers sur la gestion des conflits ont été organisés dans tous les États afin d'encourager les populations locales et les autorités gouvernementales à apaiser les tensions intercommunautaires, les litiges fonciers et frontaliers et les violences liées à des querelles anciennes et à prévenir les vols de bétail et les meurtres commis en représailles. Par exemple, à Walgak, dans le comté d'Akobo (État de Jongleï), une réunion consultative a été organisée avec les clans rivaux, suivie de dialogues de paix qui ont abouti à un accord sur les compensations et la mobilisation du bétail en guise de compensation. Les ateliers organisés dans les États du Haut-Nil, de Ouarrap, de Jongleï, de l'Unité, des Lacs et de l'Équatoria-Occidental ont contribué à l'analyse des conflits et à l'élaboration de stratégies de gestion des conflits liés à la migration pastorale et aux vols de bétail
- 33 Ateliers de renforcement des capacités ont été organisés dans l'ensemble des États en vue de faire mieux comprendre aux intervenants locaux les responsabilités du Gouvernement, des chefs coutumiers, de la société civile et des populations locales en matière de prévention, d'atténuation et de règlement des conflits locaux. Ces activités ont notamment pris la forme de dialogues entre civils et militaires

d'atténuation et de règlement des conflits locaux, ainsi qu'à améliorer les relations entre civils et militaires

dans les comtés de Yei, de Morobo, de Lainya et de Kajo Kaji, dans l'État de l'Équatoria-Central, ce qui a permis d'améliorer les relations entre civils et militaires, ainsi que la liberté de mouvement dans ces zones, les relations entre les deux parties s'étant détériorées en raison des activités menées par le Front de salut national dans ces régions. Ces activités ont également permis d'accroître la participation des jeunes et des femmes aux affaires politiques et à la gestion des conflits locaux et de renforcer l'obligation faite aux institutions du secteur de la sécurité de rendre des comptes

Le nombre d'ateliers a été plus élevé que prévu car les avancées enregistrées dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé ont créé un climat plus propice (initiatives de rapprochement au niveau local, meilleur accès aux zones contrôlées par l'opposition et mesures visant à contrer l'intensification des conflits communautaires)

Fourniture d'un appui au Gouvernement, aux mécanismes traditionnels de gestion des conflits, aux jeunes, aux femmes et aux populations locales, dont les acteurs de la société civile, pour gérer les conflits communautaires et les initiatives de réconciliation locales dans les zones accueillant des déplacés – 15 activités axées sur la gestion des conflits, les bons offices et la navette diplomatique

17 Activités axées sur la gestion des conflits ont été organisées pour régler les conflits intracommunautaires et intercommunautaires sur les sites de protection des civils et les autres sites accueillant des déplacés, comme suit : dans les États de l'Équatoria-Central, de l'Équatoria-Oriental et de l'Équatoria-Occidental, de Jongleï, du Bahr el-Ghazal septentrional, de l'Unité, du Haut-Nil et de Ouarrap, des forums de sensibilisation ont rassemblé des déplacés, des communautés d'accueil, des chefs traditionnels, des jeunes, des femmes et les autorités de l'État dans le but de promouvoir la coexistence pacifique tout en offrant un espace permettant de diffuser des messages de paix, d'assurer le suivi des besoins humanitaires et de nouer le dialogue avec les forces organisées sur les questions soulevées par les communautés. Des échanges ont été menés avec divers groupes, dont des femmes, des jeunes, les autorités publiques et les acteurs de la société civile, en vue de préparer les forums de gouverneurs des États. Ces initiatives ont contribué à favoriser la réconciliation entre les communautés et encouragé le retour des personnes déplacées

Fourniture d'un appui aux structures de paix, dont les réseaux de paix, les groupes interconfessionnels, les réseaux de femmes et les associations de femmes et de jeunes à Boma – au niveau des comtés et de l'État – dans les domaines de la gestion des conflits,

15 Séances de renforcement des capacités ont été organisées, dont une visant à faciliter la mise en place de comités pour la paix au niveau des comtés, tenue en septembre 2021 dans le sud de l'État de l'Équatoria-Central, et ont servi de

de la consolidation de la paix et de la réconciliation  
– 10 sessions de renforcement des capacités

Fourniture d'un appui technique destiné à améliorer la base de connaissances et les compétences de l'ensemble des acteurs du système de droit écrit et des tribunaux coutumiers : organisation de 11 ateliers de formation et de sensibilisation à l'intention des acteurs du système de justice et de 11 ateliers de formation et stages de formation des formateurs sur l'intégration des questions de genre et des droits humains à l'intention du Service national des prisons, du Service national de sécurité et de la Police nationale sud-soudanaise

Fourniture d'un appui au renforcement des capacités des autorités locales ainsi que des chefs traditionnels et des responsables communautaires pour ce qui est de l'utilisation des mécanismes traditionnels locaux de gestion des conflits, notamment des mécanismes de dialogue et de réconciliation associant toutes les parties et tenant compte des questions de genre  
– 30 rencontres et 10 ateliers de renforcement des capacités

point d'entrée pour soutenir la mise en œuvre de l'accord revitalisé au niveau local et pour résoudre les conflits au sein de la communauté. Le Comité pour la paix du comté de la Rivière-Yei a contribué à la réouverture de marchés qui avaient été fermés en raison de conflits intercommunautaires

Le produit exécuté a été supérieur aux prévisions car les avancées enregistrées dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé ont créé un climat plus propice (initiatives de rapprochement au niveau local, meilleur accès aux zones contrôlées par l'opposition et mesures visant à contrer l'intensification des conflits communautaires)

11 Sessions de formation ont été organisées, dont : a) 2 sessions de formation des formateurs à l'intention de 28 membres (dont 9 femmes) de l'unité de protection spéciale de la Police nationale sud-soudanaise, et des procureurs membres de la chaîne judiciaire qui cherchent à assurer la réussite des enquêtes et des poursuites dans les affaires de violence sexuelle et fondée sur le genre ; b) 6 sessions de formation de la police, des procureurs, des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire et des juges coutumiers de l'État du Bahr el-Ghazal occidental ; c) 1 formation à l'intention des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire de l'État de Ouarrap ; d) 2 sessions de formation de la police, des procureurs et des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire de l'État du Bahr el-Ghazal septentrional

41 Réunions et ateliers de renforcement des capacités ont été organisés dans tous les États afin d'améliorer la capacité des autorités locales ainsi que des chefs traditionnels et des responsables communautaires pour ce qui est de l'utilisation des mécanismes traditionnels locaux de gestion des conflits, notamment les mécanismes de dialogue inclusif et de réconciliation

Dans l'État de l'Équatoria-Central, la MINUSS a collaboré avec le Ministère des collectivités locales et les services de police pour former les chefs traditionnels des comtés de Djouba, Terekeka, Yei, Morobo et Kajo Kaji au sujet de la loi sur les collectivités locales (2009) et de leur rôle dans le règlement des conflits et l'instauration de la paix. Les chefs traditionnels ont continué d'appliquer les

Fourniture d'un appui aux acteurs de la société civile, aux agents de l'État, aux jeunes et aux femmes afin de promouvoir l'inclusion, l'identité nationale, de bonnes relations et l'égalité des chances, de manière à enrayer la polarisation ethnique et à réparer le tissu social – 20 réunions de sensibilisation et 10 forums de dialogue

compétences acquises pour régler les conflits dans leurs communautés. Par exemple, le chef du boma de Sindiru, dans le payam de Lobonok (comté de Djouba), a utilisé les compétences acquises lors de la formation financée par la Mission pour persuader les éleveurs de bétail dinka bor de quitter la région afin d'éviter un éventuel conflit avec les membres de sa communauté

- 22 Réunions de sensibilisation ont été organisées par la MINUSS pour renforcer la collaboration entre la société civile et les autorités publiques, et au sein de celles-ci, dans le cadre d'un groupe de travail sur la paix et la réconciliation, ce qui a contribué à l'augmentation du nombre d'initiatives conjointes visant à promouvoir la cohésion sociale et la coexistence pacifique dans l'État du Bahr el-Ghazal occidental
- 15 Forums de dialogue ont été organisés. La création de l'initiative « Jeunes femmes pour la paix et la réconciliation » à l'appui de l'inclusion et la participation des femmes dans le Bahr el-Ghazal occidental et les forums entre femmes, à l'intention des membres des principaux partis politiques, a servi de point d'entrée pour désamorcer la polarisation et améliorer les relations avec le Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé dans l'État de l'Équatoria-Occidental. Les forums sur l'identité nationale ont permis aux jeunes et à leurs communautés de mieux comprendre la culture et les valeurs sociales qu'ils partagent. Un atelier pour les jeunes sur l'identité nationale a motivé les jeunes de tous les groupes ethniques de Bor à unir leurs forces pour réparer une digue cassée pendant les inondations. À Kuacjok, cela a abouti à des appels en faveur de conférences conjointes entre les communautés pour diffuser des messages sur la coexistence pacifique et l'identité nationale. La Mission a facilité une médiation entre des agents de l'État des Lacs à la suite de tensions entre eux. À l'issue de cette médiation, les agents de l'État ont accepté de résoudre leurs différends et ont adopté des plans d'action nationaux avec une vision commune

Le produit exécuté a été supérieur aux prévisions car les avancées enregistrées dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé ont créé un climat plus propice (initiatives de rapprochement au niveau local, meilleur accès

Fourniture d'un appui destiné à promouvoir les initiatives de paix locales, l'harmonie sociale et le concept de société pluriethnique cohésive et exempt de laissés-pour-compte, notamment dans les zones contrôlées par l'opposition – 9 campagnes d'éducation à la paix, 5 visites d'échange entre écoles et communautés, y compris les ambassadeurs ou les clubs pour la paix, et 16 activités sportives ou culturelles

aux zones contrôlées par l'opposition et mesures visant à contrer l'intensification des conflits communautaires)

- 10 Campagnes de paix ont été organisées dans l'Unité, l'Équatoria-Central, l'Équatoria-Oriental et l'Équatoria-Occidental, le Jongleï, Ouarrap, le Bahr el-Ghazal septentrional et le Bahr el-Ghazal occidental à l'appui de l'harmonie sociale. Il est à noter que les initiatives de sensibilisation menées dans le cadre d'émissions radiophoniques et de représentations théâtrales ont été l'occasion pour différentes parties prenantes de se réunir, de renouveler leur engagement en faveur d'une coexistence pacifique et de chercher à régler pacifiquement les conflits intercommunautaires. Les initiatives de sensibilisation à la paix menées dans les comtés de Tamboura, de Nzara, d'Ibba et de Maridi, dans l'État de l'Équatoria-Occidental, ont contribué à la prévention des conflits d'ordre politique entre les communautés, à la sensibilisation des communautés aux répercussions négatives de la violence, au renforcement de la paix et de la stabilité dans l'État et à la promotion de l'aide humanitaire aux personnes déplacées à l'intérieur du pays
  - 2 Visites ont été facilitées par la MINUSS dans les États de l'Équatoria-Oriental et de Jongleï afin de promouvoir les initiatives de paix locales. Par exemple, les communautés de Tamboura ont été fortement touchées par le conflit intercommunautaire entre les Azande et les Balanda, qui a été encore aggravé par des influences politiques. La visite à Tamboura facilitée par la Mission pour des dirigeants communautaires et les groupes interconfessionnels réputés au sujet des missions de paix s'est concentrée sur les consultations de paix de proximité, la sensibilisation à la paix et l'identification de stratégies de médiation et de réconciliation à Tamboura
- Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19
- 3 Manifestations sportives et culturelles ont été organisées dans les États du Bahr el-Ghazal occidental et des Lacs, dans le cadre d'initiatives de paix locales visant à promouvoir l'harmonie sociale par la culture et le sport. Une manifestation intitulée « Le sport

pour la paix » s'est tenue au stade Isaac de Wau, au cours de laquelle les communautés ont pratiqué des activités sportives et musicales pour promouvoir la cohésion sociale et la coexistence pacifique

Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19

---

## **Composante 2 : surveillance et enquêtes en matière de droits de l'homme**

61. Durant l'exercice 2021/22, la MINUSS a recensé et confirmé 666 faits constitutifs de violation du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire ou d'atteinte à ces droits. Dans la droite ligne des tendances observées depuis la signature de l'Accord de paix revitalisé, en 2018, il s'agissait en majorité (57 % des cas) de violences impliquant des milices communautaires et des groupes de défense civils, les violations attribuées aux acteurs conventionnels du conflit ayant quant à elles continué de diminuer pendant l'exercice. La situation par rapport aux homicides arbitraires, aux enlèvements, à la torture et aux mauvais traitements, au recrutement militaire forcé, au pillage et à la destruction de biens civils est par ailleurs restée globalement préoccupante. Le Gouvernement a continué de restreindre le droit à la liberté d'expression et de réunion ainsi que les activités des journalistes, des militants et d'autres civils ayant critiqué le Gouvernement ou exprimé des opinions dissidentes.

62. Les activités de suivi et de communication de l'information menées par la Mission concernant les droits humains ont servi à plaider en faveur de poursuites ou de sanctions contre les auteurs présumés. Toutefois, elles n'ont eu qu'un effet limité, car de nombreux auteurs de haut rang n'ont pas eu à répondre de leurs actes. La MINUSS a cependant poursuivi ses missions de surveillance et d'enquête dans tout le pays afin d'enquêter sur les allégations de violations des droits humains et de manquements au droit international humanitaire. Des enquêtes approfondies ont été conduites sur des violations graves, notamment des cas d'exécutions extrajudiciaires, de violences sexuelles liées aux conflits, d'arrestations et de détentions arbitraires, de déplacements forcés de civils, ainsi que de pillage et de destruction de biens. De juin et à octobre 2021, comme suite aux actes de violence perpétrés dans le comté de Tamboura en juin 2021, la MINUSS a mené des enquêtes et participé à des missions hebdomadaires dans les zones touchées afin de recenser les violations des droits humains et les atteintes à ces droits, d'identifier les auteurs présumés et d'établir le nombre de victimes civiles. Le 1<sup>er</sup> mars 2022, la MINUSS et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) ont publié ensemble un rapport sur les faits observés à Tamboura. La Mission a également renforcé les capacités permettant aux équipes de terrain chargées des droits humains de déterminer, de confirmer et de signaler les violations commises lors des attaques menées dans le sud de l'État de l'Unité du 6 au 12 avril 2022 et impliquant les forces conjointes du Gouvernement et des alliés.

63. La Mission a fourni le soutien technique et logistique nécessaire et réuni les institutions gouvernementales, organisations de la société civile et partenaires internationaux concernés par l'amélioration de la situation des droits humains au Soudan du Sud. Elle a plaidé auprès des autorités nationales et infranationales pour que des mesures soient prises, principalement moyennant des enquêtes et des procédures judiciaires supplémentaires, de sorte que les auteurs présumés répondent de leurs actes. En outre, elle a continué de chercher à aider le Ministère de la justice

et des affaires constitutionnelles à traiter les violations présumées des droits humains, notamment en fournissant un soutien technique et logistique aux fins d'enquêtes indépendantes et d'interventions juridiques appropriées. En mai 2022, des comités techniques placés sous la direction du Ministère ont tenu des consultations publiques concernant la mise en place au niveau infranational de la Commission vérité, réconciliation et apaisement, une étape importante du processus de justice transitionnelle et de la mise en œuvre de l'Accord revitalisé.

64. La création, en novembre 2021, d'un mécanisme essentiel, à savoir un comité mixte d'application chargé de suivre le plan d'action à l'intention des forces armées concernant la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits au Soudan du Sud, a également constitué une étape positive et contribuera à faire du plan d'action un critère d'évaluation pour le renouvellement des sanctions énoncées dans la résolution [2577 \(2021\)](#) du Conseil de sécurité. La Mission a continué d'apporter un soutien technique au comité mixte d'application et à ses travaux moyennant diverses activités pour remplir l'un des critères d'évaluation de l'embargo sur les armes imposé au Soudan du Sud.

65. Le Gouvernement a accompli des progrès louables s'agissant de renforcer les mécanismes de responsabilité en mettant en place des tribunaux militaires itinérants dans plusieurs régions du pays pour juger les affaires de violations des droits humains, y compris celles qui concernent des enfants. La MINUSS a aidé les Forces sud-soudanaises de défense du peuple à établir des tribunaux militaires itinérants dans les États du Bahr el-Ghazal occidental, de l'Équatoria-Central et de l'Unité. Elle a également aidé les organisations de la société civile à fournir des conseils et d'autres services aux victimes et aux témoins.

66. Malgré les exemples encourageants observés pendant l'exercice considéré, l'accès à la justice des victimes de violences sexuelles liées aux conflits est resté un problème de taille, aggravé par l'absence de tribunaux et de structures publiques d'appui, ainsi que de soutien juridique et social, dans la plupart des régions du pays. La MINUSS a continué de plaider énergiquement pour l'adoption de mesures permettant d'amener toutes les parties au conflit au Soudan du Sud coupables de violations des droits humains ou d'atteintes à ces droits à répondre de leurs actes. À la suite de vastes consultations tenues en novembre 2021 en vue de modifier le code pénal du Soudan du Sud, la Mission a continué de prêter un appui technique à la Commission nationale d'examen du droit pour l'aider à tenir compte des infractions internationales dans le droit national, à inclure des infractions spécialisées, telles que le vol de bétail et le détournement de fonds, et à proposer le travail d'intérêt général comme peine de substitution à l'incarcération. Elle a également facilité les consultations initiales de juin 2022 visant à modifier la loi relative au code de procédure pénale.

67. Conformément au mandat de l'ONU relatif aux enfants en temps de conflit armé, la Mission a continué de faciliter les activités de surveillance, d'enquête et de vérification relatives aux violations graves commises contre des enfants par les forces et groupes armés en identifiant les victimes. Elle a également continué d'appuyer l'exécution du Plan d'action global visant à faire cesser et à prévenir toutes les violations graves contre les enfants, ainsi que l'organisation de sessions de renforcement des capacités et de sensibilisation. Dans cette optique, elle a notamment organisé des séances de sensibilisation et de formation à la protection de l'enfance et de prise en compte de cette question dans 10 sites à l'intention des membres de la communauté, du personnel des Nations Unies, des forces de sécurité gouvernementales, des officiers de l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition, de l'Alliance de l'opposition du Soudan du Sud et des partenaires de la protection de l'enfance.

68. La MINUSS a fourni un appui technique et logistique au Comité de vérification conjoint afin de l'aider à contrôler les casernes et les centres de formation dans l'ensemble du pays, de façon à repérer, à examiner, à enregistrer et à libérer les enfants associés aux Forces sud-soudanaises de défense du peuple, à l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition et à d'autres groupes armés. Les missions de vérification ont permis d'identifier et de libérer des enfants associés aux Forces sud-soudanaises de défense du peuple, au Mouvement/à l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition et aux forces du général de division James Nando.

69. Pendant l'exercice considéré, la MINUSS a publié cinq rapports publics sur les violations des droits humains et les atteintes à ces droits au Soudan du Sud, à savoir deux notes d'information trimestrielles sur la situation des droits humains dans le pays (juillet-septembre 2021 et janvier-mars 2022), une note d'information semestrielle et une note annuelle sur les violences touchant les civils, et un rapport sur les attaques commises contre des civils dans le comté de Tamboura (mars 2022).

---

**Réalisation escomptée 2.1** : Instauration de conditions propices à la lutte contre l'impunité des auteurs d'exactions et de violations des droits humains et du droit international humanitaire, quelle que soit la partie au conflit à laquelle ils appartiennent

---

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

2.1.1 Nombre de cas confirmés de violations des droits humains, d'atteintes à ces droits et de violations du droit international humanitaire, notamment ceux susceptibles de constituer des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité (2019/20 : 1 132 ; 2020/21 : 991 ; 2021/22 : 900)

La MINUSS a recensé et confirmé 666 faits constitutifs de violation du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire ou d'atteinte à ces droits, qui ont fait 2 699 victimes civiles (1 520 décès, 801 cas de blessures, 378 enlèvements), dont 170 femmes et 240 enfants. Il s'agissait en majorité (57 % des cas) de violences impliquant des milices communautaires et des groupes de défense civils, les cas de violations attribuées aux acteurs conventionnels du conflit (40 %) ayant quant à eux continué de diminuer. En plus des faits susmentionnés, 110 cas de violences sexuelles liées aux conflits touchant 291 personnes (dont 260 femmes, parmi lesquelles 39 mineures) ont été relevés et confirmés

2.1.2 Activités de surveillance, d'enquête, de vérification et d'établissement de rapports sur l'emploi, au mépris du droit international et des traités connexes, d'armes à sous-munitions et d'autres armes classiques considérées comme frappant aveuglement et sans discrimination (2019/20 : 100 % ; 2020/21 : 100 % ; 2021/22 : 100 %)

Aucune information faisant état de l'emploi d'armes à sous-munitions ou d'autres armes classiques considérées comme frappant aveuglement et sans discrimination n'a été recueillie pendant l'exercice considéré

*Produits prévus*

*Produit(s)  
exécuté(s) :*  
*oui, non  
ou nombre*

*Observations*

Collecte et vérification d'informations sur les violations du droit international des droits de l'homme, les atteintes à celui-ci et les violations du droit international humanitaire, y compris les violences sexuelles liées aux conflits, et repérage des signes avant-coureurs de violations des droits humains grâce aux mesures suivantes : a) la

Oui La Mission a mené des enquêtes spéciales dans les principales zones de tension étant le théâtre de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits. Il s'agissait notamment : a) de plusieurs missions effectuées entre juin et octobre 2021 pour enquêter sur la flambée de violence survenue dans le comté de Tamboura

conduite, dans tout le pays, de missions d'enquête spécifiques, de missions et de patrouilles intégrées et de visites de suivi régulières sur le terrain ; b) l'établissement du profil des principaux acteurs étatiques et non étatiques ayant commis des violations des droits humains et des atteintes à ces droits dans l'ensemble du pays afin d'amener ces personnes à en répondre et d'assurer le strict respect de la politique de diligence voulue des Nations Unies en matière de droits de l'homme ; c) la publication de 3 rapports publics sur la situation des droits humains au Soudan du Sud

en juin de la même année, y compris la participation à des patrouilles hebdomadaires dans les zones touchées par le conflit, afin d'enquêter sur les violations et atteintes touchant les droits humains, d'identifier les auteurs présumés et d'établir le nombre de victimes civiles ; b) d'activités de renforcement des capacités permettant aux équipes de terrain de déterminer, de confirmer et de signaler les violations commises lors des attaques survenues dans le sud de l'État de l'Unité entre le 6 et le 12 avril 2022 et impliquant les forces conjointes du Gouvernement et des alliés, et d'identifier les auteurs présumés. À la suite de ces enquêtes spéciales sur le terrain, un rapport conjoint présentant les conclusions de la MINUSS et du Haut-Commissariat aux droits de l'homme sur les violences survenues à Tamboura a été publié le 1<sup>er</sup> mars 2022, et un rapport public rédigé par la Mission et le Haut-Commissariat sur les attaques commises dans le sud de l'État de l'Unité était en cours d'approbation à la fin de l'exercice

Dans les États de l'Équatoria-Oriental, de Jongleï, des Lacs, du Bahr el-Ghazal septentrional et de Ouarrap, ainsi que dans la Zone administrative du Grand Pibor, la MINUSS a continué de surveiller la recrudescence potentielle des violences intercommunautaires et intracommunautaires localisées impliquant des milices communautaires, ainsi que les déplacements des Misseriya en provenance du Soudan (dans l'État de Ouarrap). Dans l'Équatoria-Central, elle a surveillé l'apparition d'éventuels affrontements entre les Forces sud-soudanaises de défense du peuple et le Front de salut national, ainsi que les enlèvements en vue d'un recrutement forcé par le Front de salut national, les violences impliquant des éleveurs de bétail Dinka Bor et Mundari et le débordement possible de la violence armée impliquant les Dinka Bor dans l'Équatoria-Oriental

La MINUSS a mené des missions pour surveiller les zones propices aux violences sexuelles liées aux conflits, et s'est rapprochée des survivants et des témoins en vue d'enquêter sur les événements et d'orienter les personnes vers des prestataires de services offrant un soutien médical, psychosocial et judiciaire. En coopération avec le Bureau de la

Renforcement des moyens d'action des organisations de la société civile et apport d'une assistance technique en vue de favoriser et de promouvoir une culture des droits humains, grâce aux mesures suivantes : a) renforcement des capacités opérationnelles des organisations de la société civile et appui à différentes parties prenantes aux fins de la promotion et de la protection des droits humains (par exemple, activités de surveillance, d'enquête, de collecte de preuves et de signalement concernant les violations des droits humains) et de la traduction en justice des auteurs de violations, grâce à l'octroi de 10 subventions et à l'organisation de 150 actions de sensibilisation ; b) organisation d'événements médiatiques et de campagnes de sensibilisation et d'information sur les droits humains (Journée des droits de l'homme, journées internationales des personnes handicapées et des défenseurs des droits humains)

Coordination aux niveaux national et infranational de campagnes d'information menées dans toute la zone de la Mission en vue de promouvoir la prévention de la violence sexuelle liée aux conflits, notamment organisation et exécution de 12 activités de sensibilisation dans tout le pays, dont 4 ateliers et

Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, elle a établi et diffusé 3 rapports trimestriels et 1 rapport annuel (2021), dans lesquels elle présente et analyse les tendances en matière de violence sexuelle liée aux conflits

- 401 Activités de renforcement des capacités, dont 150 actions de sensibilisation, sur les droits humains et le droit international humanitaire ont été organisées au profit de 13 636 acteurs nationaux, dont 4 954 femmes, y compris des acteurs issus de 12 organisations de défense des droits humains. Des séances de formation et de sensibilisation aux droits humains ont été organisées dans tout le pays à l'intention de représentants des pouvoirs publics sud-soudanais, de dirigeants politiques, de membres des forces armées, de la police, du service de sécurité nationale, de l'appareil judiciaire et de la Commission des droits de l'homme du Soudan du Sud, de défenseurs des droits humains, d'activistes de la société civile, de responsables locaux, de femmes, de jeunes, etc. Les forces sud-soudanaises organisées (Police nationale sud-soudanaise, Forces sud-soudanaises de défense du peuple et administration pénitentiaire du Soudan du Sud) présentes à Djouba et dans les États ont également pu prendre part à des activités de renforcement des capacités proposées par la MINUSS. La réalisation de ces activités à l'échelle nationale a permis de renforcer les connaissances et les compétences des participants ainsi que les capacités des acteurs nationaux et étatiques en matière de promotion et de protection des droits humains

Les activités de renforcement des capacités ont été plus nombreuses que prévu, car il a été jugé nécessaire d'organiser davantage d'activités de formation au profit de tous les acteurs, face à la détérioration des conditions de sécurité et à la nette augmentation du nombre de violations. Les 10 subventions n'ont pas été accordées comme prévu, car les partenaires n'ont pas demandé de subvention pour faciliter leurs projets ou activités

- 12 Séances de sensibilisation et activités de renforcement des capacités, dont 4 ateliers et 2 émissions de radio, ont été organisées dans tout le pays à l'intention de diverses parties prenantes, notamment des organisations de la société civile, des avocats, la Police nationale

4 émissions de radio, à l'occasion de la campagne « 16 journées de mobilisation contre la violence de genre », de la Journée internationale des femmes et de la Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit, en concertation avec les ministères et les organisations de la société civile concernés

Protection des droits humains des personnes privées de liberté, y compris les personnes condamnées à mort, grâce à l'organisation de visites hebdomadaires dans des lieux de détention publics ou gérés par l'opposition dans l'ensemble du pays, et maintien d'un dialogue avec les parties prenantes étatiques et non étatiques concernées via la fourniture d'un appui à 5 programmes d'aide juridictionnelle gérés par des organisations de la société civile ainsi que la tenue de réunions mensuelles et de 11 ateliers de sensibilisation et séances de formation

Prestation d'une assistance technique et logistique aux organisations de la société civile et au Ministère de la justice afin de favoriser la mise en œuvre des processus de justice transitionnelle et d'amener les

sud-soudanaise, les forces armées, des fonctionnaires, des étudiants et des institutions universitaires. Par exemple, l'équipe spécialisée de la police des Nations Unies sur la violence sexuelle et fondée sur le genre a lancé un cours de formation de 10 jours sur la prévention de ce type de violence à l'intention des agents de la police locale à Yambio (Équatoria-Occidental) à la fin du mois de juin 2022. En outre, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit, la MINUSS a organisé des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités sur la prévention de cette violence et les mesures permettant d'y faire face

Oui Des visites régulières (au moins 2 par mois et par bureau local) ont été organisées dans les prisons et autres lieux de détention pour contrôler que les conditions de détention, le traitement des détenus et leur statut juridique étaient conformes aux normes internationales en matière de détention. La Mission a également organisé des activités de sensibilisation auprès des autorités locales afin de garantir le respect des normes internationales en matière de droits humains

1 Programme d'aide juridictionnelle sur les questions liées à la privation de liberté a été mené en collaboration avec le Centre national pour les droits humains et l'ordre des avocats sud-soudanais

Le nombre de produits inférieur aux prévisions s'explique par le fait que les organisations de la société civile ont été moins nombreuses que prévu à demander un appui aux programmes d'aide juridictionnelle, cet appui ayant été prêté sur la base des demandes des partenaires

18 Séances de sensibilisation du public ont été animées par des groupes d'experts issus d'organisations de la société civile dans le cadre du programme « Know Your Rights » (« Connaissez vos droits »)

Les produits ont été plus nombreux qu'escompté, car il a fallu sensibiliser davantage les communautés aux questions relatives aux droits humains

Oui La Mission a apporté en continu un appui et des conseils techniques à 5 organisations de la société civile et au Ministère de la justice et des affaires constitutionnelles, afin de faire

auteurs de violations des droits humains à en répondre, conformément aux normes internationales, par le renforcement des capacités opérationnelles de 5 organisations de la société civile engagées dans ces processus et l'organisation de 11 réunions consultatives et activités de sensibilisation portant sur les mécanismes de justice transitionnelle

Apport d'un soutien et d'une assistance technique destinés à renforcer les connaissances et les compétences des Forces sud-soudanaises de défense du peuple, de la Police nationale sud-soudanaise et d'autres parties au conflit en ce qui concerne les normes du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire qui touchent à la lutte contre la violence sexuelle et aux droits de l'enfant, grâce à la tenue de réunions de coordination et d'une concertation mensuelles et de 6 sessions de formation

progresser l'application du principe de responsabilité pour les infractions graves et de faire avancer le processus de justice transitionnelle

Avec la participation active d'organisations de la société civile, un appui technique a été prêté à 11 forums sur l'état de droit et la justice transitionnelle au niveau des États, au cours desquels les questions de responsabilité et d'administration de la justice ont été abordées

- 53 Activités de soutien et d'assistance technique ont été organisées dans tout le pays, notamment 6 sessions de formation, des réunions de coordination mensuelles et d'autres concertations mensuelles, conformément aux engagements énoncés dans les plans d'action des Forces sud-soudanaises de défense du peuple et de la Police nationale sud-soudanaise visant à lutter contre les violences sexuelles liées aux conflits. Il s'agissait notamment : a) d'activités de sensibilisation sur des sujets touchant aux violences sexuelles liées aux conflits, notamment la responsabilité des supérieurs hiérarchiques pour les actes perpétrés par des subordonnés, les stratégies de prévention et les mesures d'intervention, et organisées à l'intention de plus de 40 membres des Forces sud-soudanaises de défense du peuple, dont 4 femmes, 30 membres de l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition et 30 membres de la Police nationale sud-soudanaise, dont 20 femmes ; b) d'un atelier tenu en septembre 2021 sur les techniques axées sur les survivants qui permettent de mener des enquêtes d'établissement des faits au sujet des allégations de violence sexuelle, à l'intention de 47 participants, dont 25 femmes, du Ministère du genre, de l'enfance et de l'aide sociale à Djouba et au niveau des États, du Ministère de la justice et des affaires constitutionnelles, du Ministère de la construction de la paix, de la Commission des droits de l'homme du Soudan du Sud et du Ministère de la santé, ainsi que des agents de la Police nationale sud-soudanaise. En outre, la MINUSS a prêté un appui technique au comité mixte d'application sur les violences sexuelles liées aux conflits pour l'aider à effectuer des visites dans les centres de formation militaire. D'avril à juin 2022, 5 visites ont été réalisées dans des centres de formation et des zones de cantonnement afin de mener des sessions de

- Prestation d'un appui technique au Ministère de la justice et des affaires constitutionnelles, à l'Assemblée législative nationale provisoire et aux parties prenantes en ce qui concerne l'Examen périodique universel, par l'organisation de 2 réunions consultatives trimestrielles, la mise à disposition de services d'appui pour les visites sur le terrain et la rédaction de rapports en vue de l'application des traités internationaux relatifs aux droits humains qui ont été ratifiés
- Fourniture d'une assistance technique à la Commission des droits de l'homme du Soudan du Sud par la tenue de 10 ateliers axés sur la surveillance de la situation relative aux droits humains ainsi que sur la conduite d'enquêtes, la collecte d'informations et l'établissement de rapports aux fins de la protection et de la promotion de ces droits et par l'organisation, en coopération avec des organisations de la société civile, de 30 réunions sur les droits humains dans l'ensemble du pays, l'objectif étant d'assurer le suivi des principales questions et recommandations en matière de droits humains
- sensibilisation à l'intention des futurs membres des forces unifiées nécessaires sur la prévention des violences sexuelles liées aux conflits et les mesures permettant d'y faire face
- Oui La MINUSMA a aidé le comité interministériel national sur les mécanismes internationaux de défense des droits humains à rédiger et à présenter le rapport national dans le cadre du deuxième cycle de l'Examen périodique universel, en amont du dialogue interactif connexe tenu en février 2022. Elle a également aidé le Gouvernement sud-soudanais à participer au dialogue interactif avec le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes
- 2 Séances de réflexion des parties prenantes sur l'Examen périodique universel du Soudan du Sud ont été facilitées par la Mission et ont rassemblé une coalition d'organisations de la société civile et un comité interministériel. Les principales recommandations formulées à cette occasion ont indiqué qu'il fallait : mobiliser les différentes parties prenantes ayant des rôles complémentaires aux fins de l'Examen périodique universel ; mieux faire connaître l'Examen périodique universel aux responsables locaux et communautaires ; mettre au point des outils pour suivre l'application des recommandations issues de l'Examen périodique universel ; faire participer la Commission des droits de l'homme du Soudan du Sud au processus
- 12 Ateliers sur la surveillance et les enquêtes en matière de droits humains ont été organisés pour fournir une assistance technique à la Commission des droits de l'homme du Soudan du Sud au niveau national et au niveau des États, afin de renforcer la protection et la promotion de ces droits
- Les produits sont plus nombreux que prévu, car la Commission des droits de l'homme du Soudan du Sud a demandé que des séances de formation et des ateliers supplémentaires aient lieu à Djouba et dans les États
- 44 Réunions sur les droits humains ont été organisées dans tout le pays en collaboration avec la Commission des droits de l'homme du Soudan du Sud et des organisations de la société civile, et ont rassemblé au moins 2 027 personnes, dont 1 133 femmes. Ces réunions ont été l'occasion pour la Commission de

mieux faire connaître son mandat, de sensibiliser aux questions relatives aux droits humains et d'encourager les populations locales à dénoncer les violations de ces droits. À Djouba, la MINUSS, en collaboration avec la Commission, a facilité le forum national sur les droits humains, qui a réuni un large éventail de parties prenantes issues des pouvoirs publics et des organisations de la société civile pour discuter de l'administration de la justice dans le pays et des difficultés y relatives

Les produits sont plus nombreux que prévu, car il a été plus nécessaire qu'escompté de sensibiliser les populations locales et de faire connaître le mandat de la Commission des droits de l'homme du Soudan du Sud au niveau local

Fourniture d'un appui technique aux acteurs étatiques et locaux du système judiciaire afin d'améliorer l'accès à la justice, en particulier pour les femmes, les filles et les autres groupes vulnérables, grâce au déploiement de membres du personnel judiciaire et pénitentiaire fournis par des gouvernements et chargés de dispenser assistance et conseils techniques en vue de faire progresser l'administration de la justice, d'amener plus efficacement les auteurs de violations à en répondre, de mieux assurer la sûreté et la sécurité et un traitement humain aux suspects et aux personnes condamnées placés en détention et d'améliorer la coordination dans l'ensemble de la chaîne judiciaire

Oui La Mission a envoyé des conseillers en matière de justice et d'administration pénitentiaire à Wau, à Kuacjok, à Malakal, à Bentiu, à Aweil et à Rumbek. Les conseillers ont fourni un appui technique et utilisé de leurs bons offices pour aider les fonctionnaires nationaux à développer leurs compétences, à accroître l'efficacité des enquêtes, des poursuites et des procès, à améliorer l'administration de la chaîne judiciaire et à garantir que les accusés répondent de leurs actes et que les victimes aient accès à la justice. Les agents du système pénitentiaire et de l'appareil judiciaire fournis par des gouvernements ont facilité la formation, prêté une assistance technique aux responsables nationaux de l'état de droit lors de la mise en place des tribunaux itinérants, conseillé les autorités pénitentiaires nationales sur le traitement des délinquants, en particulier des groupes vulnérables tels que les femmes et les mineurs, et concouru aux exercices de vérification des mandats d'arrêt pour s'assurer que tous les délinquants étaient recensés et détenus légalement. En améliorant la coordination le long de la chaîne judiciaire, ils ont facilité la création de forums sur l'état de droit à Kuacjok et à Wau et de comités d'amélioration des prisons à Rumbek, à Aweil et à Kuacjok

Exécution d'activités visant à appuyer le Gouvernement et à l'inciter, en sa qualité de partie à la Convention sur les armes à sous-munitions et à d'autres instruments réglementant l'usage d'armes explosives, à suivre les cas présumés d'emploi d'armes à sous-munitions et d'autres armes

Oui Avec le soutien technique et administratif de la MINUSS, des représentants de l'autorité nationale de lutte antimines ont participé à la vingt-cinquième Réunion internationale des directeurs de programmes nationaux de lutte antimines et des conseillers de l'ONU (juin

classiques constituant une violation du droit et des traités internationaux, à enquêter sur ces cas, à les vérifier et à en rendre compte

Mise en place d'activités destinées à inciter la population locale et la Police nationale sud-soudanaise à mettre en commun des informations concernant les violations des droits humains et les atteintes à ces droits, notamment sur les mécanismes de signalement, par l'organisation d'ateliers de sensibilisation et de programmes d'information à l'intention de la Police nationale sud-soudanaise, des responsables locaux, des organisations de la société civile et des représentants des jeunes et des femmes

Conduite d'une campagne de communication nationale sur les activités prescrites de la Mission consistant à surveiller et à vérifier la situation relative aux droits humains et à en rendre compte de manière impartiale, ainsi qu'à lutter contre l'impunité des auteurs de violations et d'exactions, au moyen des mesures suivantes : a) production de 35 supports multimédias, y compris des bulletins d'information numériques et des reportages audiovisuels, des albums photos et des interventions dans les médias sociaux ; b) diffusion, sur Radio Miraya, de 8 messages d'intérêt public et de 40 épisodes d'une heure du programme axé sur les droits humains intitulé « Know Your Rights » ; c) organisation de 2 activités de sensibilisation et distribution de produits promotionnels pour faire connaître la Journée de l'enfant africain, la Journée internationale des femmes, la Journée des droits de l'homme et les 16 journées de mobilisation contre la violence de genre, soit directement auprès de la population locale soit par l'intermédiaire de plateformes digitales ou radiophoniques

2022), en vue de faire faire connaître les progrès du pays en matière de respect des traités internationaux, notamment la Convention sur les armes à sous-munitions

Oui La MINUSS a organisé des ateliers de formation et des programmes de sensibilisation à l'intention de 1 521 personnes, dont 732 femmes, afin d'améliorer : les activités de police sur la base des droits humains ; les capacités et les connaissances en matière de violations des droits humains ; la communication de l'information et les enquêtes ; les poursuites, les arrestations et les détentions d'auteurs de violations des droits humains fondées sur le genre

Oui Une campagne de communication nationale a été organisée au sujet des activités menées par la Mission en matière de droits humains. Elle comprenait les éléments suivants :

- 62 Supports multimédias, à savoir 26 bulletins d'information numériques, 3 reportages audiovisuels, 2 albums photos et 31 interventions dans les médias sociaux s'accompagnant d'histoires ou de liens vers des reportages audiovisuels ainsi que de retweets du Haut-Commissariat aux droits de l'homme et du Siège de l'ONU. Des campagnes ont par ailleurs été spécialement menées dans les médias sociaux pour promouvoir les 16 journées de mobilisation contre la violence de genre, la Journée des droits de l'homme, le vingt-cinquième anniversaire de la création du mandat relatif aux enfants et aux conflits armés et la Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit

Le nombre de produits supérieur aux prévisions est le résultat d'efforts faits à l'échelle de la Mission pour donner la priorité à la promotion des droits humains alors que le processus de paix se trouve à un tournant décisif

8 Messages d'intérêt public

- 48 Épisodes du programme radio « Know Your Rights »

Le nombre de produits supérieur aux prévisions est le résultat d'efforts faits à l'échelle de la Mission pour donner la priorité à la promotion des droits humains alors que le processus de paix se trouve à un tournant décisif

- 12 Campagnes d'information, menées dans tout le pays dans le cadre des 16 journées de mobilisation contre la violence de genre et de la Journée des droits de l'homme ainsi que d'autres manifestations spéciales tenues à Djouba et à Aweil pour célébrer la Journée de l'enfant africain et la Journée internationale des femmes, l'accent étant mis sur la lutte contre l'impunité des auteurs de violations des droits humains perpétrées à l'encontre de femmes

Le nombre de produits supérieur aux prévisions est le résultat d'efforts faits à l'échelle de la Mission pour donner la priorité à la promotion des droits humains alors que le processus de paix se trouve à un tournant décisif

**Réalisation escomptée 2.2** : Renforcement des activités de surveillance, d'enquête, de vérification et de signalement concernant les exactions et violations commises contre des femmes, notamment les violences sexuelles liées aux conflits

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

2.2.1 Pas d'augmentation du nombre de victimes confirmées d'exactions et de violations, notamment de violences sexuelles liées aux conflits, en particulier parmi les femmes et les filles (2019/20 : 189 ; 2020/21 : 183 ; 2021/22 : 189)

Pendant l'exercice, on a recensé 278 victimes, dont 256 femmes, de violations et d'exactions commises dans 127 cas signalés et confirmés de violences sexuelles liées aux conflits. Sur les 256 femmes victimes/survivantes, 60 étaient mineures. Le nombre plus élevé qu'escompté de victimes s'explique principalement par les violences survenues à Tamboura (Équatoria-Occidental) de juin à septembre 2021

2.2.2 Rapports traitant des violences sexuelles et fondées sur le genre liées aux conflits au Soudan du Sud qui sont établis par des acteurs appartenant ou non au système des Nations Unies, notamment des organisations non gouvernementales et de la société civile internationales et nationales (2019/20 : 2 ; 2020/21 : 1 ; 2021/22 : 4)

1 rapport a été publié par la Mission en mars 2022, en partenariat avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, sur les attaques contre les civils dans le comté de Tamboura. On y trouve des informations sur les violations des droits humains et les atteintes à ces droits, y compris les violences sexuelles commises contre des femmes et des enfants

En outre, le 21 mars 2022, la Commission sur les droits de l'homme au Soudan du Sud a publié un rapport sur les violences sexuelles liées aux conflits commises contre les femmes et les filles dans le pays. Cette question est par ailleurs également abordée dans les rapports périodiques du Secrétaire général sur le Soudan du Sud

*Produits prévus*

*Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui, non  
ou nombre*

*Observations*

Mise en œuvre des arrangements de suivi, d'analyse et de communication de l'information, qui permettent de détecter, de prévenir et de combattre les violences sexuelles liées aux conflits, notamment

- 4 Réunions du groupe de travail technique sur les arrangements de suivi, d'analyse et de communication de l'information ont été organisées, 1 en septembre 2021, 1 en

par l'organisation de 4 réunions du groupe de travail sur lesdits arrangements et l'établissement de 4 rapports trimestriels sur les caractéristiques et l'évolution des violences sexuelles liées aux conflits, qui seront présentés au Siège de l'Organisation des Nations Unies

Organisation et tenue, avec des représentants des parties au conflit, de 6 réunions destinées à assurer le suivi et à appuyer la mise en application des engagements pris au regard de la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits

Conformément à la résolution [1960 \(2010\)](#) du Conseil de sécurité sur la violence sexuelle en période de conflit armé, organisation et tenue de

décembre 2021 et 2 en juin 2022. La MINUSS a par ailleurs continué de participer activement aux mécanismes dirigés par d'autres entités des Nations Unies, comme le groupe chargé de la protection au Soudan du Sud et le sous-groupe de la violence sexiste, tant au niveau national qu'au niveau des États. En outre, une demi-journée de formation et de consultation sur le fonctionnement technique des arrangements de suivi, d'analyse et de communication de l'information a été organisée le 20 juin 2022, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population, afin de renforcer l'échange d'informations sur les violences sexuelles liées aux conflits et de permettre la mise en place au Soudan du Sud d'une stratégie cohérente de prévention et d'intervention à l'échelle de l'ONU

4 Rapports trimestriels sur les caractéristiques et l'évolution des violences sexuelles liées aux conflits ont été rédigés et transmis au Siège de l'Organisation des Nations Unies. Le rapport portant sur le trimestre le plus récent comprend un résumé de ces caractéristiques et tendances pour l'année écoulée et a alimenté le rapport annuel du Secrétaire général sur les violences sexuelles liées aux conflits ([S/2022/272](#))

10 Réunions ont été organisées avec le comité mixte d'application chargé du plan d'action des forces armées sur la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits, avec la participation de hauts responsables des Forces sud-soudanaises de défense du peuple, de l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition et de l'Alliance de l'opposition du Soudan du Sud. Officiellement lancé en novembre 2021, le comité a pour mission de superviser la mise en œuvre globale du plan d'action commun, d'assurer le suivi des progrès et des lacunes et d'en rendre compte, ainsi que de produire des données sur la mise en œuvre des différentes composantes du plan d'action aux fins de ses propres rapports d'activité

Le nombre de réunions plus élevé qu'attendu s'explique par le financement de 4 réunions par le PNUD

4 Réunions ont été organisées avec des membres du cadre de consultation mixte sur la violence sexuelle liée aux conflits : 1 en juin 2021, 1 en

4 réunions du cadre de consultation mixte sur la violence sexuelle liée aux conflits destinées à améliorer la coordination entre les acteurs participant à des activités de sensibilisation aux violences sexuelles liées aux conflits et de lutte contre celles-ci

Fourniture d'un appui technique au Ministère de la défense et des anciens combattants pour l'aider à unifier les plans d'action portant sur la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits qui ont été avalisés par les Forces sud-soudanaises de défense du peuple et le Mouvement/l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition, par l'organisation de 4 activités de sensibilisation, notamment des réunions et des dialogues

février 2022 et 2 en juin 2022. Celles-ci se sont révélées extrêmement utiles pour encourager un meilleur partage de l'information et un dialogue accru entre les membres du cadre de consultation et la MINUSS concernant les tendances et schémas observés en matière de violences sexuelles liées au conflit et la détection des zones propices à ces comportements, ainsi que la tenue de consultations et d'activités de sensibilisation. En outre, en juin 2022, 1 atelier de 2 jours sur les compétences en matière de surveillance, d'enquête et d'établissement de rapports axées sur les personnes survivantes a été organisé à l'intention des membres du cadre de consultation mixte, en vue d'améliorer la collecte de données, la communication de l'information et l'analyse relatives aux cas de violences sexuelles liées aux conflits. Au total, 18 représentants d'organisations de la société civile, dont 11 femmes, ont participé à cette activité de renforcement des capacités. La manifestation comprenait un débat avec des hauts responsables du comité mixte d'application chargé du plan d'action des forces armées visant à remédier aux violences sexuelles liées aux conflits, qui était une première occasion pour les deux groupes d'échanger sur la prévention de ces violences et les mesures permettant d'y faire face

- 12 Activités de sensibilisation, dont 8 ateliers, ont été menées à Yei, à Wau, à Bentiu, à Bor, à Kuacjok, à Rumbek, dans la Zone administrative du Grand Pibor, à Malakal et à Lobonok dans le cadre des 16 journées de mobilisation contre la violence de genre, en collaboration avec des partenaires de la société civile, du Gouvernement et d'autres parties prenantes. En tout, 418 personnes, dont 103 femmes, y ont participé, parmi lesquelles des chefs religieux, des prestataires de services, des membres des forces de sécurité, des personnes déplacées vivant dans des sites de protection des civils, des membres d'organisations religieuses de jeunes, des membres d'associations de femmes et des responsables locaux

Le nombre de produits a été plus élevé que prévu, car les partenaires locaux ont été plus nombreux à demander à avoir une meilleure visibilité des problèmes de violence sexuelle

Apport d'une assistance et d'un soutien techniques à la Direction de la justice militaire et à d'autres institutions judiciaires afin de renforcer leurs capacités techniques et le cadre juridique régissant la justice militaire au Soudan du Sud et d'amener les auteurs de violences sexuelles liées aux conflits à répondre de leurs actes, grâce à l'organisation de 2 ateliers visant à améliorer la coordination et la coopération entre les responsables de la justice civile et militaire et à la prestation d'un appui technique et logistique à la mise en service de 2 tribunaux militaires mobiles, l'objectif étant de faciliter l'application des mesures de responsabilité internes élaborées par les Forces sud-soudanaises de défense du peuple

Promotion des activités de lutte contre la violence sexuelle et fondée sur le genre et les violences commises contre les enfants dans tous les États du Soudan du Sud au moyen de 20 ateliers locaux organisés par la police des Nations Unies avec des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, des membres de la population locale, des représentants des forces de l'ordre ainsi que des acteurs de la société civile, l'objectif étant de sensibiliser les participants aux menaces que pose la violence sexuelle et fondée sur le genre et de renforcer les activités de surveillance, d'enquête, de

liée aux conflits lors des 16 journées de mobilisation contre la violence de genre

- 11 Activités visant à épauler la Direction de la justice militaire ont été menées, à savoir :
  - 1 Conférence servant à dresser le bilan des tribunaux militaires itinérants mis en place pendant l'exercice
  - 5 Missions d'évaluation du personnel de la Direction de la justice militaire que la MINUSS a facilitées et au cours desquelles elle a fourni une assistance technique, à Wau, Yei, Bentiu, Torit et Maridi, avec pour objectif d'examiner les cas de détention et de lister les affaires pouvant être jugées par des tribunaux militaires généraux
  - 3 Tribunaux militaires généraux ont été mis en place à Wau, à Bentiu et à Yei. Au total, ces tribunaux militaires ont achevé l'examen de 28 affaires concernant 43 accusés, et prononcé 6 condamnations dans 5 affaires de violence sexuelle et fondée sur le genre. 5 membres des Forces sud-soudanaises de défense du peuple accusés de viol ont été reconnus coupables, congédiés, déchus de leur grade, condamnés à des peines allant jusqu'à 10 ans d'emprisonnement et tenus de verser des indemnités aux personnes survivantes
  - 2 Réunions avec la Direction de la justice militaire ont été tenues pour établir et intégrer l'équipe spécialisée dans les violences sexuelles liées aux conflits, composée de 6 officiers juristes, dont 3 femmes

Les produits ont été plus nombreux que prévu, ce qui s'explique par les demandes supplémentaires de la Direction de la justice militaire et des commandants de division concernant l'examen des cas de personnes en détention militaire
- 28 Ateliers de formation et campagnes de sensibilisation et d'information ont été organisés à l'intention de 1 614 personnes, dont 908 femmes, comprenant des membres des forces de l'ordre, des membres de la communauté et des jeunes. Les activités avaient pour thème le signalement des violences sexuelles et fondées sur le genre et des violences sexuelles liées aux conflits, les mariages précoces forcés, l'exploitation et les atteintes sexuelles, la prise en charge des victimes, ainsi que les enquêtes, les

vérification et de signalement concernant les exactions et les violations commises dans ce domaine

arrestations et les détentions relatives aux cas de violence sexuelle et fondée sur le genre

Le nombre d'ateliers et de campagnes a été supérieur aux prévisions, car des besoins opérationnels supplémentaires ont été relevés en collaboration avec les communautés

**Réalisation escomptée 2.3** : Amélioration des mesures de prévention et instauration, par les principaux acteurs concernés, de conditions propices à la protection des enfants touchés par le conflit armé, la violence, la maltraitance et l'exploitation

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

2.3.1 Nombre confirmé d'enfants victimes de violations graves – enrôlement dans des forces ou des groupes armés, viol ou autres formes de violence sexuelle, meurtre, atteintes à l'intégrité physique ou enlèvement, notamment (2019/20 : 181 ; 2020/21 : 89 ; 2021/22 : 180)

Le nombre confirmé de victimes s'élève à 339 enfants (239 garçons, 93 filles et 7 enfants de sexe inconnu), contre 89 pendant l'exercice précédent

Le nombre plus élevé que prévu de victimes s'explique en partie par l'existence de foyers de conflit armé résultant de défections et de l'éclatement de forces et de groupes armés, ainsi que par les conditions propices à la confirmation créées par les processus de formation des forces unifiées nécessaires. En outre, l'équipe spéciale de pays (surveillance et information) a confirmé 4 attaques contre des écoles et des hôpitaux, 2 refus d'accès humanitaire et 11 cas où des écoles ont été utilisées par des forces armées

2.3.2 Adoption de mesures fonctionnelles claires destinées à assurer l'application partielle ou intégrale du plan d'action global visant à mettre fin aux 6 types de violations graves commises contre des enfants

La MINUSS a continué d'appuyer la mise en œuvre, par le Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé, du plan d'action global pour la prévention et l'élimination des 6 types de violations graves commises contre des enfants en temps de conflit armé au Soudan du Sud. À cet égard, le comité interministériel de haut niveau et les comités techniques nationaux ont tenu plusieurs réunions de coordination dans tout le pays afin de faciliter la formation des forces, de procéder à la vérification des allégations de violations des droits de l'enfant, de libérer les enfants des parties au conflit et de concourir à la mise en œuvre de mesures de responsabilité et à l'application de la loi pendant la mise en place des tribunaux militaires itinérants parrainés par l'ONU. La formation des agents du Mécanisme conjoint de vérification et de suivi et des chefs suprêmes ainsi que l'organisation de la conférence nationale ont été des activités essentielles à l'exécution du plan d'action global pendant l'exercice

*Produits prévus*

*Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui, non  
ou nombre*

*Observations*

Activités de surveillance, d'enquête et de vérification relatives aux violations graves commises contre des enfants par les forces et groupes armés et signalement de ces violations au Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les

Oui Grâce à son mécanisme de surveillance et de communication de l'information, établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution [1612 \(2005\)](#), la MINUSS a confirmé que 339 enfants (239 garçons, 93 filles et 7 de sexe

enfants et les conflits armés, conformément à la résolution 1612 (2005) du Conseil, ainsi qu'au Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés, y compris par des contributions au rapport annuel du Secrétaire général sur le sort des enfants en temps de conflit armé

Établissement de rapports trimestriels sur les tendances relatives aux violations des droits de l'enfant (notes horizontales globales) au Soudan du Sud (4 notes prévues chaque année)

Coordination des activités de protection de l'enfance moyennant l'organisation de 4 réunions de haut niveau de l'équipe spéciale du mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur les violations graves commises contre des enfants en situation de conflit armé et de 6 réunions du groupe de travail technique de ce mécanisme, à Djouba, avec des acteurs œuvrant à la protection de l'enfance

Organisation, au niveau national, de 2 ateliers à l'intention des Forces sud-soudanaises de défense du peuple et de 2 séances de sensibilisation, tenues à Djouba, destinées aux acteurs et partenaires œuvrant à la protection de l'enfance, le but étant de consolider le mécanisme de surveillance, de vérification, d'analyse et de communication de l'information concernant les atteintes et les violations graves commises contre des enfants, et tenue, dans les bureaux locaux de la Mission, de 40 séances de formation sur la protection de

inconnu) avaient été victimes des 6 violations graves des droits de l'enfant. L'équipe spéciale de pays (surveillance et information) coordonne la collecte, la vérification et la communication systématiques d'informations objectives, précises et fiables sur les violations graves des droits de l'enfant qui se produisent au Soudan du Sud

4 Rapports trimestriels sur les tendances relatives aux violations des droits de l'enfant (notes horizontales globales) au Soudan du Sud ont été présentés au Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés et ont alimenté le rapport du Secrétaire général de 2021 sur les enfants et les conflits armés (A/76/871-S/2022/493)

2 Réunions de haut niveau de l'équipe spéciale de pays ont été organisées pour examiner les réalisations en matière de protection de l'enfance et les tendances en matière de violations, et pour élaborer des stratégies concernant les lacunes

Le nombre de produits est moins élevé que prévu en raison des restrictions imposées dans le cadre de la pandémie de COVID-19, ainsi que du changement de titulaire aux 2 postes de coprésident(e) de l'équipe spéciale

6 Réunions du groupe de travail technique de l'équipe spéciale de pays (surveillance et information) (composée de membres de la MINUSS et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance) ont été organisées afin de rationaliser le processus de collecte d'informations mis en place dans le cadre du mécanisme de surveillance et de communication de l'information. Des informations actualisées sur les progrès réalisés en matière de protection des enfants au Soudan du Sud ont été communiquées à la direction de la Mission

6 Ateliers de formation sur la protection de l'enfance ont été organisés au niveau national à Djouba, avec l'appui de l'équipe spéciale de pays (surveillance et information). Il y avait au total 292 participants, dont 49 femmes, comprenant des membres de toutes les forces organisées et des responsables des parties concernées par la mise en œuvre du plan d'action global visant à mettre fin aux 6 violations graves commises contre des enfants au Soudan du Sud, sous l'égide du

l'enfance et les violations graves perpétrées contre des enfants, à l'intention des parties au conflit, des autorités centrales et locales et des organisations de la société civile

Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé, y compris des officiers de haut rang des Forces sud-soudanaises de défense du peuple et de l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition, ainsi que des dirigeants communautaires. Les participants ont ainsi acquis les connaissances et compétences nécessaires pour mieux s'acquitter de leur rôle de chef de file dans l'exécution du plan d'action global visant à mettre fin aux 6 types de violations graves commises contre des enfants

Le nombre de produits supérieur aux prévisions s'explique par le fait que davantage d'ateliers ont été tenus à l'intention d'un nombre réduit de participants, conformément aux mesures de prévention appliquées aux ateliers dans le cadre de la pandémie de COVID-19

- 32 Séances de formation sur la protection de l'enfance ont été organisées au niveau des bureaux locaux à l'intention de 1 272 militaires, membres de la communauté et autres parties prenantes, dont 215 femmes

Le nombre de séances a été moins élevé qu'escompté face aux restrictions mises en place dans le cadre de la pandémie ainsi qu'à l'insécurité et aux inondations dans certaines parties du pays, qui ont limité les déplacements des membres des bureaux locaux

En outre, 351 séances de sensibilisation à la protection de l'enfance et d'intégration de cette dimension ont été organisées dans les 10 sites de la Mission à l'intention d'un total de 12 080 bénéficiaires, dont des femmes. Les séances ont rassemblé des membres de la communauté, des membres du personnel des Nations Unies, des membres des forces de sécurité gouvernementales, des officiers de l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition, des représentants de l'Alliance de l'opposition du Soudan du Sud et des partenaires œuvrant à la protection de l'enfance

Fourniture d'un appui à l'exécution du plan d'action global, y compris les ordres du commandement militaire des Forces sud-soudanaises de défense du peuple et les injonctions interdisant et criminalisant le recrutement et l'emploi d'enfants, le viol et les violences sexuelles, les attaques visant des écoles et des hôpitaux et l'occupation et l'utilisation de ces établissements par les forces et les groupes armés, et

- 2 Séances de formation ont été organisées à l'intention 38 juristes militaires, dont 4 femmes, qui ont ainsi acquis les connaissances et les compétences nécessaires pour appliquer les mesures de responsabilité prévues par le plan d'action global visant à mettre fin aux 6 violations graves commises contre des enfants

suivi de l'exécution de ces ordres et injonctions, afin d'améliorer le respect du principe de responsabilité et de combattre l'impunité, en organisant 2 séances de formation destinées aux juristes militaires et aux forces de l'ordre

En outre, 163 réunions de sensibilisation ont été organisées avec le comité ministériel de haut niveau et le comité technique national afin de veiller à ce que les acteurs nationaux contribuent et participent à la mise en œuvre du plan d'action global. La MINUSS a continué de fournir des conseils techniques aux responsables des Forces sud-soudanaises de défense du peuple, de l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition et de l'Alliance de l'opposition du Soudan du Sud concernant les moyens de prévenir et de combattre les 6 violations graves commises contre les enfants

Apport d'une assistance technique visant à appuyer la conception et la mise en place d'un système de justice pour mineurs efficace et juste, y compris pour les mineurs qui risquent d'être associés au conflit, et l'application des dispositions relatives au principe de responsabilité qui figurent dans le plan d'action de 2020 du Gouvernement sud-soudanais sur les enfants touchés par le conflit armé au Soudan du Sud

Oui 2 séances de formation sur les droits humains, notamment sur le traitement des mineurs en conflit avec la loi, ont été organisées dans l'État du Bahr el-Ghazal occidental à l'intention des agents pénitentiaires

### **Composante 3 : instauration des conditions nécessaires à l'acheminement de l'aide humanitaire**

70. Au cours de l'exercice considéré, la MINUSS a continué d'agir en faveur de l'accès humanitaire et de participer à des forums de coordination humanitaire ainsi qu'à des réunions du groupe de la protection afin de garantir une détection précoce des problèmes et des interventions rapides, d'étoffer les capacités d'appréciation des situations et de favoriser l'adoption de mesures coordonnées face aux nouvelles situations d'urgence humanitaire. Elle a en outre maintenu l'accent sur la fourniture, à la demande, d'une protection des convois humanitaires dans les zones à haut risque ainsi que sur l'apport d'autres formes de soutien logistique, dans la limite de ses ressources. Par exemple, une base opérationnelle temporaire établie à Koch a contribué à la création de couloirs sûrs pour la conduite des opérations humanitaires.

71. La MINUSS a travaillé en étroite collaboration avec les intervenants humanitaires pour instaurer les conditions nécessaires à l'acheminement de l'aide humanitaire ; elle a pour ce faire contribué aux mécanismes de coordination et à la mise en place d'un environnement sûr et sécurisé pour les opérations humanitaires, en réponse aux demandes formulées en ce sens et dans la limite de ses capacités. En collaboration avec les organismes humanitaires, la Mission a travaillé avec les dirigeants communautaires des sites pour les déplacés à Djouba, à Bor et à Wau sur des messages communs afin de désamorcer les tensions découlant de la décision prise par le PAM de réduire les rations alimentaires après février 2022 en raison d'un grave déficit de financement. La Mission a facilité la circulation du personnel des organismes humanitaires et la protection des convois, ce qui a permis d'évaluer les besoins humanitaires des déplacés et de livrer des articles d'aide dans les États d'Équatoria-Oriental, de Jongleï, du Bahr el-Ghazal septentrional, des Lacs, de l'Unité, du Haut-Nil, de Ouarrap et d'Équatoria-Occidental. Elle a travaillé en étroite collaboration avec les partenaires humanitaires pour mettre à jour les plans de secours afin d'assurer des interventions appropriées et de faire en sorte que les intervenants

humanitaires soient mieux à même de fournir, sans encombre, des services aux déplacés dans les anciens sites de protection des civils et dans celui se trouvant actuellement à Malakal.

72. Au total, la Mission a exécuté avec succès 40 demandes d'aide humanitaire, en donnant suite aux demandes reçues d'acteurs humanitaires. On retiendra surtout que la force a fourni une protection à huit convois du PAM dans l'État de Jongleï. Elle a effectué avec succès 5 407 patrouilles à proximité des camps de déplacés et a également sécurisé le site de protection des civils qui se trouve à Malakal, ce qui lui a permis de surveiller la situation de sécurité dans les camps.

73. En outre, les activités de lutte antimines menées dans le pays, portant notamment sur la réalisation d'études et la neutralisation de mines terrestres et d'engins non explosés sur les routes, les bandes d'atterrissage, les lieux de largage et de distribution de nourriture et d'autres sites jugés prioritaires par les intervenants humanitaires, ont facilité l'acheminement sûr et rapide de l'aide humanitaire. La MINUSS a effectué une évaluation des routes de l'itinéraire principal de ravitaillement, de Pibor à Akobo, entre la Zone administrative du Grand Pibor et Jongleï. Cette route, utilisée pour la première fois en huit ans, a permis l'acheminement de l'aide humanitaire et facilité la mobilité des soldats de la paix. Toujours aussi indispensables, les activités de lutte antimines ont permis à la Mission de s'acquitter de son mandat et de garantir la sûreté et la sécurité de son personnel, du personnel associé et de la population locale.

---

### Réalisation escomptée 3.1 : Instauration d'un climat de sûreté et de sécurité qui facilite l'accès humanitaire

---

#### *Indicateurs de succès prévus*

#### *Indicateurs de succès effectifs*

3.1.1 Réduction (en pourcentage) du nombre d'obstacles à l'accès humanitaire (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : 5,7 ; 2021/22 : 30)

Au cours de l'exercice, le nombre d'obstacles à l'accès humanitaire n'a pas diminué en raison de l'insécurité alimentaire accrue qui touche les populations dans tout le pays. Au total, 559 atteintes à l'accès humanitaire, soit le même nombre qu'au cours de l'exercice précédent, ont été enregistrées, dont 304 cas de violence contre le personnel et les biens, 53 cas d'actes d'hostilité, 88 entraves d'ordre bureaucratique, 75 cas d'interférence opérationnelle et 39 cas de restrictions à la liberté de circulation. Par ailleurs, 7 agents humanitaires ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions

3.1.2 Portion des itinéraires et des sites désignés comme prioritaires sur laquelle ont été menées des inspections, des opérations de déminage ou des missions de vérification, ou pour laquelle des escortes ont été prévues afin d'atténuer les risques liés aux mines terrestres ou aux engins non explosés et de permettre aux intervenants humanitaires et au personnel des Nations Unies de circuler librement (2019/20 : 6 531 km ; 2020/21 : 6 764 km ; 2021/22 : 4 000 km)

La MINUSS a procédé à des opérations d'inspection, de déminage et de vérification et fourni des escortes sur 3 638 km de route au total. Les activités de repérage des mines terrestres et engins non explosés ont couvert 2 272 km et la Mission a fourni des escortes sur 1 366 km en vue de renforcer la liberté de circulation de ses patrouilles et des intervenants humanitaires

La longueur réduite de l'itinéraire sur lequel des opérations de vérification ont été menées tient au fait qu'il y a eu moins de demandes d'escortes et de patrouilles, en raison de problèmes de sécurité, de l'état des routes et des obstacles à l'accès humanitaire

---

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<p>Travail de coordination avec les acteurs de l'aide humanitaire et du développement aux niveaux national et étatique afin de garantir le partage des informations en temps utile et la concordance des plans et des priorités, le but étant d'améliorer l'accès des intervenants humanitaires et les conditions d'exécution de l'action humanitaire</p>	Oui	<p>Par le mécanisme de réunions organisées dans les localités où les principaux problèmes auxquels se heurtaient les partenaires humanitaires ont été portés à l'attention de hauts fonctionnaires des États concernés dans le but de trouver des solutions. Parmi ces problèmes majeurs, citons les obstacles à l'accès humanitaire créés par les jeunes en Équatoria-Oriental, à Jongleï et dans le Haut-Nil, ainsi que l'insécurité le long des itinéraires principaux de ravitaillement</p> <p>Dans le Haut-Nil, la MINUSS a facilité le déplacement par voie aérienne des membres de la Commission de secours et de relèvement aux fins de l'organisation de rencontres entre les dirigeants de mouvements de jeunes, les partenaires humanitaires et les collectivités locales à Renk, ce qui a permis d'écarter les menaces qui pesaient sur les organismes humanitaires et leur personnel et de garantir un accès sans entrave pour les intervenants humanitaires et la fourniture de services aux populations dans le besoin</p> <p>En outre, la Mission a organisé 2 ateliers qui ont permis de renforcer les capacités de 62 coordonnateurs et coordonnatrices (9 femmes), qui sont des membres de son personnel, améliorant ainsi son futur dispositif basé sur l'analyse des menaces et les plans de secours pour la protection des sites en cas de crise dans les bases de la Mission à Djouba et dans d'autres plateformes de regroupement de la population</p>
<p>Opérations de repérage et de déminage dans 500 villes et villages situés dans des sites considérés comme prioritaires par la MINUSS et les intervenants humanitaires ; vérification des aires de poser d'hélicoptères et des bandes d'atterrissage dans les 72 heures suivant l'attribution de cette tâche par la MINUSS ; escorte de convois et contrôle de la sécurité des routes afin d'assurer la liberté de circulation et la sécurité du personnel de la MINUSS et des intervenants humanitaires</p>	585	<p>Villes et villages situés dans des endroits considérés comme prioritaires par la MINUSS et les intervenants humanitaires ont fait l'objet d'opérations de repérage et de déminage. Des munitions et des stocks d'armes abandonnés ont notamment été enlevés dans des infrastructures civiles, dont 15 dispensaires, 10 écoles, 32 points d'eau, 212 sites agricoles et 9 marchés, ainsi que des sites de largage de nourriture, des pôles humanitaires et des bases opérationnelles temporaires</p> <p>Ce produit a été supérieur aux prévisions en raison de l'amélioration de la situation de sécurité, ce qui fait que les villages de l'Équatoria sont accessibles</p>

	100	% des demandes relatives à des aires de poser d'hélicoptères et à des bandes d'atterrissage ont été traitées dans les 72 heures
	1 604	Kilomètres de route ont été parcourus par des patrouilles de la MINUSS dans le cadre d'escortes visant à renforcer la liberté de circulation de son personnel et des intervenants humanitaires. La fourniture de patrouille dans le cadre d'escortes a diminué tout au long de l'exercice car il y a eu moins de demandes liées à des problèmes de sécurité, à l'état des routes et aux obstacles à l'accès humanitaire
150 jours de patrouille de l'unité fluviale visant à permettre aux organismes humanitaires des Nations Unies et aux autres acteurs humanitaires de circuler en toute sécurité le long du Nil Blanc (6 patrouilles aller-retour d'escorte sur barges, 25 jours par patrouille)	365	Jours de patrouille Ce produit a été supérieur aux prévisions en raison de l'évolution des conditions de sécurité et du fait que les organismes humanitaires ont davantage sollicité la protection de l'unité fluviale
1 200 jours-personnes de patrouille visant à garantir aux organismes humanitaires un accès sûr aux aérodomes, aux routes et à d'autres sites (100 jours de patrouille par mois pendant 12 mois)	4 202	Jours-personnes de patrouille Ce produit a été supérieur aux prévisions car les partenaires humanitaires ont davantage sollicité la protection de la force
Contribution à la compréhension du contexte du conflit, dans une optique locale, grâce à la tenue de réunions d'information organisées ponctuellement à la demande des organisations humanitaires nationales et internationales	Oui	La MINUSS a régulièrement participé à des forums de coordination des activités humanitaires dans tous les États, et à ces occasions elle a pu partager les informations recueillies lors de patrouilles dans des zones reculées auxquelles les partenaires humanitaires n'avaient pas accès ou dans lesquelles ils n'étaient que peu présents. En conséquence, les intervenants humanitaires ont pu planifier et mettre en œuvre des mesures pour s'occuper des populations ayant besoin d'aide dans tous les États
Réalisation d'une campagne multimédia nationale destinée à promouvoir le mandat et les réalisations de la Mission pour ce qui est de faciliter l'acheminement en toute sécurité de l'aide humanitaire, grâce à la production de 80 produits multimédias, notamment des bulletins d'information numériques et des reportages audiovisuels, des albums photos et des interventions dans les médias sociaux, qui seront diffusés sur les réseaux de communication du Siège et de la MINUSS ainsi qu'auprès d'organes de presse ; production de 40 programmes radiophoniques d'une heure intitulés « Working Together », axés sur les activités humanitaires menées en collaboration avec les	127	Produits multimédias élaborés et diffusés, dont 20 bulletins d'information numériques, 4 reportages audiovisuels, 100 interventions dans les médias sociaux s'accompagnant d'histoires ou de liens vers des reportages audiovisuels ainsi que de retweets journaliers du Siège de l'ONU et de l'équipe de pays des Nations Unies au Soudan du Sud, et 3 albums photos Ce produit a été supérieur aux prévisions en raison des efforts déployés à l'échelle de la Mission pour donner la priorité à la promotion de son mandat et de ses réalisations afin de faciliter l'acheminement en toute sécurité de

organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales

l'aide humanitaire alors que le processus de paix se trouve à un tournant décisif

Le programme radiophonique « Working Together », qui était diffusé sur Radio Miraya, a été suspendu pendant l'exercice considéré, les capacités de l'équipe de pays des Nations Unies à en assurer la production ayant diminué du fait de la pandémie. Le programme reprendra en septembre 2022

**Réalisation escomptée 3.2 : Amélioration de la sécurité du personnel, des biens et des installations des Nations Unies et des autres parties désignées et de la liberté de circulation**

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

3.2.1 Pas d'augmentation du nombre d'atteintes à la sécurité impliquant le personnel des Nations Unies ou d'autres parties désignées, les biens et les installations situés autour du périmètre des complexes de la MINUSS et des camps de déplacés (2019/20 : 383 ; 2020/21 : 474 ; 2021/22 : 400)

402 atteintes à la sécurité touchant le personnel, les opérations et les installations de la MINUSS dans tout le pays (y compris à Djouba) ont été signalées, contre 474 lors de l'exercice précédent. Dans la capitale, 102 atteintes à la sécurité ont été enregistrées à l'intérieur et aux alentours des locaux des Nations Unies à Tamping et à Durupi, et de la Maison des Nations Unies

3.2.2 Pas d'augmentation du nombre de violations des dispositions de l'accord sur le statut des forces concernant la MINUSS, son personnel, ses biens et ses installations dans tout le Soudan du Sud (2019/20 : 265 ; 2020/21 : 315 ; 2021/22 : 264)

109 violations de l'accord sur le statut des forces ont été enregistrées pendant l'exercice considéré, soit moins que pendant l'exercice précédent, au cours duquel 315 avaient été signalées. Ce chiffre ne tient pas compte des 16 cas dans lesquels les opérations de la MINUSS ont été perturbées par l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition et d'autres groupes non gouvernementaux et groupes d'opposition armés. En outre, le nombre de violations liées la restriction de la liberté de circulation de la Mission, qui pesaient sur son personnel et entravaient ses opérations, a baissé par rapport à l'exercice précédent, passant de 269 à 61

3.2.3 Pourcentage du personnel des Nations Unies et d'organismes humanitaires sensibilisés au danger que posent les mines terrestres et les restes explosifs de guerre dans le cadre de stages sur la sécurité et la sûreté en mission, de cours d'initiation à l'intention des officiers de liaison et de formations particulières organisées à la demande des composantes de la Mission et des partenaires humanitaires (2019/20 : 100 % ; 2020/21 : 100 % ; 2021/22 : 100 %)

La MINUSS a sensibilisé 3 977 membres du personnel des Nations Unies et des organismes humanitaires (dont 1 024 femmes) au danger que présentent les mines terrestres et les restes explosifs de guerre et ainsi répondu à 100 % des demandes qui lui avaient été présentées à cet égard. Ces séances de sensibilisation ont été organisées dans le cadre du programme Sécurité et sûreté en mission et des stages d'initiation destinés aux officiers de liaison ou comme suite à des demandes ponctuelles soumises par les partenaires humanitaires

*Produits prévus*

*Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui, non  
ou nombre*

*Observations*

Échanges réguliers, aux niveaux national et local, avec des représentants du Gouvernement sud-soudanais portant sur le mandat de la MINUSS et les violations des dispositions de l'accord sur le statut des forces, notamment les restrictions à la

43 Notes verbales et lettres portant sur diverses questions, notamment des violations de l'accord sur le statut des forces et d'autres demandes relatives à la Mission, ont été adressées au Ministère des affaires étrangères

liberté de circulation du personnel de la Mission ayant une incidence sur l'exécution de son mandat, l'objectif étant d'obtenir une meilleure adhésion aux dispositions de l'accord

Organisation, avec la participation de représentants du Gouvernement, de 10 ateliers ou activités de sensibilisation à l'intention des principales parties prenantes, notamment des fonctionnaires des institutions judiciaires ou des institutions chargées de la sécurité, en vue de mieux faire connaître l'ONU et de promouvoir le respect de l'accord sur le statut des forces, de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies et des autres conventions internationales pertinentes

Organisation de séances de sensibilisation au problème des mines et des restes explosifs de guerre, visant à informer les membres du personnel des Nations Unies et des organismes humanitaires des dangers courus et à leur indiquer comment agir dans une zone minée

Communication aux parties prenantes, tous les mois, d'informations et de directives relatives à la lutte antimines, et fourniture de cartes ou d'autres informations ciblées en réponse à des demandes ponctuelles

Mise en place d'un périmètre de sécurité dans 21 sites de la MINUSS

Action de plaidoyer auprès des autorités nationales compétentes (notamment les agents de l'immigration et les responsables de la sécurité dans les aéroports) et échanges quotidiens avec elles concernant la liberté de circulation du personnel des Nations Unies et les violations de l'accord sur le statut des forces

et de la coopération internationale et à d'autres organismes gouvernementaux

18 Réunions ont été organisées avec divers organismes gouvernementaux, parmi lesquels le Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale. Au cours de ces réunions, des questions liées à l'accord sur le statut des forces et à son application, aux privilèges et immunités des Nations Unies et au mandat de la MINUSS ont été abordées

4 Ateliers de sensibilisation ont été organisés à l'intention de fonctionnaires du Gouvernement sud-soudanais, y compris ceux du Ministère des affaires étrangères, et à l'intention de fonctionnaires des administrations des États fédérés

Ce produit a été inférieur aux prévisions en raison de la réduction considérable des violations de l'accord sur le statut des forces observée au cours de l'exercice considéré

Oui Des séances de sensibilisation au problème des mines et des restes explosifs de guerre ont été organisées à l'intention de 3 977 membres du personnel des Nations Unies et des organismes humanitaires (dont 1 024 femmes) pour mieux les informer des dangers courus et leur apprendre comment agir dans une zone minée

Oui Les informations, les cartes et les directives relatives à la lutte antimines (concernant notamment les accidents, les menaces, qu'elles soient connues de longue date ou nouvelles, et les opérations) ont été mises à jour et communiquées aux parties prenantes tous les mois. Des cartes et des renseignements sur mesure ont été régulièrement fournis aux parties prenantes pour les informer des dangers connus dans leurs zones d'intervention

Oui Un périmètre de sécurité a été mis en place dans 22 bases et sites de la MINUSS au cours de l'exercice considéré, soit 20 sites permanents et 2 bases opérationnelles temporaires

340 Réunions et échanges quotidiens ont été organisés avec les agents de la Police nationale sud-soudanaise, des agents de l'immigration et des responsables de la sécurité à l'aéroport international de Djouba pour veiller à ce que le personnel des Nations Unies puisse circuler librement et afin de combattre les violations de l'accord sur le statut des forces

**Composante 4 : appui à l'exécution de l'Accord revitalisé et au processus de paix**

74. Au cours de l'exercice considéré, la MINUSS a poursuivi sa coopération active avec les partis, les partenaires et les parties prenantes de l'Accord revitalisé, en usant de ses bons offices pour favoriser le dialogue sur les questions en suspens de l'Accord et en apportant son expertise technique à certains des organes d'exécution.

75. Dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour apporter son concours au processus d'élaboration d'une constitution définitive, la MINUSS a organisé, en septembre 2021, un atelier de consultation sur le projet de loi relatif au processus d'élaboration de la constitution, sous les auspices de l'organisation non gouvernementale locale nommée « Community Empowerment for Rehabilitation and Development », l'objectif étant d'aider à mieux comprendre le projet de loi, d'en examiner le texte, de recenser les lacunes et les possibilités de réformes et, enfin, de formuler des recommandations à l'Assemblée législative nationale provisoire concernant de possibles amendements. En octobre 2021, en collaboration avec le PNUD, la Mission a organisé un forum des partis politiques sur le thème « Trois ans d'exécution de l'Accord revitalisé : difficultés à surmonter et possibilités à exploiter », au cours duquel des dirigeants politiques ont évoqué les difficultés, les possibilités et les priorités propres à la période de transition, y compris le rôle que les partis politiques avaient à jouer en matière de contrôle et de mise en œuvre. La délibération s'est conclue par la publication d'un communiqué sur les principales questions de gouvernance, de sécurité, de gestion financière et de justice transitionnelle. En novembre 2021, la MINUSS a aidé l'ONG « Community Empowerment for Rehabilitation and Development » et le programme « South Sudan Democratic Engagement » à organiser un atelier concernant la mise en place d'un cadre constitutionnel légitime et efficace à l'intention des parlementaires et des jeunes, l'objectif étant de discuter du processus d'élaboration de la constitution et des priorités législatives des jeunes.

76. La MINUSS a également organisé une séance d'information d'une journée à l'intention de la commission spécialisée sur la jeunesse, les sports et la culture de l'Assemblée législative nationale provisoire, et du Ministère de la jeunesse et des sports, sur les lois relatives aux jeunes, notamment la politique nationale en faveur de la jeunesse et la Charte africaine de la jeunesse devant être ratifiée, qui sont toutes deux devant le Parlement pour examen. L'adoption de ces lois et la ratification de la Charte africaine de la jeunesse feront progresser le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité au Soudan du Sud. En outre, la Mission a aidé le groupe des jeunes parlementaires de l'Assemblée législative nationale provisoire reconstituée à organiser des consultations pour achever l'élaboration de son acte constitutif qui définit la structure de gouvernance du groupe, ainsi que les pouvoirs et les fonctions de ses membres.

77. En partenariat avec la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée, la MINUSS a aidé les organismes de sécurité transitoires, dont le Comité d'examen de la défense stratégique et de la sécurité et la Commission nationale de désarmement, démobilisation et réinsertion, en usant de ses bons offices et en donnant des conseils techniques, afin qu'ils progressent dans l'exécution de leurs mandats et l'exercice des responsabilités que leur confère l'Accord revitalisé, notamment en aidant la Commission nationale de désarmement, démobilisation et réinsertion à évaluer la lutte contre la violence au sein de la collectivité afin de contribuer à la conception des programmes. La Mission s'est également associée au PNUD pour élaborer et lancer un projet à l'appui de la stratégie nationale de désarmement civil volontaire, financé par le fonds « Sauver des vies » (fonds SALIENT).

78. En outre, la Mission a aidé le Conseil de défense conjoint à contrôler et à enregistrer les forces, ce qui a abouti à la formation des forces unifiées nécessaires et

à la mise en place d'une structure de commandement interarmées, dans le cadre des mesures de sécurité transitoires. À cet égard, la MINUSS, en coordination avec le Conseil de défense conjoint, a accepté d'assurer le déplacement d'environ 196 membres de l'équipe de contrôle du Conseil vers huit lieux prioritaires inaccessibles à travers le pays.

79. La MINUSS s'est beaucoup appuyée sur les relations et les réseaux tissés par le passé avec les parties au conflit et d'autres acteurs pour exercer ses bons offices et permettre aux parties de rester mobilisées. Le Représentant spécial du Secrétaire général a continué d'user de ses bons offices et, dans le cadre de ses contacts réguliers avec le Président et le Premier Vice-Président, a exhorté les parties prenantes à participer de manière continue et constructive aux efforts de paix en cours, tout en soulignant le rôle des femmes dans le processus de paix. Dans ce contexte, la Mission a organisé une série d'ateliers et de forums de concertation afin de dialoguer avec différentes parties prenantes nationales et de promouvoir l'instauration d'un discours politique ouvert, l'élargissement de l'espace politique et la participation inclusive de multiples acteurs de la sphère politique et de la société civile à la vie politique et au processus de paix. Elle a notamment organisé des réunions avec de hauts dirigeants de partis politiques, des représentants de groupes de femmes et de jeunes, et des représentants de la société civile ; mené des consultations et des dialogues infranationaux ; organisé des tables rondes politiques et des émissions sur Radio Miraya afin d'élargir l'espace politique et d'offrir une plateforme de dialogue réunissant tous les secteurs de la société.

---

#### **Réalisation escomptée 4.1 : Progrès dans la mise en œuvre de l'Accord de paix et promotion du processus de paix**

---

##### *Indicateurs de succès prévus*

##### *Indicateurs de succès effectifs*

4.1.1 Les institutions de préparation à la transition et de transition prévues dans l'Accord revitalisé sont restructurées, reconstituées et opérationnelles

Toutes les institutions de préparation à la transition et de transition prévues dans l'Accord revitalisé ont été mises sur pied au cours de l'exercice précédent, toutes les instances étant opérationnelles et rendant compte à la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée, comme l'exige l'Accord revitalisé

4.1.2 Les tâches visées dans l'Accord revitalisé sont accomplies

Des administrations locales et étatiques ont été mises sur pied et sont opérationnelles. L'Assemblée législative nationale provisoire reconstituée, les assemblées législatives de tous les 10 États et le Conseil des États ont été mis sur pied. Des progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre des principaux critères de référence concernant les dispositions transitoires de sécurité à la suite d'un accord, entre les parties à l'Accord revitalisé, sur les structures de commandement et de contrôle et les délais prévus pour la formation des forces unifiées nécessaires. Le Président a formé une partie de la structure de commandement et nommé le personnel dans les rangs. En outre, les consultations nationales pour la création de la Commission vérité, réconciliation et apaisement ont commencé

4.1.3 Les dispositions de l'Accord revitalisé relatives aux priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité et à la prise en compte des questions de genre sont appliquées

Certes la disposition de l'Accord revitalisé exigeant un taux de 35 % de femmes à des postes décisionnels est en train d'être appliquée, mais à un rythme qui reste lent. Au 30 juin 2022, la fonction de gouverneur était exercée par

une femme dans un seul État, 14,7 % des ministres du gouvernement national seulement étaient des femmes et 35,4 % des membres de l'Assemblée législative nationale provisoire étaient des femmes

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<p>Offre de bons offices aux parties au conflit pour le règlement des litiges, ainsi que d'un appui à l'élaboration de politiques nationales tenant compte des questions de genre et reposant sur un processus de prise de décisions transparent, participatif et responsable, auquel les femmes participent à tous les niveaux et à toutes les étapes</p>	57	<p>Réunions, dont 5 avec le Premier Vice-Président, 2 avec les Vice-Présidents, 24 avec les représentants des principaux ministères, 5 avec de hauts responsables du secteur de la sécurité et 21 avec les autorités locales pour inciter les pouvoirs publics à continuer d'œuvrer en faveur du processus de paix et de la mise en œuvre de l'Accord revitalisé, et pour prôner la transparence et l'inclusion dans le cadre des initiatives en cours</p>
<p>Fourniture, s'il y a lieu, de conseils, d'une assistance technique et d'un appui opérationnel, en tenant dûment compte des questions de genre et des résultats principaux, au Gouvernement, en premier lieu, ainsi qu'au Parlement et aux institutions et organes de contrôle créés en application de l'Accord revitalisé, afin d'accroître leur capacité à s'acquitter de leurs mandats prioritaires, notamment concernant les dispositions relatives à l'égalité des genres, et de favoriser une gouvernance efficace, transparente et à l'écoute, à l'appui du programme de réforme général, dans le respect de l'Accord revitalisé</p>	43	<p>Réunions avec les institutions chargées de la mise en œuvre des activités essentielles prévues dans l'Accord revitalisé, dans le but de remédier aux problèmes d'exécution et de favoriser la participation des femmes à ces institutions et aux processus décisionnels. Il s'agissait de 9 réunions avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement, 11 avec le Mécanisme de vérification et de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité et 23 avec la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée</p>
	Oui	<p>Des réunions ont été tenues avec des représentants des diverses institutions, notamment avec le Président du Conseil national de transition au sujet des difficultés d'exécution, ainsi qu'avec le Comité national chargé des amendements constitutionnels au sujet de l'appui et de l'assistance technique à apporter au processus constitutionnel</p>
	Oui	<p>La MINUSS a fourni des conseils, une assistance technique et un appui opérationnel au Parlement et aux organes de contrôle par les moyens suivants :</p>
	1	<p>Atelier de formation à l'intention de 28 membres de la Commission parlementaire des lois et de la justice (dont 5 femmes) sur la rédaction législative et l'examen et l'étude approfondie des projets de loi afin de renforcer leur capacité technique à s'assurer que ces textes sont conformes aux normes internationales en matière de droits humains,</p>

qu'ils tiennent compte des questions de genre et qu'ils sont conformes à l'Accord de paix ;

- 2 Ateliers à l'intention de 38 membres du groupe des jeunes parlementaires (dont 14 femmes), l'objectif étant d'examiner l'acte constitutif du groupe et d'en débattre
- 1 Séance d'information d'une journée à l'intention de la Commission de la jeunesse, des sports et de la culture, et du Ministère de la jeunesse et des sports sur les lois relatives à la jeunesse, notamment la politique nationale en faveur des jeunes et la Charte africaine de la jeunesse devant être ratifiée, qui sont devant le Parlement pour examen
- 1 Atelier de 3 jours organisé par la Commission de lutte contre la corruption du Soudan du Sud avec le soutien de la Mission, auquel ont participé 70 personnes (dont 12 femmes), parmi lesquelles des gouverneurs, des administrateurs en chef, des présidents des assemblées législatives des États et les dirigeants des commissions de lutte contre la corruption des États et des zones administratives. L'atelier avait pour but de renforcer les capacités de ces personnes et de garantir la rationalisation et l'efficacité des efforts de lutte contre la corruption. Un mémorandum d'accord sur les conditions exactes de la collaboration a été signé par les gouverneurs, les administrateurs en chef et la Commission sud-soudanaise de lutte contre la corruption

En outre, la Mission a facilité la participation du Président de la Commission sud-soudanaise de lutte contre la corruption au Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption. La Mission a également facilité la participation des femmes au processus législatif et à l'élaboration de la constitution, en organisant 1 atelier d'orientation avec le South Sudan Women's Empowerment Network pour initier 20 jeunes femmes parlementaires aux procédures et pratiques législatives en vigueur à l'Assemblée, et 2 ateliers, l'un pour les parlementaires, en coordination avec le South Sudan Women's Peace Monitoring and Advocacy Group, sur la gouvernance et le leadership tenant compte des questions de genre (120 participantes), et l'autre réunissant 40 femmes parlementaires et 30 dirigeantes de la société civile en vue de faire avancer leur

Organisation et tenue de 10 forums et ateliers avec des représentants des partis politiques et les principaux acteurs de la société civile, y compris des représentantes d'associations de femmes, afin de favoriser l'ouverture de l'espace politique et la participation à la vie politique de multiples acteurs de la sphère politique et de la société civile ; organisation de 24 réunions avec des parties prenantes sud-soudanaises, notamment des groupes confessionnels, des représentants des personnes handicapées, des associations de jeunes, des organisations de femmes et des membres du milieu universitaire, pour débattre de questions essentielles et favoriser un dialogue libre et ouvert ainsi que la participation pleine et entière à la vie politique

Promotion des priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité et des mesures prescrites dans l'Accord revitalisé en faveur de l'égalité des genres, y compris le quota visant à renforcer la représentation et la pleine participation des femmes

participation au processus d'élaboration de la constitution et de donner plus de poids à la prise en compte des questions de genre dans le programme législatif

- 3 Forums, ateliers et séances d'échanges ont été organisés avec différentes parties prenantes nationales. Un forum des partis politiques a été organisé en vue de promouvoir le maintien d'un dialogue ouvert, l'élargissement de l'espace politique et une participation sans exclusive aux processus politiques. Les forums ont porté sur : a) le thème « Trois ans d'exécution de l'Accord revitalisé : difficultés à surmonter et possibilités à exploiter » ; b) un séminaire-retraite des dirigeants dont le but était de favoriser une relation de travail plus étroite avec les différentes entités politiques qui composent le Gouvernement provisoire d'union nationale ; c) l'initiative visant à accroître la participation des citoyens au processus de paix

Ce produit a été inférieur aux prévisions en raison de difficultés logistiques et d'un manque de ressources qui s'explique par le fait que la Mission a d'autres priorités pour l'organisation des forums

- 78 Réunions ont été organisées avec de hauts dirigeants et des femmes et des jeunes issus des différents partis et groupes d'opposition, qui ont exposé leur point de vue sur l'exécution de l'Accord revitalisé et la reconstitution de l'Assemblée législative nationale provisoire. La Mission a tenu des réunions avec d'autres parties prenantes, notamment des groupes confessionnels, des acteurs du milieu universitaire et des groupes de réflexion, pour entendre leurs points de vue et promouvoir une participation inclusive, ainsi qu'avec des sous-secrétaires ministériels pour mobiliser leur appui aux forums et aux ateliers

Ce produit a été supérieur aux prévisions en raison de l'instabilité de l'environnement opérationnel et de l'évolution constante de la situation politique, ce qui a nécessité une communication plus fréquente avec tous les acteurs

- Oui Au cours de l'exercice considéré, des membres d'organisations féminines de la société civile ont été sensibilisés aux priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité, en particulier au quota de 35 % prévu par l'Accord

au sein des institutions, par les moyens suivants :

a) sensibilisation des femmes membres d'organisations de la société civile ; b) tenue de 32 forums de femmes pour la paix au niveau infranational et de 1 forum à l'échelon national afin de favoriser le dialogue et les échanges à l'appui de l'exécution de l'Accord revitalisé ; c) appui à la tenue d'un atelier sur la participation des femmes à la prise de décisions publiques et aux processus de paix, en application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, ciblant les principales parties prenantes et les personnalités influentes de l'Assemblée législative nationale, des partis politiques et des organisations de la société civile

Promotion des processus de justice transitionnelle et de l'obligation de rendre des comptes et, à cette fin, fourniture d'une assistance technique en vue de la création et du lancement de mécanismes de justice transitionnelle, notamment la Commission vérité, réconciliation et apaisement, et de l'organisation de 10 activités de sensibilisation visant à favoriser l'instauration de conditions propices à la mise en place de processus de justice transitionnelle

revitalisé, à la mobilisation, à la couverture médiatique et aux réformes juridiques, par les moyens suivants :

- 36 Forums de femmes pour la paix ont été organisés, dont 1 forum de 2 jours sur le leadership féminin et la participation des femmes à la vie politique organisé par la MINUSS en collaboration avec le Forum des femmes intellectuelles du Soudan du Sud, l'accent étant mis sur l'application du quota de 35 %. Ce forum, auquel ont participé de nombreuses femmes de premier plan, des représentants des principaux partis politiques et des personnalités influentes, a été suivi par plus de 9 000 personnes en direct sur le Web. La MINUSS a maintenu son appui à l'exécution de l'Accord revitalisé, notamment en concourant à l'application du quota de 35 % de femmes

L'atelier prévu sur la participation des femmes à la prise de décisions publiques et aux processus de paix n'a pas eu lieu au cours de l'exercice considéré, les membres de l'Assemblée législative nationale n'ayant pas prêté serment

- Oui La MINUSS a contribué au succès d'une consultation publique sur la création de la Commission vérité, réconciliation et apaisement et a apporté un appui technique et logistique au Ministère de la justice et des affaires constitutionnelles pour donner un coup de pouce au comité technique de celui-ci dans la conduite des consultations publiques
- 10 Activités de sensibilisation ont été organisées du 6 au 30 mai 2022, 1 dans chacun des 10 États du Soudan du Sud, en vue de recueillir des avis sur les violations des droits humains qui serviront de base à la loi portant création de la Commission. Les consultations publiques ont été une étape importante du processus de justice transitionnelle au Soudan du Sud. En préparation des consultations publiques sur la Commission vérité, réconciliation et apaisement, la MINUSS a apporté à différentes parties prenantes une assistance technique et un appui au renforcement des capacités

Afin de faire participer les victimes, les personnes rescapées, les témoins et les populations locales aux processus de justice transitionnelle, la MINUSS a organisé, du 15 au 17 mars 2022, une conférence sur cette

- question à Aweil, dans l'État de Bahr el-Ghazal septentrional, à laquelle ont participé des ministères du gouvernement local, des organismes publics, les forces de sécurité et des organisations de la société civile. Le programme a permis à la population du Bahr el-Ghazal septentrional de connaître le chapitre V de l'Accord revitalisé, fait mieux connaître la justice transitionnelle et suscité des débats en vue d'une approche globale de la justice transitionnelle
- Appui aux activités visant à instaurer la confiance entre les autorités gouvernementales et les responsables de l'opposition et entre les populations des régions contrôlées par le Gouvernement et celles des régions contrôlées par l'opposition et, à cette fin, organisation de 10 forums de dialogue, visites d'échange, rassemblements publics et autres manifestations, l'accent étant mis sur l'intégration et la participation des femmes et des jeunes, l'objectif étant de créer des conditions propices au processus de paix national
- Appui au renforcement du rôle que jouent les parties prenantes à l'échelle locale – notamment les acteurs non étatiques, les villages, les campements pastoraux, les associations de chefs, les femmes et les jeunes – dans l'exécution de l'Accord revitalisé, au moyen de l'organisation de 10 forums, dialogues, ateliers et autres manifestations
- Organisation d'une campagne de communication nationale à l'appui du processus de paix, consistant en : a) 25 activités de sensibilisation visant à
- 10 Forums de dialogue ont été organisés en mettant l'accent sur l'inclusion des femmes et des jeunes et sur la prise en compte spécifique des femmes et des jeunes participants afin de créer des conditions propices au processus de paix national. À Jongleï, la Mission a apporté son concours au déplacement de ministres d'État, dirigés par le Ministre de la consolidation de la paix, et de membres des assemblées législatives des États, tous partis confondus, dans les comtés de Nyerol et de Duk, où ils ont lancé un appel à la mobilisation des jeunes et fait mieux connaître l'Accord revitalisé aux populations
- 10 Forums ont été organisés dans tous les 10 États pour aider au renforcement du rôle des parties prenantes à l'échelle locale, notamment les acteurs non étatiques, les villages, les campements pastoraux, les associations de chefs, les femmes et les jeunes
- 1 Débat scolaire d'une journée, organisé avec le concours de la MINUSS, sur des approches supplémentaires pour l'exécution de l'Accord revitalisé a permis aux jeunes de diverses communautés de l'État de Bahr el-Ghazal occidental de générer des stratégies créatives pour la mobilisation des jeunes dans l'appui au processus de paix
- En outre, la MINUSS a mené des activités de renforcement des capacités à l'intention des dirigeants nouvellement élus de l'Union de la jeunesse du Bahr el-Ghazal occidental, ainsi que des membres exécutifs du Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé au niveau de l'État, ce qui a contribué à renforcer l'engagement et la synergie de ces structures pour stimuler les progrès dans l'exécution de l'Accord revitalisé dans cet État
- 23 Activités de sensibilisation ont été menées à l'appui de l'Accord revitalisé, en vue de promouvoir la paix et la réconciliation

promouvoir la paix et la réconciliation nationale, menées localement ou par l'intermédiaire de plateformes en ligne et de radios ; b) la production et la diffusion de supports promotionnels, tels que des exemplaires de l'Accord revitalisé ou des documents d'information sur les élections ; c) la production de 160 supports multimédias, y compris des bulletins d'information numériques et des reportages audiovisuels, des albums photos et des interventions dans les médias sociaux, à diffuser sur les réseaux de communication du Siège et de la MINUSS ainsi qu'auprès d'organes de presse ; d) la diffusion radiophonique de 40 émissions d'une heure de la série *Democracy in Action* (La démocratie à l'œuvre) et de 40 émissions de 2 heures de la série *Round Table* (Table ronde), axées sur la paix et les élections

nationale. De plus, 4 manifestations ont été organisées dans 11 sites de la Mission pour célébrer la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies, la Journée internationale de la paix, la Journée des Nations Unies et la Journée internationale des femmes

3 000 Copies de l'Accord revitalisé ont été distribuées

40 686 Supports promotionnels ont été imprimés et distribués dans tout le pays

248 Supports multimédias ont été publiés, à savoir 78 bulletins d'information numériques, 35 reportages audiovisuels, 22 albums photos et 113 interventions dans les médias sociaux s'accompagnant de liens dans des publications éphémères, de liens vers des contenus audiovisuels ou de retweets. Des campagnes ont été spécialement menées dans les médias sociaux à l'occasion de la Journée internationale de la paix, de la Journée des Nations Unies, du vingt-cinquième anniversaire du mandat relatif aux enfants et aux conflits armés, et de la Journée internationale des femmes, ainsi qu'une campagne numérique spéciale pour commémorer le dixième anniversaire de l'indépendance du Soudan du Sud. En outre, 24 communiqués de presse ont été publiés et 7 conférences de presse ont été organisées sur la protection des civils, la consolidation de la paix, l'action et l'accès humanitaires, les droits humains, les conflits intercommunautaires et la reconversion de sites de protection des civils

Ce produit a été supérieur aux prévisions en raison des efforts déployés à l'échelle de la Mission pour donner la priorité à la promotion du processus de paix

10 Émissions de la série *Democracy in Action* (La démocratie à l'œuvre) ont été diffusées

Ce produit a été inférieur aux prévisions en raison de la suspension des programmes d'une heure consacrés à cette question et de leur remplacement par l'intégration de débats sur les sujets pertinents dans les émissions matinales de Radio Miraya

42 Émissions radiophoniques de la série *Round Table* ont été diffusées

**Réalisation escomptée 4.2** : Les institutions créées par l'Accord de paix pour suivre et coordonner sa mise en œuvre reçoivent un appui et s'acquittent de leur mandat en veillant à une participation et une représentation adéquates des femmes

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

4.2.1 La Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée se réunit régulièrement, en présence de toutes les parties, y compris de représentantes et représentants des Sud-soudanaises, pour superviser la mise en œuvre de l'Accord revitalisé (2019/20 : 8 ; 2020/21 : 6 ; 2021/22 : 12)

4.2.2 Les 9 équipes de surveillance et de vérification du Mécanisme de vérification et de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité sont prêtes à intervenir et donnent rapidement suite aux plaintes pour violation de l'accord de cessation des hostilités

4.2.3 La direction du Mécanisme de vérification et de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité se réunit régulièrement, en présence de toutes les parties, pour superviser les travaux des équipes de surveillance et de vérification et veiller à l'efficacité et à l'efficacité de la surveillance, de la vérification et de la communication des progrès réalisés dans le respect du cessez-le-feu permanent et des dispositions transitoires de sécurité

La Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée a organisé 6 réunions plénières pendant l'exercice considéré

Le fait que le nombre de réunions organisées a été inférieur aux prévisions tient principalement aux restrictions liées à la pandémie de COVID-19

Les 9 équipes étaient en état d'intervenir, ont donné suite aux plaintes pour violations du cessez-le-feu et ont visité régulièrement les zones de cantonnement et les centres d'instruction. Le mécanisme a produit 35 comptes rendus de violations portant sur des violences sexuelles et fondées sur le genre dans les comtés de Koch et de Leer et dans les États d'Équatoria-Occidental et d'Équatoria-Central, sur des violations commises contre des civils, sur des attaques entre les Forces sud-soudanaises de défense du peuple et l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition et sur des attaques perpétrées par d'autres forces armées

La direction du Mécanisme de vérification et de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité s'est réunie à 9 reprises au cours de l'exercice considéré

*Produits prévus*

*Produit(s)  
exécuté(s) :*  
*oui, non  
ou nombre*

*Observations*

Offre de bons offices pour aider la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée à superviser la mise en œuvre de l'Accord revitalisé, notamment grâce à la participation à 12 réunions de la Commission

6 Réunions de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée ont été organisées avec les partenaires, dont la MINUSS, qui y a participé en tant que membre de la direction de la Commission. La Mission a usé de ses bons offices pour appuyer les activités de la Commission et joué son rôle de supervision, et souligné qu'il fallait cerner et surmonter les obstacles à l'exécution des tâches essentielles prévues dans l'Accord revitalisé

Ce produit a été inférieur aux prévisions en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 qui visaient les grands rassemblements

Organisation de 14 réunions préparatoires avec les partenaires internationaux et régionaux avant les réunions de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée, de 12 colloques avec les membres du corps diplomatique et de réunions périodiques avec le bureau de liaison de l'Union africaine au Soudan du Sud, l'objet étant d'inciter la communauté internationale à offrir un appui systématique et concerté aux activités de la Commission et à la mise en œuvre de l'Accord revitalisé

Offre de bons offices afin de favoriser la coopération et la coordination continues et efficaces entre les entités régionales et les autres partenaires, notamment l'Union africaine, l'IGAD et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, dans le cadre d'un dialogue régulier avec ces derniers destiné à favoriser des processus de paix et de gouvernance durables et non exclusifs

Appui au Mécanisme de vérification et de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité, par les moyens suivants : participation à

14 Réunions préparatoires ont été organisées avec les partenaires internationaux et régionaux avant les réunions plénières de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée

7 Colloques ont été organisés à l'intention des membres du corps diplomatique, au niveau des ambassadeurs, en vue d'examiner et de coordonner efficacement l'appui apporté à l'échelon international au processus de paix et à l'exécution du mandat de la Mission ; d'assurer la cohérence du soutien aux activités de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée ; de remédier aux difficultés entravant l'exécution des activités essentielles prévues dans l'Accord revitalisé

Ce produit a été inférieur aux prévisions en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 qui visaient les grands rassemblements

12 Réunions ont été organisées avec les représentants du bureau de liaison de l'Union africaine établis à Djouba

Oui Au moyen de réunions tenues comme suit :

3 Réunions avec les envoyés spéciaux pour faire le point sur les difficultés de mise en œuvre de l'Accord revitalisé ;

3 Réunions avec des représentants opérationnels du bureau de liaison de l'IGAD basé à Djouba ;

12 Réunions du mécanisme de coordination avec le bureau de liaison de l'Union africaine au Soudan du Sud, le bureau de liaison de l'IGAD dans le pays et la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée pour examiner et coordonner l'appui à la mise en œuvre de l'Accord de paix

En outre, la MINUSS a apporté son concours à 3 visites sur le terrain conjointement effectuées par des représentants de l'Union africaine, de l'IGAD, de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée et des membres du corps diplomatique à Pibor, à Tamboura et à Leer, et a publié des déclarations conjointes appelant à une désescalade de la violence et préconisant la mise en œuvre de l'Accord de paix

Oui La MINUSS a continué de se coordonner avec le Mécanisme de vérification et de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité en

12 réunions de la direction du Mécanisme ; offre de logements et d'un soutien administratif et logistique aux équipes de surveillance et de vérification ; échanges quotidiens avec le Mécanisme aux fins de la coordination des opérations

organisant des réunions hebdomadaires de coordination au quartier général et des réunions quotidiennes de planification des patrouilles avec les équipes de suivi et de vérification sur le terrain

Au cours de l'exercice considéré, des représentants de la Mission ont assisté à chacune des 9 réunions de la direction du Mécanisme de vérification et de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité, afin d'évaluer l'exécution des activités dans sa zone d'opérations. De plus, le comité technique du Mécanisme s'est réuni à 9 autres reprises pour aborder les questions relatives à la mise en œuvre des dispositifs de sécurité au niveau opérationnel. La Mission a également tenu, à son quartier général, 2 réunions avec des représentants opérationnels du Mécanisme afin de coordonner l'appui logistique qu'elle apporte aux activités menées sur le terrain

Au cours de l'exercice considéré, la MINUSS a apporté un appui administratif et logistique au Mécanisme de vérification et de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité, en mettant notamment à sa disposition des véhicules, du carburant, des radios portatives TETRA, ainsi que des logements et des locaux dans ses propres bureaux

Fourniture d'un appui aux activités des 12 équipes de surveillance et de vérification du Mécanisme de vérification et de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité au moyen de 360 jours-personnes de patrouille assurés par des équipes intégrées (30 jours-personnes de patrouille par mois pendant 12 mois)

67 Jours-personnes de patrouille ont été assurés par des équipes intégrées à l'appui des équipes de suivi et de vérification du Mécanisme de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité

Le fait que ce produit a été inférieur aux prévisions tient principalement au retard ou à l'absence d'échange d'informations de la part du Gouvernement sud-soudanais et des Forces sud-soudanaises de défense du peuple

**Réalisation escomptée 4.3** : Incorporation des dispositions de l'Accord de paix, notamment celles relatives à l'égalité des genres et au quota de femmes, dans la Constitution de transition et la constitution définitive

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

4.3.1 Des progrès sont accomplis sur la voie de l'adoption d'une constitution définitive par le Gouvernement provisoire d'union nationale, au terme d'un processus inclusif et participatif

Aucun progrès n'a été accompli concernant l'adoption d'une constitution définitive, car les conditions essentielles à cet égard – à savoir la ratification par le Parlement des amendements constitutionnels envisagés dans l'Accord revitalisé et la reconstitution d'une

<p>4.3.2 Augmentation de la participation populaire à la révision de la Constitution, grâce à la participation des principales parties prenantes, y compris des femmes, aux consultations, notamment aux débats sur l'instruction civique et aux campagnes de sensibilisation, compte dûment tenu de la nécessité d'associer pleinement les femmes et les jeunes à ce processus, sur un pied d'égalité</p>	<p>commission nationale de révision constitutionnelle qui serait chargée de piloter un processus de révision inclusif et participatif – n'ont pas été remplies pendant l'exercice considéré</p> <p>Aucun progrès n'a été accompli à cet égard, étant donné qu'une commission nationale de révision constitutionnelle pleinement opérationnelle et à même de faire avancer le processus de modification de la constitution et les activités connexes n'a pas été mise sur pied</p>
--	---

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i> <i>oui, non ou nombre</i> <i>Observations</i>
<p>Fourniture, s'il y a lieu, de conseils et d'un appui, notamment technique, y compris sur les questions de genre, au Gouvernement provisoire d'union nationale, dans le cadre de la sélection, de l'examen et de l'élaboration de textes de loi essentiels conformément à la réforme constitutionnelle et législative qu'il est proposé de mener dans l'Accord revitalisé</p>	<p>Oui</p> <p>Malgré l'absence de progrès dans le processus de révision constitutionnelle, la MINUSS a continué d'apporter un appui technique et d'encourager les réformes législatives et constitutionnelles envisagées dans l'Accord revitalisé</p> <p>Pour faire avancer les réformes essentielles liées au processus de paix, la MINUSS a continué de fournir des conseils techniques à la Commission d'examen du droit sud-soudanais, l'objectif étant d'examiner le cadre juridique pénal pour s'assurer de sa conformité aux normes régionales et internationales, et d'harmoniser les lois pénales nationales. La Mission a également aidé la Commission d'examen du droit à achever l'élaboration de son plan stratégique quadriennal, ce qui permettra de rationaliser ses efforts de réforme et de collecter des fonds. Elle a également aidé à organiser un atelier consultatif avec des représentants du Gouvernement et de la société civile, dont l'objectif était d'examiner l'adaptation et la mise en œuvre, à l'échelon national, des dispositions législatives types et des orientations pour les enquêtes et les poursuites relatives à la violence sexuelle liée aux conflits, établies par le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit. Quinze personnes, dont 11 femmes, ont participé à cet atelier. À la fin de l'atelier, les participants ont formulé une déclaration sur l'adaptation des dispositions législatives types, qui a ensuite été présentée à la Ministre du genre, de l'enfance et de la protection sociale</p>

Offre de bons offices, de conseils et d'un appui concernant la création et le bon fonctionnement de la Commission nationale de révision constitutionnelle au moyen de réunions hebdomadaires avec les représentants du Gouvernement provisoire d'union nationale

Non La Commission nationale de révision constitutionnelle n'a pas été créée au cours de l'exercice considéré en raison de retards persistants dans la reconstitution de l'Assemblée législative nationale provisoire

Fourniture de conseils et d'un appui, notamment technique, à la Commission nationale de révision constitutionnelle dans le cadre de l'élaboration du texte final de la constitution définitive, notamment en ce qui concerne la prise en compte des questions de genre, et organisation de 4 ateliers auxquels participeront des membres de la Commission, visant à faire prévaloir des normes internationalement acceptées et des pratiques exemplaires dans le cadre de la rédaction de la constitution définitive

Non La Commission nationale de révision constitutionnelle n'ayant pas été mise sur pied, la MINUSS a collaboré avec le Comité national chargé des amendements constitutionnels et les parties prenantes concernées pour organiser des séances d'information sur le processus d'élaboration de la constitution

Coordination, par l'intermédiaire de l'instance consultative de hauts responsables et d'un groupe consultatif technique, de l'appui international apporté au processus de révision constitutionnelle, afin que celui-ci soit concerté et systématique

Non La principale institution chargée de coordonner l'appui attendu en faveur du processus de révision constitutionnelle, à savoir la Commission nationale de révision constitutionnelle, n'a pas été créée au cours de l'exercice considéré

Organisation de 6 tables rondes auxquelles participeront des groupes cibles d'acteurs sud-soudanais (représentants et représentantes de partis politiques, d'organisations de la société civile, ou encore d'organisations de femmes ou de jeunes) pour les sensibiliser aux questions qui sont au cœur de la consultation publique relative à la rédaction d'une constitution définitive et pour favoriser la représentation et la participation généralisées et actives à cette consultation

1 Table ronde a été organisée par la MINUSS en collaboration avec le PNUD, ONU-Femmes et un partenaire international, dans le cadre de ses activités de liaison avec les parties concernées, afin de sensibiliser les groupes cibles aux travaux d'élaboration de la constitution et de favoriser l'inclusion. Trente-cinq jeunes, dont 13 femmes, ont participé à cette manifestation. Lors de cette table ronde sur la gouvernance et l'édification de la nation, les thèmes principaux étaient les suivants : la citoyenneté et l'identité nationale ; la sécurité humaine ; la terre et les moyens de subsistance ; le partage du pouvoir et des richesses ; la responsabilité ; l'accent étant mis sur l'absence d'exclusive dans le processus

Ce produit a été inférieur aux prévisions car les ressources limitées dont dispose la Mission sont consacrées en priorité à l'exécution d'autres activités, étant donné que le projet de loi sur le processus d'élaboration de la constitution est devant le Parlement

**Réalisation escomptée 4.4** : Les préparatifs des élections se déroulent dans le respect des obligations nationales et internationales relatives aux élections

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

4.4.1 Le cadre juridique applicable aux élections est adopté en ayant à l'esprit qu'il faut mettre en place des procédures tenant compte des questions

La Commission électorale nationale n'a pas été reconstituée pendant l'exercice considéré en raison de retards persistants dans la mise en œuvre par les parties

de genre et assurer la participation des femmes sur un pied d'égalité

des dispositions relatives aux amendements législatifs et à la reconstitution d'institutions clés telles que prévues dans l'Accord revitalisé

4.4.2 Des progrès sont accomplis sur la voie de l'instauration de conditions favorables à la tenue d'élections crédibles et pacifiques, compte dûment tenu de la nécessité d'associer pleinement les femmes et les jeunes à ce processus, sur un pied d'égalité

Aucun progrès n'a été accompli à cet égard au cours de l'exercice considéré. La Commission électorale nationale, qui devrait jouer un rôle moteur dans le processus électoral, n'a pas été reconstituée, contrairement aux dispositions prévues dans l'Accord revitalisé

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i> <i>oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Organisation de réunions mensuelles avec les partis politiques pour les inciter à participer de manière effective et continue à la vie politique, y compris aux élections, pour les conseiller de prendre une part active à la phase de transition et pour promouvoir la tolérance et la transparence ainsi que le respect et la défense des libertés fondamentales et de l'espace politique	Non	La Commission nationale électorale chargée de conduire le processus électoral n'ayant pas été reconstituée, les interventions prévues en matière électorale n'ont pas pu être menées pendant l'exercice considéré  La Mission a continué de débattre avec l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires internationaux de la nécessité d'adopter une stratégie coordonnée et cohérente afin d'encourager la mise en œuvre, par les parties concernées, des dispositions applicables de l'Accord revitalisé et de créer les conditions nécessaires pour amorcer les préparatifs des élections
Apport d'un appui visant à assurer le dialogue aux niveaux national et infranational avec les principaux acteurs politiques, la société civile et les responsables locaux, l'objet étant de promouvoir la participation de tous et d'intensifier la représentation et la participation des femmes et des jeunes aux opérations électorales au moyen de rencontres avec des représentants des partis politiques, des autorités publiques et des organisations de la société civile	Oui	Faute d'un environnement électoral propice et en l'absence d'une commission électorale nationale fonctionnelle à même de jouer un rôle directeur sur les questions électorales, les échanges réguliers que la MINUSS a continué d'entretenir avec les principales parties du monde politique et de la société civile n'ont porté que sur des questions n'ayant pas trait aux élections
Fourniture de conseils stratégiques, d'une assistance technique et d'une aide au renforcement des capacités afin d'accompagner les efforts nationaux visant à reconstituer la Commission électorale nationale à Djouba et au niveau des États	Oui	Conformément à son nouveau mandat en matière électorale découlant de la résolution <a href="#">2625 (2022)</a> du Conseil de sécurité, qui consiste à appuyer la tenue d'élections inclusives, libres, équitables et pacifiques au Soudan du Sud, la MINUSS a commencé, vers la fin de l'exercice considéré, à collaborer avec ses partenaires nationaux sur les questions liées aux élections
Organisation de réunions avec des femmes engagées dans la vie politique et des groupes connexes, afin de favoriser l'élaboration et l'exécution d'un plan d'action visant à intensifier la mobilisation et la participation des femmes en politique	Oui	La MINUSS a tenu des échanges réguliers avec les femmes élues au Parlement, des représentantes des partis politiques et de la société civile en vue d'élaborer des plans et stratégies visant à faire en sorte que les femmes participent davantage à la prise de

	décision au sein des partis et soient mieux représentées au sein des principales institutions
Appui à l'organisation d'ateliers de formation aux fonctions de direction à l'intention des agentes électorales, des futures candidates, des médias et des électeurs et électrices, axés sur la participation des femmes aux opérations électorales	Non Faute d'un environnement électoral propice et en l'absence d'une commission électorale nationale fonctionnelle à même de prendre en charge les questions électorales et de jouer un rôle directeur à cet égard, la Commission n'ayant pas été reconstituée comme le prévoyait l'Accord revitalisé, le produit prévu n'a pas pu être exécuté
Réalisation d'examens analytiques du cadre juridique existant applicable aux élections afin de mettre en évidence les points à améliorer dans le contexte de la mise en œuvre de l'Accord revitalisé	Non Le produit prévu n'a pas été exécuté, car la Commission électorale nationale n'a pas été reconstituée, comme le prévoyait l'Accord revitalisé
Mise en place d'un dispositif de coordination de l'assistance électorale, notamment des consultations mensuelles avec le corps diplomatique et les partenaires concernés, afin de permettre une réelle cohésion entre les bons offices et l'assistance technique, de favoriser la cohérence des prestations et d'éviter les chevauchements	Non Faute d'un environnement électoral propice et en l'absence d'une commission électorale nationale fonctionnelle à même de prendre en charge les questions électorales et de jouer un rôle directeur à cet égard, la Commission n'ayant pas été reconstituée comme le prévoyait l'Accord revitalisé, le produit prévu n'a pas pu être exécuté

**Réalisation escomptée 4.5** : Instauration d'un climat de sécurité pour tous, y compris pour les femmes et les filles, par une action globale de réforme des secteurs de la sécurité et de la justice et de prise en compte des questions de désarmement, de démobilisation et de réintégration menée par le Gouvernement provisoire d'union nationale

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

4.5.1 Mise en service des institutions transitoires du secteur de la sécurité prévues par l'Accord revitalisé et élaboration d'un plan d'action privilégiant la réforme du secteur de la sécurité et le désarmement, la démobilisation et la réintégration pendant la période de transition, compte dûment tenu de la nécessité d'associer pleinement les femmes à ce processus, sur un pied d'égalité, et de faire en sorte que la réforme du secteur de la sécurité tienne compte des questions de genre

Bien que les institutions transitoires du secteur de la sécurité ont été créées et mises en service pendant les exercices précédents, la réforme du secteur de la sécurité n'a pas progressé du fait du retard persistant de l'unification des forces, une étape fondamentale et nécessaire pour toutes les réformes ultérieures du secteur de la sécurité

Le Conseil d'examen de la défense stratégique et de la sécurité a progressé dans la rédaction et l'examen de son troisième produit à livrer aux termes de l'Accord revitalisé, à savoir une politique de défense révisée. La politique de défense révisée définit de manière précise le rôle et la mission de l'armée nationale, du service national de sécurité et des autres forces organisées, et présente une stratégie pour leur modernisation

4.5.2 Progrès sur la voie de la réforme du secteur de la justice et de la primauté du droit, en particulier sur le plan des réformes judiciaires définies dans l'Accord revitalisé

Conformément aux termes de l'Accord revitalisé, le Président et le Coprésident du comité ad hoc chargé des réformes judiciaires ont été nommés par l'IGAD en mai 2022. Ce comité devrait terminer ses travaux au cours de l'exercice 2022/23

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<p>Offre de bons offices, de conseils stratégiques et d'une assistance technique afin de faciliter un accord politique sur la réforme du secteur de la sécurité et le désarmement, la démobilisation et la réintégration avec la participation et la représentation des femmes, au moyen d'un dialogue suivi avec le Gouvernement provisoire d'unité nationale, la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée et les institutions transitoires chargées de la sécurité, notamment en ce qui concerne les dispositions de l'Accord revitalisé relatives à l'égalité des genres, en étroite coordination avec les partenaires internationaux et régionaux</p>	Oui	<p>Au moyen de 9 réunions tenues avec les représentants de divers mécanismes de sécurité pour discuter des contraintes opérationnelles ayant une incidence sur la mise en œuvre des dispositions en matière de sécurité prévues dans l'Accord revitalisé, dont 4 réunions avec la Commission mixte de sécurité transitoire, 3 réunions avec la Commission militaire mixte du cessez-le-feu et 2 réunions avec le Mécanisme de supervision de la sécurité</p> <p>La MINUSS a organisé, en partenariat avec le PNUD, une réunion des partis politiques afin de discuter des réalisations, des difficultés et des possibilités relatives à l'application de l'Accord revitalisé. La Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée y était représentée et a fait une présentation sur les dispositions transitoires en matière de sécurité. Le forum a réuni 106 représentants de partis politiques nationaux et infranationaux, dont 13 femmes, y compris des représentants de l'Union africaine, de l'IGAD et du Conseil des partis politiques</p> <p>En partenariat étroit avec la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée, la MINUSS a continué d'aider le Comité d'examen de la défense stratégique et de la sécurité à achever les produits à livrer aux termes de l'Accord revitalisé indiqués à la section 2.5.2 de l'Accord. En l'absence d'un programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration approuvé, la MINUSS a également aidé la Commission du Soudan du Sud pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration à élaborer des approches de lutte contre la violence au sein de la collectivité, notamment en facilitant les réunions du groupe de travail technique conjoint international sur la lutte contre la violence au sein de la collectivité, dirigé par le pays, qui a commencé à élaborer un projet pilote portant sur cette question, dont le but est de faire intervenir les ex-combattants</p>
<p>Suivi et analyse des institutions transitoires de sécurité établies dans le cadre de l'Accord revitalisé et prestation de conseils stratégiques et d'une assistance technique à l'appui de la mise en œuvre des dispositions transitoires révisées en matière de sécurité</p>	Oui	<p>La MINUSS a continué à offrir ses bons offices, à donner des conseils techniques et à apporter un appui technique aux autorités nationales en vue de l'unification des forces, notamment en élaborant des supports de formation à l'intention des forces. La Mission</p>

<p>Offre de conseils stratégiques, d'une assistance technique et d'une aide au renforcement des capacités en vue d'accompagner les efforts nationaux visant à rétablir l'état de droit et à réformer le secteur de la justice en tenant compte des questions de genre, notamment les réformes judiciaires définies au chapitre 1 de l'Accord revitalisé, conditions préalables à la progression du processus de paix</p>	<p>a également donné des conseils techniques aux autorités pénitentiaires pour la mise en œuvre de leur plan stratégique et la préparation de l'intégration des nouveaux membres de leur personnel après la formation des forces unifiées nécessaires. La MINUSS s'est également associée au PNUD pour élaborer et lancer un projet financé par le fonds SALIENT de l'ONU afin de favoriser les approches volontaires du désarmement conformément à la stratégie nationale de désarmement civil volontaire</p>
<p>Appui à l'intégration des forces dans les institutions de sécurité civile, notamment la Police nationale sud-soudanaise et l'administration pénitentiaire du Soudan du Sud, en assurant, par exemple, une formation en cours d'emploi et une formation continue aux attributions de base et aux fonctions spécifiques du personnel pénitentiaire et de la police</p>	<p>Oui Grâce à 2 ateliers consultatifs organisés en coordination avec le PNUD, l'objectif étant de trouver un consensus entre 60 représentants et représentantes de la société civile (30 femmes) et 42 responsables de l'élaboration des politiques (dont 18 femmes) sur le cadre juridique nécessaire pour la protection des victimes et des témoins d'infractions graves, notamment les violences sexuelles liées au conflit et les violences sexuelles et fondées sur le genre au Soudan du Sud. Les personnes qui ont participé aux 2 ateliers ont examiné un document sur la protection des victimes et des témoins rédigé par la MINUSS, et sont toutes convenues que le Soudan du Sud devait disposer d'une loi autonome sur la protection des victimes et des témoins qui couvre tous les aspects de la protection avant, pendant et après les procédures judiciaires</p> <p>Oui Malgré l'absence de progrès en matière de formation et de déploiement des forces unifiées, la MINUSS a aidé l'administration pénitentiaire du Soudan du Sud à mettre en place le comité chargé de l'intégration des 8 300 membres du personnel pénitentiaire unifié prévus. La Mission a également apporté son concours aux délibérations du comité, qui ont abouti au projet de plan décrivant les activités qui garantiront le succès du déploiement des membres du personnel de l'administration pénitentiaire après la formation</p>

### Composante 5 : appui

80. La composante Appui a continué d'aider la Mission à exécuter son mandat grâce à la fourniture de services efficaces et rationnels dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité, qui permettront d'exécuter les produits s'y rapportant.

---

**Réalisation escomptée 5.1** : Fourniture à la Mission, dans les meilleurs délais, de services d'appui efficaces, rationnels et responsables
 

---

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

5.1.1 Pourcentage des heures de vol approuvées qui ont été utilisées (2019/20 : 79 % ; 2020/21 :  $\geq 77$  % ; 2021/22 :  $\geq 90$  %)

La Mission a utilisé 87,0 % des heures de vol approuvées (à l'exception des opérations de recherche, de sauvetage et d'évacuation sanitaire primaire et secondaire)

5.1.2 Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à un recrutement international qui ne sont pas pourvus (2019/20 : 6,6 % ; 2020/21 : 7,6 % ; 2021/22 : 5,4 %  $\pm 1$  %)

Le pourcentage annuel moyen des postes autorisés qui n'ont pas été pourvus était de 6,9 % pour les postes d'agent(e) recruté(e) sur le plan international et de 6,3 % pour les emplois de temporaire recruté(e) sur le plan international

Le pourcentage supérieur aux prévisions s'explique par un taux de rotation élevé dû à des réaffectations, des transferts, des départs à la retraite, des démissions et des cas de cessation de service

5.1.3 Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2019/20 : 28 % ; 2020/21 :  $\geq 28,6$  % ; 2021/22 :  $\geq 37$  %)

Le pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international était de 28,4 %

Le pourcentage inférieur aux prévisions s'explique par les difficultés persistantes s'agissant d'attirer les candidatures de femmes en raison de la nature difficile de la Mission et de ses conditions dangereuses

5.1.4 Nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la publication de l'avis de vacance de poste à la sélection des candidats, pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7 (2019/20 : 61 ; 2020/21 : 64 ; 2021/22 :  $\leq 101$ )

Le nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement sur une liste de réserve était de 57

5.1.5 Nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement par voie d'avis de vacance de poste spécifiques, de la publication de l'avis de vacance de poste à la sélection des candidats, pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7 (2019/20 : 368 ; 2020/21 :  $\leq 332$  ; 2021/22 :  $\leq 120$ )

Le nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement par voie d'avis de vacance de poste spécifiques était de 245

Le nombre moyen de jours a été plus élevé que prévu car l'examen et le traitement des candidatures ont pris beaucoup de temps, les avis de vacance de postes ayant attiré un nombre élevé de candidats, et il fallait obtenir diverses approbations avant de prendre une décision finale

5.1.6 Note globale dans le tableau de bord d'évaluation environnementale de l'Administration (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : 70 ; 2021/22 : 100)

La Mission a obtenu une note de 74 dans le tableau de bord d'évaluation environnementale de l'Administration. L'amélioration par rapport à la note de 70 obtenue l'année précédente reflète l'atténuation continue des risques majeurs liés aux eaux usées, combinée à la légère augmentation de la proportion d'énergie produite à partir de sources renouvelables

La note est plus faible que prévu car la Mission ne dispose toujours pas de suffisamment de moyens de gestion des déchets solides pour traiter les déchets qu'elle produit et elle dépend actuellement de décharges extérieures. Cela s'explique également par le pourcentage

5.1.7 Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2019/20 : 94 % ; 2020/21 : 93 % ; 2021/22 : ≥ 85 %)	relativement faible de l'énergie totale produite à partir de sources renouvelables, la Mission dépendant grandement des groupes électrogènes fonctionnant au diesel pour satisfaire ses besoins d'énergie
5.1.8 Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2019/20 : 85 % ; 2020/21 : 87,5 % ; 2021/22 : 100 %)	La Mission a réglé 94,7 % des problèmes liés à l'informatique et aux communications dans les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave)
5.1.9 Note globale concernant l'indice de performance de l'Administration en matière de gestion du matériel (2019/20 : 2 000 ; 2020/21 : 2 000 ; 2021/22 : ≥ 1 800)	La politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain a été respectée à 100 %
5.1.10 Écart par rapport au plan de gestion de la demande : quantités prévues, commandes passées en temps voulu, délais de livraison (2019/20 : 5 % ; 2020/21 : 5 % ; 2021/22 : ≤ 20 %)	La MINUSS a obtenu le score maximal de 2 000 en ce qui concerne l'indice de performance en matière de gestion du matériel
5.1.11 Pourcentage, au 30 juin, de membres des contingents dont l'hébergement est fourni par l'ONU et est conforme aux normes, comme prévu dans les mémorandums d'accord (2019/20 : 100 % ; 2020/21 : 100 % ; 2021/22 : 100 %)	L'écart par rapport au plan de gestion de la demande était de 10,0 %
5.1.12 Respect par les fournisseurs des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks (2019/20 : 96 % ; 2020/21 : 96 % ; 2021/22 : ≥ 95 %)	Au 30 juin 2022, 98,5 % des membres des contingents étaient logés dans des locaux des Nations Unies répondant aux normes Le pourcentage inférieur aux prévisions s'explique par le vieillissement des locaux préfabriqués, qui ne sont pas considérés comme répondant aux exigences en matière d'installations sanitaires standard
	Le taux moyen a été de 97,0 %, compte tenu du niveau des services fournis dans le respect des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks

Produits prévus

Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui, non  
ou nombre Observations

### Amélioration des services

Exécution du plan d'action environnemental de la Mission, conformément à la stratégie environnementale de l'Administration

Oui La Mission a pleinement exécuté son plan d'action environnemental pour la période 2021/22 et s'est notamment conformée à une directive émise par le Siège de l'ONU étendant la portée des plans d'action environnementaux des missions à toutes les bases opérationnelles temporaires, ainsi qu'aux grands bureaux locaux

Appui à la mise en œuvre de la stratégie et du plan détaillé de gestion de la chaîne d'approvisionnement de l'Administration

Oui Grâce aux améliorations apportées à la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la MINUSS a continué de régler progressivement les problèmes auxquels elle se heurtait. Cela lui a permis d'adopter une démarche fondée sur les

données consistant à faire des analyses historiques et des prévisions et à planifier les interventions d'urgence, d'améliorer la visibilité de la chaîne d'approvisionnement, de créer une culture de gestion de la chaîne d'approvisionnement au moyen de formations, de promouvoir l'intégration des activités et de fournir un appui aux clients et au partenaires en suivant une approche de bout en bout qui aide les composantes de la Mission à exécuter efficacement les tâches qui leur ont été confiées

### Services de transports aériens

Exploitation et entretien de 26 appareils (7 avions et 19 hélicoptères)

25 Appareils, dont :

7 Avions

18 Hélicoptères

Le nombre d'appareils inférieur aux prévisions s'explique par le fait que 3 hélicoptères qui avaient été acquis dans le cadre d'une lettre d'attribution ont été remplacés par 2 hélicoptères utilitaires commerciaux obtenus à un coût inférieur

Réalisation de 19 163 heures de vol prévues (14 543 effectuées par des prestataires commerciaux, 4 620 par des prestataires militaires) pour tous types de services (transport de passagers, fret, patrouilles et missions d'observation, opérations de recherche et de sauvetage et évacuations sanitaires primaires et secondaires)

16 594 Heures de vol ont été effectuées, dont :

13 594 Heures de vol effectuées par des prestataires commerciaux

3 000 Heures de vol effectuées par des prestataires militaires

Le nombre d'heures de vol moins élevé que prévu tient à l'immobilisation d'un avion de janvier à juin 2022 pour non-respect d'obligations contractuelles en matière de sûreté et à la diminution du nombre de demandes de vol en raison des mauvaises conditions météorologiques, de l'augmentation des temps d'arrêt nécessaires pour la maintenance et d'autres problèmes de sûreté

Contrôle du respect des normes de sécurité aérienne pour 26 appareils, ainsi que pour 34 aéroports et sites d'atterrissage

Oui La MINUSS a mené à bien le contrôle des normes de sécurité aérienne pour :

25 Appareils

16 Aéroports

19 Aires de poser d'hélicoptère

### Budget, finances et communication de l'information

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services budgétaires, financiers et comptables concernant un budget de 1 128 148 100 dollars

1 115,6 Millions de dollars (budget approuvé)

### Services relatifs au personnel civil

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal autorisé de 2 813 civils (900 agents recrutés sur le plan international, 1 447 agents recrutés sur le plan national, 16 temporaires et 450 Volontaires des Nations Unies), notamment d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, le recrutement du personnel, la gestion des postes, l'établissement du budget et la gestion de la performance	2 646 Membres du personnel civil (effectif moyen), dont :
	838 Agents recrutés sur le plan international (effectif moyen)
	1 399 Agents recrutés sur le plan national (effectif moyen)
	15 Membres du personnel temporaire (effectif moyen)
	394 Volontaires des Nations Unies, dont 3 volontaires recrutés sur le plan national (effectif moyen)

### Services d'ingénierie et de gestion des installations et des infrastructures

Services d'entretien et de réparation dans 21 sites	21 Sites
Exécution de 8 projets de construction, de rénovation et d'aménagement	2 Grands projets de construction ont été exécutés, notamment la construction de citernes à eau surélevées à Tomping, Malakal et Bentiu, et la remise en état d'une piste d'atterrissage à Malakal. En outre, la Mission a rénové 1 217 km de routes faisant partie de son itinéraire principal de ravitaillement dans les 10 bureaux locaux du Soudan du Sud et 35 km de routes à l'intérieur des camps, et entretenu 16 aérodromes
	Les chiffres sont inférieurs aux prévisions en raison du retard pris dans la collecte, sur le terrain, des données nécessaires pour planifier les projets, qui s'explique par des inondations extrêmes inattendues et des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement
Exploitation et entretien de 313 groupes électrogènes de l'ONU et de 2 centrales solaires	313 Groupes électrogènes appartenant à l'ONU ont été exploités et entretenus dans l'ensemble de la Mission, ainsi que 2 centrales solaires se trouvant à Djouba et Wau
Exploitation et entretien d'installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux appartenant à l'ONU (dont 42 puits ou trous de sonde et 17 installations de traitement et de purification de l'eau) et de 105 stations d'épuration	42 Trous de sonde 17 Installations de traitement et de purification de l'eau 105 Stations d'épuration
Fourniture de services de gestion des déchets, y compris de collecte et d'élimination des déchets liquides et solides, dans 13 sites	13 Sites (Aweil, Bentiu, Bor, Kuacjok, Malakal, Rumbek, Torit, Wau, Yambio, Yei, Tomping, Maison des Nations Unies et Durupi)
Fourniture de services de nettoyage, d'entretien des périmètres, de lutte phytosanitaire et de blanchisserie	Oui La Mission a fourni des services de nettoyage, d'entretien des périmètres, de lutte phytosanitaire et de blanchisserie dans 13 sites

## Gestion du carburant

Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 53,0 millions de litres de carburant (19,6 pour les opérations aériennes, 0,1 pour les opérations maritimes ou fluviales, 4,1 pour les transports terrestres et 29,2 pour les groupes électrogènes et d'autres équipements) et de lubrifiants dans les points de distribution et les installations de stockage de 17 sites	49,6	Millions de litres, dont :
	17,8	Millions de litres pour les opérations aériennes
	0,1	Million de litres pour les transports maritimes
	3,2	Millions de litres pour les transports terrestres
	28,5	Millions de litres pour les groupes électrogènes et d'autres équipements
		La Mission a approvisionné en carburants et lubrifiants les points de distribution et les installations de stockage de 17 sites

## Services liés aux technologies

Fourniture de 4 968 radios portatives, de 2 479 radios mobiles pour véhicules et de 392 radios fixes, ainsi que de l'appui y afférent	5 023	Radios portatives
	2 186	Radios mobiles pour véhicules
	231	Radios fixes
		Les chiffres inférieurs aux prévisions s'expliquent par les retards pris dans la livraison de biens nécessaires pour faciliter le déploiement rapide du matériel dans la Mission
Exploitation et entretien de 23 stations de radio FM et de 6 studios de production	29	Stations de radio FM
	9	Studios de production
		Les chiffres supérieurs aux prévisions s'expliquent par la poursuite de l'extension de la couverture radiophonique en vue d'atteindre davantage de personnes au Soudan du Sud, qui a entraîné le déploiement d'un plus grand nombre d'émetteurs radio FM. En outre, des installations de production supplémentaires ont été mises en place pour faire face à d'éventuels imprévus et assurer les interviews spontanées de dignitaires à l'état-major de la mission
Exploitation et maintenance d'un réseau de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et d'échange de données (55 terminaux VSAT, 35 centraux téléphoniques et 110 liaisons hertziennes), et gestion de forfaits pour 150 téléphones satellitaires et 2 200 téléphones mobiles	54	Terminaux VSAT
	35	Centraux téléphoniques
	105	Liaisons hertziennes
	2 033	Forfaits pour téléphones mobiles et satellitaires
Fourniture de 5 300 ordinateurs et de 674 imprimantes pour un effectif moyen de 5 094 utilisateurs civils et en tenue, ainsi que de 358 ordinateurs et 45 imprimantes permettant aux membres des contingents de travailler sur le terrain, et fourniture de services d'appui connexes et de services communs	5 251	Ordinateurs
	576	Imprimantes multifonctions
		Ces chiffres inférieurs aux prévisions s'expliquent par la poursuite des efforts visant à réduire le nombre d'appareils à usage unique afin de rationaliser la distribution des

		imprimantes tout en améliorant l'efficacité de la Mission
Fourniture de services d'appui et de maintenance pour 45 réseaux locaux et réseaux étendus dans 42 sites	45	Réseaux locaux
	43	Réseaux étendus à l'échelle de la Mission
Analyse de données géospatiales portant sur une surface de 644 329 km <sup>2</sup> , mise à jour des couches topographiques et thématiques et production de 9 600 cartes	Oui	Une analyse des données géospatiales portant sur une superficie de 644 329 km <sup>2</sup> a été réalisée
	6 501	Cartes ont été produites
		Ce chiffre inférieur aux prévisions est imputable à la décision de la Mission d'encourager les utilisateurs à continuer d'utiliser des cartes numériques et des cartes consultables sur l'intranet, afin de se conformer aux protocoles d'atténuation des risques de COVID-19, ce qui a réduit le nombre de cartes produites

### Services médicaux

Exploitation et entretien des installations médicales de l'ONU (9 dispensaires de niveaux I et 2 de niveau I+) et appui aux installations médicales appartenant aux contingents [31 dispensaires de niveau I et équipes médicales de l'avant, 7 dispensaires de niveau I desservant les unités de police constituées et 5 hôpitaux de niveau II (y compris 1 établissement de niveau II+ à Djouba)], et reconduction du régime des engagements avec 7 hôpitaux (3 hôpitaux de niveau III à Kampala et 4 hôpitaux d'infrastructure à Nairobi)

- 9 Dispensaires de niveau I de l'ONU à Aweil, Bentiu, Bor, Kuacjok, Malakal, Rumbek, Torit, Wau et Djouba (Tomping)
- 2 Dispensaires de niveaux I+ dotés d'un chantier opératoire à la Maison des Nations Unies et à Yambio
- 31 Dispensaires de niveau I et équipes médicales de l'avant appartenant aux contingents
- 7 Dispensaires de niveau I desservant les unités de police constituées
- 5 Hôpitaux de niveau II (4 appartenant aux contingents à Bentiu, Bor, Malakal et Wau, et 1 à Djouba)

Oui Le régime des engagements a été maintenu pour 3 hôpitaux de niveau III à Kampala et 4 hôpitaux d'infrastructure à Nairobi

Reconduction des modalités relatives aux opérations d'évacuation sanitaire, y compris par voie aérienne, vers 5 unités médicales de niveau II dans la zone de la Mission (Bor, Bentiu, Djouba, Malakal et Wau) et 7 hôpitaux hors de la zone de la Mission (3 hôpitaux de niveau III en Ouganda et 4 hôpitaux d'infrastructure au Kenya), et des modalités d'évacuation vers 3 hôpitaux en Égypte, en vertu d'une lettre d'attribution, en cas d'incidents faisant un grand nombre de victimes

Oui La MINUSS a reconduit et appliqué dans toute la zone de la Mission les modalités relatives aux opérations d'évacuation par voie terrestre et aérienne pour tous ses sites, notamment vers les hôpitaux de niveau III et les hôpitaux d'infrastructure situés en Ouganda et au Kenya. Elle a procédé à 55 évacuations sanitaires secondaires et 10 évacuations sanitaires primaires vers des unités médicales de niveau II se trouvant dans sa zone de mission ainsi qu'à 60 évacuations sanitaires secondaires vers les établissements de niveau II et les hôpitaux d'infrastructure de Kampala et de Nairobi. De plus, des

arrangements ont été conclus avec un hôpital du Caire au cas où il faudrait évacuer un grand nombre de blessés

### Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Fourniture d'un appui à la planification et à l'approvisionnement pour l'achat de biens et de produits de base d'un montant estimatif de 157,0 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués ; réception, gestion et distribution de 24 000 tonnes de marchandises au maximum dans la zone de la Mission ; dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 404,5 millions de dollars, et communication de l'information y relative

127,0  
millions  
de dollars

Achat de biens pour lesquels la Mission a apporté un appui à la planification et à l'approvisionnement

Ce chiffre inférieur aux prévisions s'explique principalement par la non-acquisition ou l'acquisition d'une quantité moins importante que prévu de biens et de produits de base, soit parce que la Mission disposait d'articles similaires en stock, soit en raison du retard pris dans l'établissement des contrats locaux et des contrats-cadres au cours de l'exercice considéré

25 230

Tonnes de marchandises reçues ; la Mission a en distribué 13 678 tonnes par voie routière et 11 552 tonnes par voie aérienne dans sa zone de mission

Ce chiffre supérieur aux prévisions s'explique par l'amélioration de l'état des routes, qui a entraîné une augmentation des déplacements par voie routière, et par l'assouplissement des restrictions imposées aux déplacements dans le contexte de la pandémie de COVID-19

443,3  
millions  
de dollars

Valeur des stocks au 30 juin 2022

Le montant plus élevé que prévu s'explique par l'acquisition d'actifs et d'équipements d'un nombre supérieur aux prévisions pour répondre aux besoins opérationnels

### Services relatifs au personnel en tenue

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 19 013 militaires et policiers (242 observateurs militaires, 431 officiers d'état-major, 16 327 membres des contingents, 733 membres de la police des Nations Unies et 1 280 membres d'unités de police constituées) et de 88 membres du personnel fourni par des gouvernements

15 419

Membres du personnel militaire et du personnel de police (effectif moyen), dont :

219 Observateurs militaires

414 Officiers d'état-major

13 367 Membres des contingents

570 Membres de la police des Nations Unies

849 Membres d'unités de police constituées

32 Membres du personnel fourni par des gouvernements

Inspection et vérification du matériel majeur appartenant aux contingents et contrôle du respect des normes relatives au soutien logistique autonome, et établissement de rapports à ce sujet,

87 Activités d'inspection et de vérification physiques ont été menées pour 40 unités militaires et unités de police constituées au cours de l'exercice considéré

pour 40 unités militaires et unités de police constituées

Fourniture et stockage de rations, y compris de combat, et d'eau en bouteille pour un effectif moyen de 14 110 membres des contingents et des unités de police constituées

14 216 Membres du personnel, dont 13 367 membres des contingents et 849 membres d'unités de police constituées, ont reçu des rations

Des rations de combat et de l'eau ont été distribuées à un effectif moyen de 18 097 membres du personnel, dont 570 membres de la police des Nations Unies, 219 observateurs militaires, 2 646 membres du personnel civil, 32 membres du personnel fourni par des gouvernements, 849 membres d'unités de police constituées, 414 officiers d'état-major et 13 367 membres des contingents

Aide au traitement des demandes de remboursement et droits à prestation pour un effectif moyen de 15 475 militaires et policiers et 42 membres du personnel fourni par des gouvernements

15 419 Membres du personnel militaire et du personnel de police (effectif moyen)

32 Membres du personnel fourni par des gouvernements

#### **Gestion des véhicules et services de transport terrestre**

Exploitation et entretien de 1 942 véhicules appartenant à l'ONU (950 véhicules légers, 438 véhicules à usage spécial, 22 ambulances, 45 véhicules blindés et 487 autres véhicules spécialisés, remorques et accessoires), de 4 236 véhicules appartenant aux contingents et de 13 ateliers de réparation, et fourniture de services de transport et de navette

1 763 Véhicules appartenant à l'ONU

950 Véhicules légers

368 Véhicules à usage spécial

19 Ambulances

47 Véhicules blindés

Le nombre de véhicule blindés supérieur aux prévisions s'explique par l'acquisition de 2 véhicules blindés pour renforcer la sûreté des membres des équipes d'intervention d'urgence à Djouba

379 Autres véhicules spécialisés, remorques et accessoires

Le nombre de véhicules appartenant à l'ONU est moins élevé que prévu (sauf pour les véhicules légers et les véhicules blindés) du fait de la comptabilisation en pertes de remorques, de camions et d'accessoires de véhicules obsolètes et inutilisables

3 921 Véhicules appartenant aux contingents

Ce chiffre inférieur aux prévisions s'explique par le fait qu'une compagnie d'infanterie a été rapatriée et n'a pas été remplacée

13 Ateliers et installations de réparation ont été exploités

## Sécurité

Fourniture de services de sécurité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à l'ensemble du personnel se trouvant dans la zone de la Mission

Oui Des services de sécurité ont été fournis 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à l'ensemble du personnel se trouvant dans la zone de la Mission

Protection rapprochée 24 heures sur 24 des hauts responsables de la Mission et des visiteurs de haut rang

Oui Des services de protection rapprochée ont été fournis 24 heures sur 24 aux hauts responsables de la Mission et à d'autres hautes personnalités

Évaluation des conditions de sécurité de tous les sites de la Mission, y compris 1 664 logements

1 687 Inspections de logement ont été menées. En outre, 289 autres évaluations des risques liés à la sécurité ont été réalisées

Le nombre d'évaluations supérieur aux prévisions s'explique par la levée progressive des restrictions de déplacement liées à la pandémie de COVID-19

Organisation de 2 142 séances d'information sur la sécurité et les plans d'urgence à l'intention de l'ensemble du personnel de la Mission, de stages d'initiation aux questions de sécurité, de formations de base à la prévention des incendies et d'exercices d'évacuation en cas d'incendie pour les nouveaux membres du personnel

2 364 Séances d'information et de formation en matière de sécurité ont été organisées, notamment des formations « Sécurité et sûreté en mission », des formations à la prévention des incendies et des exercices d'évacuation en cas d'incendie

Ce chiffre plus élevé que prévu s'explique par la reprise de diverses séances de formation en matière de sécurité, à la suite de la levée progressive des restrictions de déplacement liées à la pandémie de COVID-19

## Déontologie et discipline

Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline destiné à tous les membres du personnel (militaires, policiers et civils), comprenant formation, suivi des enquêtes et mesures disciplinaires

Oui La Mission a organisé des séances de formation et d'information à l'intention de quelque 3 399 membres du personnel civil sur les Normes de conduite des Nations Unies, notamment en matière de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles. En outre, 57 915 membres du personnel en tenue ont participé à des séances similaires, animées directement ou indirectement par des formateurs qualifiés

En collaboration étroite avec des membres de l'équipe de pays des Nations Unies et de l'équipe spéciale de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, 7 exercices de suivi et d'évaluation ont été menés dans 5 bureaux locaux (Lacs, Bahr el-Ghazal septentrional, Équatoria-Oriental, Équatoria-Occidental et Ouarrap) afin d'évaluer les mécanismes de plaintes mis en place au niveau local et de les soutenir

**VIH/sida**

Exploitation et entretien de 7 centres fixes et 4 centres mobiles proposant au personnel de la Mission des services de consultation et de dépistage confidentiels du VIH et organisation d'un programme de sensibilisation au VIH et aux autres maladies transmissibles, notamment par l'échange d'informations entre collègues, à l'intention du personnel de la Mission

- 11 Établissements, dont 7 centres fixes proposant des services de consultation et de dépistage confidentiels du VIH (2 à Djouba (à la Maison des Nations Unies et à Tomping), 1 à Wau, 1 à Bor, 1 à Malakal, 1 à Yambio et 1 à Rumbek) et 4 services mobiles à Aweil, Kuacjok, Torit et Bentiu, ont été entretenus

La MINUSS a sensibilisé au VIH et aux autres maladies transmissibles 11 921 membres du personnel (dont 8 193 femmes) dans le cadre du cours d'initiation, 4 042 membres du personnel (dont 743 femmes) dans le cadre de formations et 4 718 membres du personnel à l'occasion de la Journée mondiale du sida en 2021. 699 membres du personnel ont fait appel aux services de consultation et de dépistage confidentiels du VIH/sida et d'autres maladies sexuellement transmissibles, et 52 membres du personnel ont suivi une formation pour devenir pairs éducateurs et responsables de la distribution des trousseaux de prophylaxie postexposition

---

### III. Exécution du budget

#### A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022.)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
<b>Militaires et personnel de police</b>				
Observateurs militaires	11 403,1	9 933,5	1 469,6	12,9
Contingents	459 575,1	458 326,8	1 248,3	0,3
Police des Nations Unies	34 537,3	27 079,5	7 457,8	21,6
Unités de police constituées	22 409,1	26 903,2	(4 494,1)	(20,1)
<b>Total partiel</b>	<b>527 924,6</b>	<b>522 243,0</b>	<b>5 681,6</b>	<b>1,1</b>
<b>Personnel civil</b>				
Personnel recruté sur le plan international	207 046,6	201 769,2	5 277,4	2,5
Personnel recruté sur le plan national	71 992,0	81 733,8	(9 741,8)	(13,5)
Volontaires des Nations Unies	24 370,9	24 382,4	(11,5)	(0,0)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	5 212,0	5 330,1	(118,1)	(2,3)
Personnel fourni par des gouvernements	1 815,4	1 442,1	373,3	20,6
<b>Total partiel</b>	<b>310 436,9</b>	<b>314 657,6</b>	<b>(4 220,7)</b>	<b>(1,4)</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	722,0	445,7	276,3	38,3
Voyages officiels	2 621,3	2 318,4	302,9	11,6
Installations et infrastructures	81 510,1	77 918,3	3 591,8	4,4
Transports terrestres	12 535,3	11 423,8	1 111,5	8,9
Opérations aériennes	94 906,1	95 560,6	(654,5)	(0,7)
Opérations maritimes ou fluviales	1 186,1	1 341,9	(155,8)	(13,1)
Communications et informatique	29 878,3	29 595,7	282,6	0,9
Santé	1 746,2	1 392,8	353,4	20,2
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	49 667,0	55 669,0	(6 002,0)	(12,1)
Projets à effet rapide	2 500,0	2 478,8	21,2	0,8
<b>Total partiel</b>	<b>277 272,4</b>	<b>278 145,0</b>	<b>(872,6)</b>	<b>(0,3)</b>
<b>Montant brut</b>	<b>1 115 633,9</b>	<b>1 115 045,6</b>	<b>588,3</b>	<b>0,1</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	26 224,1	28 637,2	(2 413,1)	(9,2)
<b>Montant net</b>	<b>1 089 409,8</b>	<b>1 086 408,4</b>	<b>3 001,4</b>	<b>0,3</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>1 115 633,9</b>	<b>1 115 045,6</b>	<b>588,3</b>	<b>0,1</b>

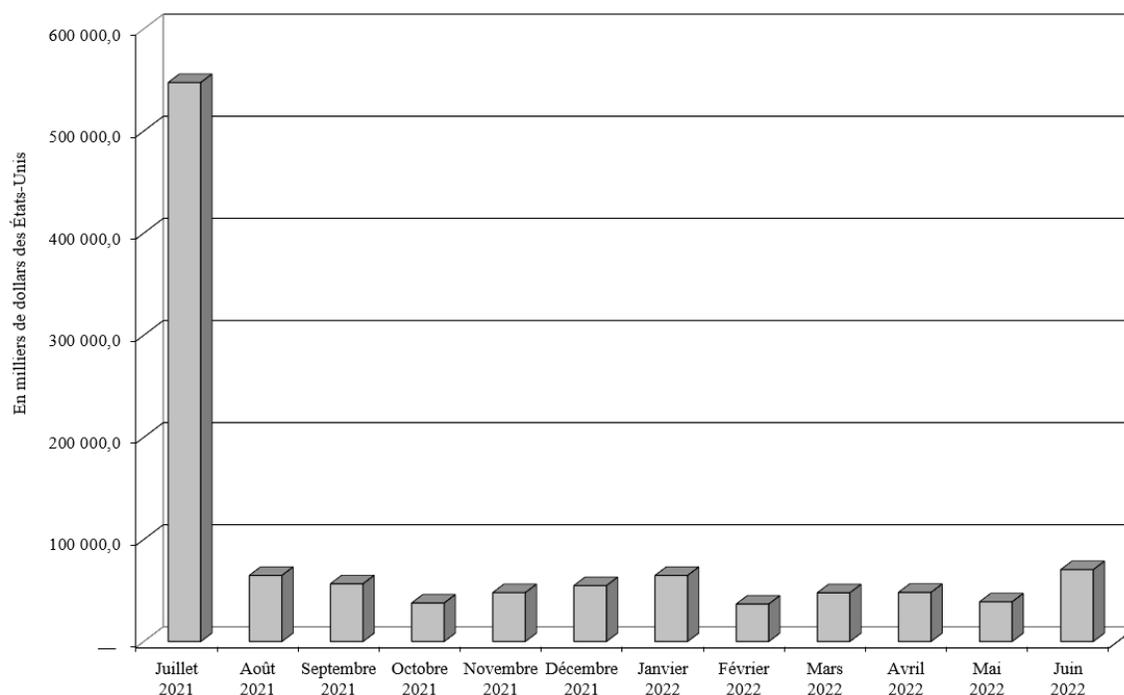
## B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Répartition initiale du montant approuvé	Montants réaffectés	Répartition révisée
I. Militaires et personnel de police	527 924,6	(5 118,1)	522 806,5
II. Personnel civil	310 436,9	4 224,2	314 661,1
III. Dépenses opérationnelles	277 272,4	893,9	278 166,3
<b>Total</b>	<b>1 115 633,9</b>	<b>–</b>	<b>1 115 633,9</b>
Pourcentage de réaffectations			0,5

81. Au cours de l'exercice considéré, des ressources ont été réaffectées aux catégories II (Personnel civil) et III (Dépenses opérationnelles) depuis la catégorie I (Militaires et personnel de police). La réaffectation à la catégorie II s'explique principalement par le fait que les dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan national ont été supérieures aux prévisions en raison de l'application du barème des traitements révisé à compter du 1<sup>er</sup> août 2021. Quant à la réaffectation à la catégorie III, elle tient à un dépassement de crédits au titre : des fournitures, services et matériel divers, imputable aux coûts plus élevés du fret ; des opérations aériennes, essentiellement en raison des coûts réels plus élevés du carburant ; des opérations maritimes ou fluviales, compte tenu de l'acquisition de conteneurs maritimes supplémentaires pour le transport du matériel de génie acheté à la fin de l'exercice précédent. Ces réaffectations depuis la catégorie I ont été possibles principalement parce que les dépenses liées à l'indemnité de subsistance (missions) ont été inférieures aux prévisions, le montant net journalier de cette indemnité, établi sur la base du barème révisé en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, ayant été moins élevé.

## C. Évolution des dépenses mensuelles



82. Le pic constaté en juillet 2021 s'explique principalement par des engagements de dépenses concernant : a) le remboursement aux taux standard du coût des contingents et des unités de police constituées, ainsi que le matériel appartenant aux contingents et aux unités de police constituées ; b) les rations destinées aux militaires et au personnel de police ; c) les Volontaires des Nations Unies ; d) le carburant destiné aux groupes électrogènes, aux transports terrestres et aux opérations aériennes ; e) les services de sécurité ; f) les services de détection des mines et de déminage.

## D. Autres produits et ajustements, et avances internes

### 1. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produits des placements	744,0
Produits divers ou accessoires	2 985,4
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	26 741,3
<b>Total</b>	<b>30 470,7</b>

### 2. Avances internes

83. Vu sa situation de trésorerie, la Mission a obtenu, au cours de l'exercice considéré, des avances internes d'autres missions en activité, réparties comme suit :

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Date</i>	<i>Mission prêteuse</i>	<i>Montant</i>
30 juin 2022	MONUSCO (40,0), FINUL (40,0)	80,0

*Abréviations* : FINUL = Force intérimaire des Nations Unies au Liban ; MONUSCO = Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo.

## E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
<b>Matériel majeur</b>	
Contingents	88 958,1
Unités de police constituées	5 241,3
<b>Total partiel</b>	<b>94 199,4</b>

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
<b>Soutien logistique autonome</b>	
Contingents	55 674,8
Unités de police constituées	3 356,5
<b>Total partiel</b>	<b>59 031,3</b>
<b>Total</b>	<b>153 230,7</b>

<i>Facteurs applicables à la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
<b>A. Facteurs applicables à la zone de la Mission</b>			
Contraintes du milieu	3,1	1 <sup>er</sup> octobre 2021	31 janvier 2021
Logistique et état des routes	2,8	1 <sup>er</sup> octobre 2021	31 janvier 2021
Actes d'hostilité ou abandon forcé	5,0	1 <sup>er</sup> octobre 2021	31 janvier 2021
<b>B. Facteurs applicables au pays d'origine</b>			
Différentiel de transport	0,0-4,0		

## F. Activités de fond et autres activités relatives aux programmes

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
<b>Services de détection des mines et de déminage</b>	29 512,5
<b>Lutte contre la violence au sein de la collectivité</b>	
Initiatives de proximité visant à réduire la violence et ciblant en particulier les auteurs potentiels, tels que les groupes de jeunes armés	338,3
Appui à la Police nationale sud-soudanaise aux fins de la mise en œuvre d'initiatives visant à prévenir la criminalité et la violence au sein des communautés de personnes déplacées (initiatives de réduction de la violence au sein de la collectivité)	54,2
<b>Total partiel</b>	<b>392,5</b>
<b>Renforcement de la confiance</b>	
Activités relatives aux affaires civiles et appui aux communautés visant à promouvoir la coexistence pacifique entre les populations locales, notamment les personnes déplacées à l'intérieur du pays, dans les domaines de la gestion des conflits, de la réconciliation et de la cohésion sociale	907,8
<b>Droits humains</b>	
Activités relatives aux droits humains visant à promouvoir le respect des normes en matière de droits humains aux niveaux local et national	411,8
Activités de protection de l'enfance visant à mieux faire connaître les violations et maltraitances dont sont victimes les enfants, menées à l'appui de la mise en œuvre des mécanismes de protection de l'enfance	283,0
Activités de conseil relatives à la protection des femmes et visant à protéger les groupes vulnérables des violences et des mauvais traitements, notamment des violences sexuelles liées aux conflits	45,0
Appui à la Police nationale sud-soudanaise aux fins de la mise en œuvre d'initiatives visant à prévenir la criminalité et la violence au sein des communautés de personnes déplacées (initiatives liées aux droits humains)	100,4
<b>Total partiel</b>	<b>840,2</b>

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
<b>État de droit/institutions chargées de la sécurité/réforme du secteur de la sécurité</b>	
Appui à la Police nationale sud-soudanaise aux fins de la mise en œuvre d'initiatives visant à prévenir la criminalité et la violence au sein des communautés de personnes déplacées	870,0
Activités liées à l'état de droit visant à promouvoir la responsabilité individuelle et institutionnelle au Soudan du Sud	445,5
<b>Total partiel</b>	<b>1 315,5</b>
<b>Consolidation de la paix</b>	
Activités relatives aux affaires politiques visant à promouvoir le processus de paix, l'inclusion et l'autonomisation d'un large éventail de parties prenantes	30,5
Activités liées au renforcement de la participation des femmes aux processus de paix et à la prise de décision	263,8
Initiatives de secours, de réintégration et de protection menées en coordination avec les partenaires concernés et visant à faciliter le retour volontaire et en toute sécurité des déplacés	604,3
<b>Total partiel</b>	<b>898,6</b>
<b>Total</b>	<b>33 867,1</b>

## G. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces <sup>a</sup>	875,0
Contributions volontaires en nature (non budgétisées) <sup>b</sup>	58 696,1
<b>Total</b>	<b>59 571,1</b>

<sup>a</sup> Redevances d'utilisation des fréquences radio.

<sup>b</sup> Incluent le coût de la location du terrain, estimé à 48 422 900 dollars.

## IV. Analyse des écarts<sup>1</sup>

	<i>Écart</i>	
<b>Observateurs militaires</b>	1 469,6	12,9 %

84. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par les facteurs suivants : a) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, le montant net journalier de l'indemnité de subsistance (missions) versé a été de 86 dollars « après 30 jours » et de 128 dollars pour les « 30 premiers jours », alors qu'il avait été prévu au budget approuvé un montant de 125 dollars dans les deux cas ; b) l'effectif moyen mensuel d'observateurs militaires déployé a été moins élevé que prévu au budget approuvé (219 personnes contre 230), étant donné que certains observateurs militaires ont été rapatriés et n'ont pas été remplacés avant la fin de l'exercice considéré.

<sup>1</sup> Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Les écarts sont analysés lorsqu'ils atteignent  $\pm 5\%$  ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
<b>Contingents</b>	1 248,3	0,3 %

85. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait : a) que le coût des rations a été plus faible en raison : i) du coût réel plafond par personne et par jour des rations, moins élevé en moyenne que celui qui avait été prévu au budget approuvé, une gestion efficace ayant été assurée grâce au système électronique de gestion des rations ; ii) de l'acquisition d'une quantité de boîtes de rations de combat moindre que celle prévue au budget, étant donné qu'il existait un stock suffisant ; iii) des avoirs reçus des fournisseurs pour prestations insatisfaisantes ou pour non-exécution d'engagements contractuels ; iv) des coûts d'envoi des rations moins élevés que prévu, étant donné que la Mission a eu moins recours à la livraison par voie aérienne du fait de l'amélioration des réseaux routiers et qu'elle a utilisé des moyens aériens de l'ONU pour desservir les endroits inaccessibles dans les situations d'urgence, au lieu de moyens aériens commerciaux, plus coûteux ; b) que le montant de l'indemnité de subsistance (missions) versé a été inférieur aux prévisions, étant donné qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, le montant net journalier versé a été de 86 dollars « après 30 jours » et de 128 dollars pour les « 30 premiers jours », alors qu'il avait été prévu au budget approuvé un montant de 125 dollars dans les deux cas.

86. La sous-utilisation des crédits a été contrebalancée par les dépenses plus élevées que prévu engagées au titre : a) du remboursement du matériel appartenant aux contingents, principalement du fait de l'amélioration générale du fonctionnement du matériel et des services de soutien logistique autonome, et du changement des facteurs applicables à la Mission à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021, qui a entraîné une augmentation des montants remboursés pour toutes les unités ; b) du remboursement aux gouvernements du coût des contingents aux taux standard, du fait principalement des retenues moins élevées que prévu faites sur les montants à rembourser en raison du non-déploiement ou du mauvais fonctionnement de matériel, compte tenu de l'amélioration du fonctionnement du matériel appartenant aux contingents.

	<i>Écart</i>	
<b>Police des Nations Unies</b>	7 457,8	21,6 %

87. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) le fait qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, le montant net journalier de l'indemnité de subsistance (missions) versé a été de 86 dollars « après 30 jours » et de 128 dollars pour les « 30 premiers jours », alors qu'il avait été prévu au budget approuvé un montant de 125 dollars dans les deux cas ; b) le déploiement d'un effectif moyen réel mensuel moins élevé que prévu au budget approuvé (570 policiers au lieu de 704), la Mission ayant eu du mal à trouver des policiers qui répondent aux exigences requises pour servir dans une opération de maintien de la paix ; c) le coût moyen réel du transport aérien par policier inférieur aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
<b>Unités de police constituées</b>	(4 494,1)	(20,1 %)

88. Le dépassement des crédits est principalement dû au déploiement d'un effectif moyen réel de 849 membres des unités de police constituées par mois, contre un effectif de 680 membres prévu au budget approuvé, ce qui s'explique par : a) la suspension du rapatriement prévu de deux unités à la suite d'une réévaluation des besoins opérationnels ; b) les retenues faites sur les montants à rembourser en raison du non-déploiement ou du mauvais fonctionnement de matériel moins élevées que

prévu, compte tenu de l'amélioration du fonctionnement du matériel appartenant aux contingents.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan international</b>	5 277,4	2,5 %

89. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement au fait que les dépenses communes de personnel et les dépenses afférentes à la prime de danger ont été moins élevées que les estimations figurant dans le budget, en raison : a) du nombre inférieur, par rapport aux prévisions, de membres du personnel pouvant prétendre à la prime de mobilité (compte tenu de la mobilité géographique réduite du personnel de la Mission) et à d'autres droits, notamment à la prime de danger, en raison du réaménagement des modalités de travail lié à la pandémie de COVID-19, qui a permis aux membres du personnel de travailler à distance ; b) du taux de vacance de postes effectif supérieur aux prévisions (6,9 % au lieu de 5,4 %). Elle a été en partie contrebalancée par le fait que le coefficient d'ajustement effectif moyen a été moins élevé que prévu (59,5 % au lieu de 61,5 %).

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan national</b>	(9 741,8)	(13,5 %)

90. Le dépassement des crédits s'explique principalement par : a) l'application du barème des traitements révisé à compter du 1<sup>er</sup> août 2021, qui a entraîné une augmentation moyenne des traitements nets de 14,6 % pour les agents des services généraux et de 8,7 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national ; b) le fait que le taux de vacance moyen effectif a été de 3,0 % dans la catégorie des agents des services généraux et de 2,4 % dans la catégorie des administrateurs recrutés sur le plan national, contre un taux de 4,0 % prévu pour l'une et l'autre catégorie ; c) le fait que le montant versé au personnel recruté sur le plan national par mois au titre de la prime de danger a été de 697 dollars par personne, au lieu des 575 dollars inscrits au budget, une augmentation qui découle de l'application, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, des taux actualisés concernant la prime de danger versée au personnel recruté sur le plan local.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>	(118,1)	(2,3 %)

91. Le dépassement des crédits s'explique principalement par : a) la création d'un emploi de spécialiste de la gestion de programme (emploi de temporaire (autre que pour les réunions) soumis à recrutement international) de classe P-4, dont le (la) titulaire exerce les fonctions de gestion des programmes de détection des mines et de déminage, qui étaient auparavant assumées par le Service de la lutte antimines par l'intermédiaire du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et relevaient de la rubrique Fournitures, services et matériel divers dans le budget approuvé ; b) la création, à des fins de remplacement, d'un emploi de médecin [personnel temporaire (autre que pour les réunions)] de classe P-3, afin de combler le manque de personnel à la Section des services médicaux, qui résulte du départ inattendu d'un médecin en cours d'exercice et de la charge de travail supplémentaire liée aux répercussions de la pandémie de COVID-19.

92. Le dépassement des crédits a été en partie compensé par : a) l'existence d'un taux de vacance effectif moyen de 6,3 %, alors qu'il était prévu que tous les postes seraient occupés durant l'exercice ; b) le fait que le coefficient d'ajustement effectif moyen a été moins élevé que prévu (59,5 % au lieu de 61,5 %) ; c) le montant versé

au titre de la prime de danger moins élevé que prévu, étant donné que le nombre de membres du personnel qui sont présents dans la zone de la Mission et peuvent prétendre à cette prime est inférieur aux estimations, en raison du réaménagement des modalités de travail lié à la pandémie de COVID-19, qui a permis aux membres du personnel de travailler à distance.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel fourni par des gouvernements</b>	373,3	20,6 %

93. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait : a) que le nombre moyen de membres du personnel fourni par des gouvernements effectivement déployés par mois (32) a été inférieur à celui prévu au budget approuvé (42) ; b) que le montant net journalier versé au titre de l'indemnité de subsistance (missions) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 a été de 86 dollars « après 30 jours » et de 128 dollars pour les « 30 premiers jours », alors qu'il avait été prévu au budget approuvé un montant de 125 dollars dans les deux cas.

	<i>Écart</i>	
<b>Consultants et services de consultants</b>	276,3	38,3 %

94. La sous-utilisation des crédits est due principalement : a) à la non-utilisation de la part revenant à la Mission des dépenses afférentes au groupe d'experts ; b) au report du recrutement de consultants qui devaient mener des consultations publiques et communiquer les meilleures pratiques internationales à l'appui de l'élaboration de la constitution, compte tenu de la lenteur du processus et du retard général pris dans l'application de l'Accord revitalisé.

	<i>Écart</i>	
<b>Voyages officiels</b>	302,9	11,6 %

95. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le coût réel moins élevé que prévu des voyages officiels effectués à des fins de formation, en raison des efforts déployés par la Mission pour réduire les coûts et, à cet effet, recourir davantage à la formation virtuelle au lieu de la formation en présentiel, ainsi qu'à des sites régionaux dans lesquels le personnel peut se rendre à moindre coût ou à des sites de la zone de la Mission dans lesquels il peut se rendre en prenant des appareils de l'ONU et utiliser les installations appartenant à l'ONU.

	<i>Écart</i>	
<b>Installations et infrastructures</b>	3 591,8	4,4 %

96. La sous-utilisation des crédits est principalement imputable aux facteurs suivants : a) le report de l'exécution de six projets de construction, notamment la construction d'entrepôts en acier laminé à Wau, Bor, Malakal et Bentiu, et l'installation de dispositifs électro-solaires portatifs d'appoint à Wau, Bor, Malakal et Bentiu, en raison des retards pris dans la procédure d'achat ; b) l'acquisition d'une quantité moindre que prévu de matériaux de construction et de fournitures pour la défense des périmètres, les routes inaccessibles du fait des inondations ayant empêché la livraison ; c) l'acquisition d'un nombre moins élevé que prévu de bâtiments préfabriqués, étant donné que la Mission a préféré installer les bâtiments acquis au cours des exercices précédents, et que certains appareils de climatisation et d'autres équipements destinés aux locaux d'hébergement n'ont pas été achetés en raison des retards accusés dans la procédure d'achat ; d) l'acquisition d'une quantité moindre que prévu de matériel de génie et le fait que les équipements de protection individuelle

uniformes et d'autres équipements de sûreté et de sécurité n'ont pas été achetés, car il existait un stock suffisant acquis au cours des exercices antérieurs ; e) le fait que des stations d'épuration et de traitement des eaux n'ont pas été achetées, étant donné que des installations similaires qui avaient été achetées au cours de l'exercice 2020/21 n'ont été livrées qu'au cours de l'exercice considéré. L'existence d'un stock suffisant résulte du fait que des équipements qui avaient été achetés au cours de la période 2020/21 ont été livrés durant l'exercice considéré étant donné les retards occasionnés par la perturbation de la chaîne d'approvisionnement mondiale dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

97. La sous-utilisation des crédits a été contrebalancée en partie par les facteurs suivants : a) le carburant destiné aux groupes électrogènes a coûté en moyenne 1,130 dollar par litre, contre un coût de 0,753 dollar par litre prévu au budget, ce qui s'explique par la hausse des cours du carburant dans le monde ; b) par rapport aux estimations figurant dans le budget approuvé, les dépenses afférentes aux services de sécurité ont été plus élevées, ce qui s'explique par des coûts des services de gardes non armés plus élevés, du fait des taux journaliers concernant les gardes de sécurité plus élevés indiqués dans les nouveaux contrats, entrés en vigueur en mai 2021, et par le nombre plus élevé de gardes de sécurité engagés à Malakal et Aweil, compte tenu des besoins opérationnels en matière de sécurité.

	<i>Écart</i>	
<b>Transports terrestres</b>	1 111,5	8,9 %

98. La sous-utilisation des crédits est principalement due aux facteurs suivants : a) les dépenses moins élevées que prévu au titre de la location de véhicules, en raison du retard pris dans le déploiement des véhicules tout-terrain et de l'absence de situation d'urgence qui aurait nécessité la location de matériel de manutention, pour lequel des crédits avaient été inscrits au budget approuvé ; b) le retard pris dans la procédure d'achat de pièces de rechange pour les véhicules légers, les autopompes et les véhicules blindés, ainsi que de batteries destinées aux véhicules à usage spécial ; c) le retard pris dans l'établissement de nouveaux contrats locaux pour les services de réparation et d'entretien, notamment du contrat de fourniture de services de carrosserie pour les véhicules accidentés.

99. La sous-utilisation des crédits a été contrebalancée en partie par le fait que le carburant destiné aux véhicules a coûté en moyenne 1,101 dollar par litre, contre un prix de 0,707 dollar par litre prévu au budget, ce qui s'explique par la hausse des cours du carburant dans le monde.

	<i>Écart</i>	
<b>Opérations aériennes</b>	(654,5)	(0,7 %)

100. Le dépassement de crédits est principalement imputable au fait que le prix effectif moyen du carburant aviation a été plus élevé que celui prévu au budget (1,090 dollar par litre, contre 0,689 dollar) en raison de la hausse des cours du carburant dans le monde.

101. Le dépassement des crédits a été en partie compensé par des dépenses moins élevées que prévu au titre : a) de la location et de l'exploitation d'hélicoptères, étant donné que trois appareils Mi-17 ont été remplacés par deux appareils commerciaux Mi-8, moins coûteux, et que le nombre effectif d'heures de vol a été de 11 480, contre les 12 253 heures prévues au budget, des vols ayant été fréquemment annulés du fait de conditions météorologiques défavorables, de temps d'immobilisation pour maintenance prolongés et d'autres problèmes de sûreté ; b) de la location et de l'exploitation d'avions, le nombre effectif d'heures de vol ayant été moins élevé que

prévu (5 114 au lieu de 6 910), en raison : i) du rapatriement, en janvier 2022, de l'appareil AN-26 à la suite de l'expiration du contrat y afférent et de l'immobilisation au sol pendant sept mois de l'appareil DHC-8-400 qui le remplaçait, pour non-respect d'obligations contractuelles en matière de sûreté ; ii) de l'annulation fréquente de vols du fait de conditions météorologiques défavorables, de temps d'immobilisation pour maintenance prolongés et d'autres problèmes de sûreté.

	<i>Écart</i>	
<b>Opérations maritimes ou fluviales</b>	(155,8)	(13,1 %)

102. Le dépassement des crédits s'explique principalement par l'achat de conteneurs maritimes supplémentaires, notamment de conteneurs neufs, les conteneurs d'occasion habituels n'étant pas disponibles sur le marché, pour le transport du matériel de génie acheté à la fin de l'exercice précédent.

	<i>Écart</i>	
<b>Communications et informatique</b>	282,6	0,9 %

103. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement aux facteurs suivants : a) les dépenses liées aux services de télécommunication et de réseau ont été inférieures aux prévisions, du fait du retard pris dans la sélection d'un fournisseur local de services d'accès à Internet et de données dans le cadre d'un réseau de fibre optique, et dans la sélection d'un autre fournisseur commercial local de services de téléphonie mobile ; b) les coûts de la maintenance du matériel de communication et du matériel informatique ainsi que des services d'appui connexes ont été moins élevés que prévu, en raison : i) du déploiement différé des sous-traitants informatiques à cause des restrictions de déplacement liées à la pandémie de COVID-19 ; ii) de la mise en place tardive de l'application Unite Aware Maps, compte tenu du retard pris dans la définition des conditions d'utilisation ; iii) du retrait du service du matériel fondé sur le système centralisé de communications sécurisées au Centre de services mondial de l'ONU ; c) le nombre de cartouches d'encre destinées aux imprimantes achetées a été moindre que prévu, car : i) les imprimantes sont moins utilisées, compte tenu de l'aménagement des modalités de travail, qui permet aux membres du personnel de travailler à distance ; ii) le nombre de pièces de rechange acheté a été moins élevé que prévu, la plupart du matériel étant relativement neuf, puisque les actifs qui ont dépassé leur durée de vie utile ont été récemment remplacés.

104. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par le fait que les dépenses afférentes aux logiciels, licences et redevances ont été plus élevées que prévu, étant donné que le montant des redevances annuelles versées au titre des licences requises pour l'utilisation du matériel de réseau et le stockage en nuage a été supérieur aux estimations figurant dans le budget.

	<i>Écart</i>	
<b>Santé</b>	353,4	20,2 %

105. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement : a) à l'achat de moins de fournitures que prévu, en raison de l'existence d'un stock suffisant acquis au cours des exercices précédents ; b) aux coûts réels des services médicaux inférieurs aux prévisions, du fait que la Mission n'a pas procédé à des évacuations sanitaires aériennes et qu'elle a eu moins recours que prévu aux services médicaux spécialisés en dehors de sa zone de mission, la plupart des patients ayant été traités dans des installations médicales appartenant à l'ONU.

106. La sous-utilisation des crédits a été contrebalancée en partie par l'acquisition de matériel médical supplémentaire, dont un autoclave, des appareils de radiographie, une table d'examen, un appareil d'anesthésie, un ventilateur pour l'unité de soins intensifs du nouveau service de prise en charge des cas de COVID-19, du matériel de laboratoire pour tous les dispensaires appartenant à l'ONU, et du matériel médical pour le bloc opératoire de la Maison des Nations Unies et de l'unité médicale de niveau I+ à Yambio, pour laquelle aucun crédit n'avait été prévu dans le budget approuvé.

	<i>Écart</i>	
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	(6 002,0)	(12,1 %)

107. Le dépassement des crédits s'explique principalement par : a) les frais de transport des unités préfabriquées, des kitchenettes, des ablutions, des stations de traitement des eaux et d'autres fournitures de génie achetées à la fin de l'exercice 2020/21, les contrats de transport correspondants ayant été finalisés au cours de l'exercice considéré ; b) le fait que les prix du marché mondial ont été supérieurs aux estimations figurant dans le budget approuvé en raison de la hausse des cours mondiaux du carburant et de la forte demande de navires.

## V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

108. **En ce qui concerne le financement de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, il conviendrait que l'Assemblée générale :**

**a) se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de la période budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022, soit 588 300 dollars ;**

**b) se prononce sur l'affectation des autres produits de l'exercice clos le 30 juin 2022, soit 30 470 700 dollars [produits des placements (744 000 dollars), produits divers ou accessoires (2 985 400 dollars) et annulation d'engagements d'exercices antérieurs (26 741 300 dollars)].**

## **VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 76/274 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée**

### **A. Assemblée générale**

#### **Questions concernant les opérations de maintien de la paix en général**

**(Résolution 76/274)**

*Décision ou demande*

*Mesures prises*

Prie de nouveau le Secrétaire général de veiller à ce que les missions aient la latitude voulue pour utiliser les fonds consacrés aux activités relatives aux programmes et à ce qu'elles rendent compte de l'emploi qu'elles en font, conformément aux directives et compte tenu du contexte dans lequel elles évoluent, et le prie d'améliorer encore l'application du principe de responsabilité et la transparence en faisant figurer, dans ses prochains projets de budget et dans les rapports sur l'exécution du budget, des renseignements détaillés sur les activités des missions relatives aux programmes, y compris les dépenses et le montant proposé par catégorie pour les « autres » activités relatives aux programmes et des renseignements sur la façon dont ces activités ont contribué à l'exécution des mandats, sur les liens existant entre les activités et les mandats, sur les entités de réalisation, sur la mise en place par les missions des contrôles voulus, sur les partenariats noués avec les gouvernements hôtes, la société civile et les organisations régionales et sous-régionales pour mener les activités relatives aux programmes et sur l'impact de ces partenariats, selon qu'il conviendra (par. 81)

La Mission supervise les activités relatives aux programmes en faisant examiner chaque proposition de projet par le (la) responsable de la composante concernée, afin de garantir que ces activités soient transparentes, harmonisées et suffisamment liées à l'exécution de son mandat, et qu'elles aient un impact dans les domaines prioritaires. Les sections chargées de la mise en œuvre sont également tenues de faire régulièrement rapport sur la mise en œuvre de ces activités (y compris les dépenses y afférentes), ainsi que sur leur contribution aux domaines relevant du mandat.

On trouvera aux paragraphes 27 a) à f) du présent rapport des renseignements supplémentaires sur les activités relatives aux programmes entreprises par la MINUSS, y compris la manière dont ces activités ont contribué à l'exécution du mandat de la Mission et la manière dont celle-ci s'est associée à d'autres entités pour les mener à bien.

### **B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

#### **Questions concernant les opérations de maintien de la paix en général**

**(A/76/760)**

*Demande ou recommandation*

*Mesures prises*

Le Comité consultatif est favorable à la coopération entre missions, mais constate que l'on ne dispose toujours pas d'informations claires et transparentes sur les domaines de coopération et les modalités de financement et compte que des informations plus complètes sur les domaines de coopération entre

Au cours de l'exercice considéré, la MINUSS n'a entrepris aucune activité de coopération avec d'autres missions portant sur le transfert ou la réception de ressources autres que celles approuvées par l'Assemblée générale. On trouvera aux paragraphes 36 à 39 du

---

*Demande ou recommandation**Mesures prises*

---

missions, notamment sur la comptabilisation par les missions d'origine et les missions d'accueil des ressources y afférentes, seront présentées dans les prochains rapports d'ensemble et dans les rapports sur l'exécution du budget des missions concernées (par. 77).

---

présent rapport de plus amples informations sur les activités de coopération entre missions.